

JEUNESSE(S) ET ENGAGEMENT(S) EN OCCITANIE COMPRENDRE, ENCOURAGER, ACCOMPAGNER



Avis du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional

Assemblée Plénière du 12 décembre 2023

Le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER) est l'Assemblée consultative, instituée par la loi du 05 juillet 1972, placée au côté du Conseil Régional, avec lequel il constitue la Région.

Composé de membres issus d'organisations socioprofessionnelles diverses représentant la société civile organisée et reconnus pour leurs compétences, leur sens de l'intérêt général et leur expérience, le CESER est un lieu d'écoute, d'échange, un laboratoire d'idées pour répondre aux besoins des citoyens.

Le dialogue instauré doit permettre d'aboutir à une vision partagée de l'intérêt régional, au-delà de tout clivage.

Les avis du CESER, rendus dans le cadre d'une saisine obligatoire de la Présidente du Conseil régional ou d'une autosaisine, constituent de véritables outils d'aide à la décision publique.

Assemblée Plénière du CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Le 12 décembre 2023

AVIS

JEUNESSE(S) ET ENGAGEMENT(S) EN OCCITANIE
Comprendre, encourager, accompagner

Avis adopté

Rapporteure : **Émilie VARRAUD**

(Avis présenté en séance par Beatriz MALLEVILLE)

Conseil Économique, Social et Environnemental Régional
Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

SOMMAIRE

DISCOURS INTRODUCTIF
DE MONSIEUR JEAN-LOUIS CHAUZY,
PRÉSIDENT DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

AVIS
JEUNESSE(S) ET ENGAGEMENT(S) EN OCCITANIE
Comprendre, encourager, accompagner

EXPLICATIONS DE VOTE

**DISCOURS INTRODUCTIF
DE MONSIEUR JEAN-LOUIS CHAUZY,
PRÉSIDENT DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE**

DISCOURS INTRODUCTIF
DE MONSIEUR JEAN-LOUIS CHAUZY,
PRÉSIDENT DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

Madame la Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,
Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour la dernière assemblée plénière de la mandature.

Avant de dérouler le dernier ordre du jour de cette séance, je souhaite vous remercier toutes et tous pour le travail accompli au sein de l'assemblée pendant 6 ans. Par votre engagement, votre investissement, vos analyses et débats, vous avez œuvré activement à l'élaboration de pas moins de 65 avis et contributions, incluant ceux qui seront présentés plus tard.

Six ans d'action diversifiée et novatrice

Nous avons su ainsi aborder des thèmes majeurs d'intérêt régional, parfois au cœur de l'actualité au bénéfice des habitants et des acteurs économiques, sociaux de l'Occitanie : développement des filières agri-agro, autonomie alimentaire, Grand débat national, universitarisation des formations paramédicales, économie bleue, environnement et santé, déserts médicaux, EHPAD, effets de la réforme de la formation professionnelle, numérique et territoires, schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), énergies décarbonées, eau, ruralités, logement, loi 3DS, transformation du bois, schémas régionaux, Contrat de Plan État-Région (CPER), fonds européens, orientations budgétaires, budget primitif, formation tout au long de la vie et enseignement supérieur, engagement des jeunes...

Au-delà des rapports votés, ensemble nous avons défendu de grands dossiers qui ont abouti :

Le financement des infrastructures ferroviaires

- Nous avons proposé et porté le modèle financier pour la réalisation du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) qui a pour objectif de répondre à la fois aux enjeux de mobilité longue distance, de développement des trajets du quotidien et du fret ferroviaire. Cette proposition est l'adaptation juridique de la loi de juin 2010 qui permet la réalisation du Grand Paris Express par un emprunt sur 40 ans et des taxes dédiées. Ce modèle a été repris dans la Loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019 (publication au Journal officiel du 26 décembre 2019), issu du lobbying du CESER et de l'association Eurosud Team que je préside. Les LGV Bordeaux-Toulouse et Montpellier-Perpignan sont lancées, ayant reçu les financements nécessaires des collectivités territoriales concernées, de l'État et de l'Europe. Le CESER vient de donner son avis sur les Aménagements ferroviaires au Nord de Toulouse (AFNT) qui font partie intégrante de ce GPSO, dans le cadre de l'enquête publique environnementale ouverte ; ces aménagements doivent permettre d'avoir davantage de trains pour une mobilité durable. Le CESER précise que ces AFNT sont un maillon indispensable à la réalisation de la LGV Bordeaux-Toulouse.

Toujours en termes de mobilités, nous continuons à soutenir le financement des lignes intermédiaires dites petites lignes.

- Le sauvetage du groupe Latécoère ; le 23 juillet 2020, j'ai participé à la préfecture de région à la rencontre avec la ministre de l'Industrie Agnès PANNIER-RUNACHER : 5 sites devaient être fermés, 5 jours après le Groupe était convoqué à Bercy et les sites ont été maintenus.

- Le projet de recherche MUSE « Montpellier Université d'Excellence » labellisé I-SITE et financé dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA) qui permet de reconnaître l'excellence de la recherche menée par l'Université et son rôle pour l'accès et la réussite dans l'enseignement supérieur sur l'ensemble du territoire de l'académie de Montpellier ; le projet TIRIS « *Toulouse Initiative for Research's Impact on Society* » pour l'Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées (UFTMIP), lauréat de l'appel à projets PIA 4 « Excellence sous toutes ses formes » le 12 juillet 2022, qui rassemble la communauté d'enseignement supérieur et de recherche toulousaine autour d'un objectif commun : mobiliser les excellences scientifiques, renforcer l'excellence disciplinaire qui caractérise le site au travers d'initiatives interdisciplinaires et intersciences, pour accompagner les transitions et ainsi contribuer à la construction du monde de demain. Ce succès atteste du haut niveau académique du site toulousain et de son potentiel à devenir une grande université de recherche, pour avoir une visibilité internationale et la possibilité d'être ainsi éligible aux appels à projets ouverts aux grandes universités.

Le CESER a soutenu la filière automobile vouée à des mutations technologiques et au développement à marche forcée de véhicules électriques en raison de la crise du diesel qui impactent la pérennité des emplois depuis 8 ans. Aujourd'hui, 12 décembre le Groupe BOSCH va assurer au site de Rodez des produits nouveaux pour sécuriser le nombre d'emplois prévus dans l'accord du 9 décembre 2021 et qui fera l'objet d'un avenant sécurisant l'emploi jusqu'en 2030. Ce principe renforcera les organisations syndicales signataires de l'accord (CGC, Solidaires et CGT) pour une durée de 7 ans.

Pour un grand service public de l'énergie à partir de 2 énergies pilotables, l'hydraulique et le nucléaire, avec le soutien des énergies intermittentes

Le rapport voté par le CESER le 22 juin 2022 sur les énergies décarbonées a permis la réhabilitation de la filière nucléaire et du nouveau nucléaire ainsi que de l'hydroélectricité, première source d'électricité renouvelable en France ainsi que des énergies intermittentes ou issues de la méthanisation ou de la filière bois (granulés), et l'affirmation de la création d'un grand service public de l'énergie.

Même accompagnement du CESER en 2021 d'une proposition de fabrication de produits sanitaires et médicaux portée par 3 entreprises régionales aux activités et compétences complémentaires ; des produits 100 % cellulose, renouvelables et biodégradables, et 100 % made in Occitanie, à partir de la pâte à papier.

La défense de la laïcité, de la mise en place de formations dédiées et à destination de tous, et de notre modèle républicain, la lutte contre les violences faites aux femmes sont des thèmes sur lesquels le CESER s'est mobilisé et qui devront faire l'objet de travaux spécifiques.

Cette mandature a été impactée par la crise sanitaire Covid-19 ; le CESER a su s'adapter rapidement et poursuivre son activité, au service des Occitans en travaillant avec l'État et la Région au sein de la cellule de continuité de l'activité économique mise en place. Nos 81 organisations ont su faire remonter les difficultés rencontrées par les entreprises, les agriculteurs, les habitants...leurs attentes...et le CESER a ainsi alimenté des Lettres d'information. Nous avons aussi su continuer à produire des rapports et à les adopter en séances plénières dématérialisées.

Ce même engagement au service des habitants, nous l'avons poursuivi au moment de l'invasion de l'Ukraine par la Russie avec ses conséquences économiques en Europe et dans le monde. Nous avons pris conscience de l'urgence et de la nécessité de regagner nos souverainetés énergétique, industrielle de défense et alimentaire. Le CESER a fait des propositions en ce sens dans son dernier Avis sur les énergies décarbonées. La Région nous a suivis.

Pour une écologie inclusive

Le changement climatique impacte notre région comme partout ailleurs, aussi, vous avez su contribuer aux rapports votés depuis 2018 sur le sujet et à la réussite des manifestations que le CESER a organisées, telles que :

- La conférence internationale sur la pollution par les plastiques « Sauvons la Méditerranée » du 29 septembre 2022 qui s'est tenue dans le cadre de l'Eurorégion sous la Présidence de l'Occitanie. Le CESER Occitanie a organisé avec les CES espagnols de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée, mais aussi du Sud de la France et de la côte méditerranéenne de l'Espagne, cette journée dédiée au sujet de la pollution par les plastiques en Méditerranée. Un travail de construction transfrontalier mené par le CESER Occitanie sur plusieurs mois, la recherche de nombreux contacts ont permis la participation d'une trentaine d'entités publiques et privées venant de 10 régions ou pays de la Méditerranée. Ils ont partagé leurs connaissances et les solutions mises en place. Le but étant de rendre visibles des solutions innovantes appliquées au niveau méditerranéen pour que tous les acteurs puissent s'engager en faveur de la préservation de la Méditerranée : de la société civile aux pouvoirs publics et aux initiatives du secteur privé.

Cet événement qui a rencontré un fort succès auprès de la population et a mobilisé près de 300 acteurs était le premier pas pour construire une coopération plus large tout le long de la Méditerranée. À l'initiative du CESER Occitanie, il a été proposé d'élargir cette communauté à la Région de Murcie, à la Communauté valencienne et à l'Andalousie. L'Arc Méditerranéen était né !

Premier objectif, partager et capitaliser les informations en possession des organismes de recherche autour de trois axes :

- Connaissance de la pollution
- Recyclage
- Produits / Matériaux de substitution

Pour combattre et agir sur ce type de pollution, nous devons améliorer notre connaissance de la pollution en Méditerranée et être en capacité de la mesurer pour savoir si les actions menées sont utiles, s'il faut réorienter les mesures prises, etc. À ce jour, il existe de la data pour les océans mais il faut l'améliorer pour la Méditerranée. Nous avons travaillé en étroite concertation avec nos homologues des CES et CESC concernés pour aboutir à la validation d'une Charte du réseau des CES de l'Arc Méditerranéen. Le 1^{er} décembre, avec l'accord du Bureau, j'ai signé au nom du CESER avec mes homologues des CES de l'Arc méditerranéen, la Charte constitutive de la Conférence des CES de l'Arc méditerranéen, tel que nous nous y étions engagés. Dans ce cadre, seront poursuivis les objectifs de création d'un observatoire par la mise en réseau des laboratoires de recherche des différents pays qui travaillent sur le sujet de la pollution plastique, de participation aux différents événements internationaux qui œuvrent à la préservation des milieux marins, d'organisation d'un forum international de la Méditerranée par l'Union européenne. J'en assure la présidence avec le vote unanime de mes collègues à l'issue de la signature de la charte qui crée le réseau le 1^{er} décembre 2023 à Valence.

La feuille de route que nous avons votée prévoit un travail en commun sur la ressource en eau ! La Catalogne finance des bateaux citernes qui depuis Marseille transportent de l'eau du Rhône pour alimenter en eau potable la ville de Barcelone.

- La conférence-débat sur l'urgence climatique et la transformation de nos modèles avec la participation du Directeur de TSE (Toulouse School of Economics), Christian GOLLIER, a permis l'échange avec plus de 150 participants.

La prospective territoriale portée par le CESER

Je tiens également à saluer le travail remarquable de la Section Prospective pendant cette mandature « Les Chemins 2050 » réalisé par vous conseillères et conseillers et personnalités extérieures. Ce travail a servi de base pour l'organisation du colloque de prospective territoriale régionale au mois de juin 2023, permettant de montrer ce que peut être l'utilité d'une réflexion prospective lorsque des choix doivent être faits et dont les effets auront des incidences à moyen et long termes ; un outil utile pour tous les décideurs et acteurs institutionnels, politiques et économiques. La loi 3DS du 21 février 2022 renforce les compétences des CESER en matière de prospective en leur donnant pour mission de conduire des études de prospective territoriale régionale. Notre Section vient d'engager une réflexion sur de nouvelles méthodologies de travail qui pourraient permettre au CESER de pouvoir répondre aux sollicitations de l'État et de la Région en matière de prospective, et à la Section d'être plus réactive quant aux sollicitations des Commissions pour alimenter leurs travaux et de pouvoir produire des éclairages sur des thématiques diverses. Merci à Claude DUPUY et toute son équipe d'avoir beaucoup et bien travaillé.

Une feuille de route avec la Région

Enfin, il nous faut remercier le Conseil régional, la Présidente de Région, les conseillères régionales, les conseillers régionaux et l'administration pour la qualité de la collaboration au cours de ces 6 années. Pas à pas, nous avons renforcé nos relations pour bâtir cette grande région sur un socle de politiques régionales élaborées pour plus de justice sociale et environnementale, un aménagement équilibré du territoire, des souverainetés industrielle, énergétique, sanitaire et alimentaire, et la réalisation des transitions écologique et énergétique.

Nous avons fait vivre la feuille de route que nous avons proposée et fait partager le 02/12/2020.

Nos deux assemblées ont d'ailleurs expérimenté ces 2 dernières années de nouvelles méthodes de travail qui ont donné satisfaction : en 2022, il y a eu l'organisation d'une démarche d'immersion expérimentale sur le thème des bois flottés sur le littoral occitan, associant élus régionaux, conseillers CESER et personnels techniques des 2 assemblées. Dans le cadre de la compétence que lui confère la loi NOTRe en termes de contribution à l'évaluation et au suivi des politiques publiques régionales, le CESER est engagé depuis 2021 dans une démarche d'évaluation du Plan « Économie résiliente, sociale et solidaire » du Pacte vert régional adopté en novembre 2020 (participation à la co-construction du cahier des charges de l'évaluation et du référentiel d'évaluation à expérimenter sur des dispositifs tels le Pack zéro emballage, le Pass commerce de proximité...).

Tout ce travail réalisé méritera un suivi sous la prochaine mandature qui débutera au 1^{er} janvier 2024.

Les derniers travaux de la mandature

Nous allons débuter nos travaux qui vont se dérouler sur la journée.

Ce matin, nous examinerons trois projets d'Avis :

- « Avis du CESER sur le Budget primitif 2024 de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée », préparé par la commission « Finances – Politiques contractuelles – Europe – Suivi et Évaluation des politiques publiques » présidée par Bruno LAFAGE. La Rapporteuse est Karen SERRES.

- « Jeunesse(s) et engagement(s) en Occitanie, comprendre, encourager et accompagner », élaboré par la commission « Éducation – Formation – Emploi – Jeunesse – Enjeux de société » présidée par Olivier-Ronan-RIVAT. La Rapporteuse est Émilie VARRAUD.

- « Formation tout au long de la vie et enseignement supérieur : transitions et évolution des métiers », préparé par la commission « Enseignement supérieur - Recherche – Valorisation – Transfert - Innovation », présidée par Alain RADIGALES. La Rapporteuse est Élisabeth LAVIGNE.

Pour ces deux derniers rapports, en raison d'un empêchement, aujourd'hui c'est Beatriz MALLEVILLE qui présentera le projet d'Avis « Jeunesse(s) et engagement (s) en Occitanie » et Isabelle MONTIER, celui sur la « Formation tout au long de la vie et enseignement supérieur : transitions et évolution des métiers ».

Cet après-midi seront présentés :

- Le nouveau Règlement Intérieur, par Pierre-Jean GRACIA, et dont les modifications ont été approuvées par le Bureau du CESER du 20 novembre 2023 ;
- Le projet d'Avis « Le Fonds souverain régional pour l'ARIS » élaboré par la commission « Activités et mutations économiques – Économie sociale et solidaire » présidée par Éric LALANDE. Le rapporteur est Xavier PETRACHI ;
- Le rapport d'étape sur le Plan régional Eau, fruit du travail des commissions « Espace et Développement rural – Agri-Agro – Forêt – Bois - Alimentation » et « Méditerranée – Littoral – Relations internationales », présidées respectivement par Denis CARRETIER et Marc CHEVALLIER. Yann FORTUNATO présentera ce document.

Je remercie l'ensemble des commissions et leurs présidents, les rapporteur.e.s, les conseillères et conseillers, les chargés de mission et leurs assistantes pour leur investissement et le travail produit.

Le Budget Primitif

Bâtir un budget prévisionnel dans un contexte aussi incertain, à tous les niveaux (international, national, local) et sur tous les plans (économique, climatique, social, géopolitique, financier, etc.) relève presque de la quadrature du cercle. C'est pleinement conscient de cette difficulté que le CESER proposera son analyse du Budget primitif 2024 de la Région Occitanie.

L'engagement des jeunes : un enjeu majeur de société

La jeunesse contribue à développer la résilience des communautés et à stimuler le progrès.

La crise Covid-19 a particulièrement impacté les jeunes de notre pays, de notre région ; leur moral a été fortement atteint, ils ont plus de mal à se projeter dans l'avenir. La pandémie a porté un sérieux coup à l'emploi, aux études, à l'apprentissage des jeunes. Ces éléments sont des freins à leur engagement en plus des problèmes de mobilité, de logement, de transport qui apparaissent particulièrement dès lors qu'ils habitent en milieu rural.

Toutefois, on observe que les jeunes continuent d'être animés par certaines causes qu'ils jugent importantes pour leur avenir et leur bien-être moral : éducation, sport, culture, climat ou environnement. Moteurs du changement et essence de notre société de demain, il est essentiel d'être à l'écoute des jeunes et de leurs besoins.

Dans ce contexte, le Conseil régional d'Occitanie, chef des politiques Jeunesse, doit être attentif aux attentes des jeunes et travailler de concert avec les réseaux associatifs et les professionnels de la jeunesse.

Le CESER s'est emparé de cette question de l'engagement selon quatre axes :

- Co-construire des politiques de jeunesse transversales et cohérentes ;
- Faciliter leur engagement et mieux les informer dans leur territoire de vie ;
- Encourager, accompagner et valoriser leur engagement ;
- Accompagner les porteurs de projet.

Le CESER préconise en particulier de :

- Reconnaître l'expertise et la légitimité des corps intermédiaires, interlocuteurs privilégiés pour les questions liées à la jeunesse, et favoriser leur collaboration et les partenariats ;
- Renforcer les dispositifs en faveur des jeunes tels que les structures d'information jeunesse et y inclure des sources d'information sur l'offre d'engagement existante sur le territoire ;
- Allouer plus de temps aux encadrants et des financements adéquats et durables par des subventions spécifiques, des programmes de soutien financier visant à renforcer les ressources disponibles pour les associations.

La formation tout au long de la vie et enseignement supérieur : transitions et évolution des métiers

L'évolution rapide des métiers, sous l'impulsion de la transition numérique et de la transition écologique, appelle à une révision des approches en matière de formation. L'obsolescence des compétences s'accélère et il devient impératif de se former tout au long de la vie : pour consolider ou actualiser ses connaissances et savoir-faire ; mais aussi dans une démarche d'épanouissement personnel et professionnel. Le CESER propose un projet d'Avis axé sur le développement d'une offre de formation tout au long de la vie dans l'enseignement supérieur, qui réponde aux enjeux des transitions et de l'évolution des métiers.

Le Fonds souverain régional pour l'ARIS – Volet 1

L'Agence régionale des investissements stratégiques (ARIS) n'a, à ce jour, que deux années d'existence. Elle a investi dans 14 projets d'entreprises en région, pour la plupart depuis 2022. Le Fonds souverain régional, quant à lui, a été matérialisé dans la Stratégie régionale pour l'emploi, la souveraineté et la transformation écologique (SRESTE 2022-2028) votée fin 2022.

Les outils du Fonds souverain régional, dont l'ARIS, ont pour vocation de générer un effet de levier auprès de co-investisseurs privés. Ils se veulent complémentaires aux interventions directes et indirectes du Conseil régional en faveur des entreprises et du développement économique de l'Occitanie.

Plan régional Eau

Il vous sera présenté le rapport d'étape sur le Plan régional Eau qui posera les éléments d'analyse et identifiera les axes de travail sur lesquels le futur avis pourrait prioriser sa réflexion. Il appartiendra à la nouvelle mandature de s'en emparer.

En France et en Occitanie, les impacts du changement climatique sur l'eau sont déjà perceptibles. Ils vont aller en s'accroissant. Un manque d'eau de 2 milliards de m³ d'eau en France en 2050 sur la demande reste stable. En Occitanie, on prévoit un déficit de 100 à 200 mm par an par rapport au cumul annuel moyen de 1976-2005. En conséquence, un allongement moyen de la période de sol sec en Occitanie de l'ordre de 2 mois à 4 mois est envisagé. Suite à l'adoption par le Conseil régional d'un « Plan régional Eau », le CESER a produit une contribution s'appuyant sur les éléments déjà exprimés et validés comme le rapport sur les SDAGE adopté le 23 novembre 2021.

Ce sujet de l'eau, particulièrement crucial pour notre région d'Occitanie, a donné lieu le 06 décembre 2023 à Narbonne à un colloque d'une grande ampleur. Il a été porté et organisé en quelques semaines par le CESER et les chambres consulaires ainsi que par Gérard BERTRAND. Quelques 700 participants ont écouté et partagé des trajectoires et des solutions à adopter pour faire face à l'installation de longues périodes de sécheresse dans le Sud de la France. Tous ont dit la nécessité d'agir vite et de

desserrer certains freins administratifs et réglementaires. La Présidente de Région a rappelé qu'un budget de 160 millions d'euros avait été voté pour le Plan Eau jusqu'en 2030 et elle a conforté les intervenants en annonçant qu'elle avait « demandé au Président de la République une souplesse dans les autorisations de réutilisation des eaux usées ».

La Banque des territoires va elle aussi mobiliser 4 milliards d'euros de prêts d'ici à 2028 dans le cadre de son nouveau plan stratégique. Ces prêts qui permettent de financer tous types de projets comme la sécurisation des approvisionnements, la diminution des fuites sur les réseaux, la protection des nappes, la diminution de la pollution, la REUT (réutilisation des eaux usées traitées) sont à la disposition des collectivités et sont malheureusement peu sollicités sur la région Occitanie et lorsqu'ils le sont, il s'agit de faibles montants (en moyenne 1 million d'euros). Il faut également améliorer la cartographie des réseaux pour lesquels les informations se sont perdues au cours du temps, environ 50 % du réseau français n'est pas cartographié. Il y a beaucoup à faire dans tous les domaines et le CESER se félicite d'être un acteur visible et apprécié dans la prise en compte de cette question qui impacte durablement les décennies à venir tant sur le plan de la population que de la souveraineté alimentaire, que du développement économique, de l'entretien des espaces, etc. Sans eau, il n'y a ni agriculteurs, ni agriculture, ni agroalimentaire.

Il sera primordial pour l'Occitanie de faire des projets à l'échelle du territoire, car il conviendra de poser la question des besoins en termes de projets pour notre région. Un comité de pilotage se tiendra dès le 10 janvier 2024, les rendez-vous sont déjà pris avec les conseillers du Président de la République, l'Europe et la Banque des Territoires.

Le 8 décembre, le Conseil Régional de l'Agriculture a tenu une conférence sur l'eau, avec Madame la Présidente de la Région à l'ouverture et Monsieur le Préfet de région en conclusion ; l'amphi de l'ex Midi-Pyrénées était très bien rempli, une très grande mobilisation de toutes les filières des 13 départements était présente avec les chambres d'agriculture et les organisations syndicales, une grande impatience sur l'urgence pour sécuriser la ressource en eau si l'on veut éviter que les gens se détournent des métiers et rendent impossible le renouvellement des générations.

Le Règlement Intérieur

Conformément à la décision du Bureau du 02 octobre 2023, un groupe de travail respectant la parité entre les collègues et la parité femmes-hommes, composé de de conseillères et conseillers, membres du Bureau du CESER a « toiletté » le règlement intérieur. 3 réunions se sont tenues, les 10 et 26 octobre et le 8 novembre 2023.

Ce document a été présenté et adopté à l'unanimité lors du Bureau du 20 novembre.

Il sera présenté pour vote à l'Assemblée par Pierre-Jean GRACIA.

La nouvelle mandature

Toutes les organisations figurant dans l'arrêté de composition publié le 22 novembre 2023, ont reçu un courrier par lequel Monsieur le Préfet leur demande de procéder à la nomination des représentants nominatifs au CESER avant le 15 décembre 2023. Nous ne connaissons donc la composition nominative du CESER que la semaine prochaine au mieux.

Je vous demande d'ores et déjà de noter, si ce n'était déjà fait, la date de l'installation de la nouvelle mandature : Mardi 30 janvier à l'Hôtel de Région de Toulouse, salle Charles de Gaulle en présence de Monsieur le Préfet, Pierre-André DURAND.

Je vous remercie chaleureusement toutes et tous pour votre investissement et le travail accompli au service de l'intérêt général. Je me réjouis que nos rapports aient le courage d'aborder des sujets de société et d'avenir qui ne sont pas toujours consensuels mais toujours en interconnexion avec la préoccupation des citoyens et les problèmes de notre région et de notre pays.

Je souhaite que demain 13 décembre, la candidature de Montpellier Capitale européenne de la Culture soit retenue par le jury.

Nous avons apporté une contribution complémentaire qui a fait l'objet d'une page dans le dossier de la Métropole de Montpellier, inscrivant l'excellence culturelle, patrimoniale, architecturale et universitaire dans un environnement fait d'une mosaïque de territoires d'exception par les vignobles et l'œnotourisme.

Demain le CESER sera invité par l'État à signer le pacte pour l'avenir de la plateforme aéroportuaire de Toulouse à l'horizon 2050. Le CESER a obtenu la nomination d'un directeur de projet, surtout il embarque dans cette signature les territoires d'influences qui sont des territoires d'industrie.

Les Collectivités du Gers et du Tarn-et-Garonne nous en sont reconnaissantes.

C'est aussi cela le CESER en Occitanie !

À la fin du mois, la mandature actuelle arrivera à son terme et il appartiendra à l'administration de gérer les affaires courantes à compter du 1^{er} janvier jusqu'à l'installation de la nouvelle assemblée le 30 janvier 2024 par le Préfet de région.

L'arrêté préfectoral portant composition du CESER Occitanie est paru au recueil des actes administratifs spécial le 22 novembre 2023 : nous connaissons par conséquent la liste des organisations qui seront représentées.

L'arrêté constatant la désignation des membres du CESER doit paraître au plus tard le 31 décembre.

Certains d'entre vous ont fait le choix de ne pas reconduire leur candidature, d'autres reviendront. Sachez que j'ai eu la chance de travailler avec des personnes impliquées, mobilisées pour faire aboutir nos autosaisines et saisines, nos manifestations. Sans vous, j'aurais eu du mal à défendre les positions du CESER, et les avis très majoritairement votés. Je vous réitère mes remerciements

Assemblée Plénière du CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
Le 12 décembre 2023

AVIS
JEUNESSE(S) ET ENGAGEMENT(S) EN OCCITANIE
Comprendre, encourager, accompagner

Avis adopté à l'unanimité

Suffrages exprimés : 149

Rapporteure : **Émilie VARRAUD**
(Avis présenté en séance par Beatriz MALLEVILLE)

Conseil Économique, Social et Environnemental Régional
Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Cet Avis a été élaboré sous l'autorité de la Commission « Éducation – Formation – Emploi – Jeunesse – Enjeux de société » du CESER, présidée par Monsieur Olivier-Ronan RIVAT. Elle adresse ses remerciements aux personnes qui ont bien voulu alimenter sa réflexion :

Monsieur **Laurent LARDEUX**

Sociologue & chargé d'études et de recherches à l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire,

Monsieur **Yannick BLANC**

Vice-Président chargé de prospective à La Fonda

Monsieur **Kamel CHIBLI** (excusé)

Vice-Président en charge de l'Éducation, de l'Orientation, de la Jeunesse et vie lycéenne et étudiante, et du Sport de la Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée

Monsieur **Guillaume DE ALMEIDA CHAVEZ**

Conseiller régional en charge de la Jeunesse et vie lycéenne et étudiante de la Région Occitanie / Pyrénées – Méditerranée

Monsieur **Timothée DOMENACH**

Chargé de déploiement JeVeuxAider.gouv

Monsieur **Samuel OUAHAB**

Co-Président de l'association Tarn-et-Garonne aux Grandes Écoles,

Monsieur **Mehdi BOUBAKER**

Responsable du Pôle Associations Initiatives Étudiantes de la Division de la Vie Étudiante de l'université Toulouse – Jean Jaurès

Madame **Anne-Flora MORIN-POULARD**

Présidente du Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire

Madame **Marianne LOISEAU-NAIL**

Directrice du Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire

Monsieur **Hervé GUÉGAN**

Délégué général de la Ligue de l'Enseignement Occitanie

Monsieur **Erwann FAVRE**

Délégué régional du Mouvement Associatif Occitanie

Monsieur **Vincent GIBERT**

2^e Vice-Président Éducation, Vie Associative, Valeurs de la République et Mémoire

Monsieur **Pascal ÉTIENNE**

Directeur de la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

Madame **Alexandra GUIDICELLI**

Directrice des Ressources Humaines du Groupe Assié Services

Monsieur **Louis MADAULE**
Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Aude

Monsieur **Claude DUMAS**
Membre élu de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Aude

Monsieur **Mohammed OUBALKASSAM**
Directeur du Centre de Formation des Apprentis Interprofessionnel Henri Martin

Monsieur **Xavier BOX**
Directeur du Campus Purple

Madame **Pauline GURGAND**
Apprentie au Centre de Formation des Apprentis Interprofessionnel Henri Martin

Monsieur **Mathéo PURVOST**
Apprenti au Centre de Formation des Apprentis Interprofessionnel Henri Martin

Monsieur **Franck BARTHET**
Membre du Conseil Régional des Jeunes

Monsieur **Gabriel GOUY BOSCH**
Membre de l'Euro région

Aïssata
Volontaire en Service Civique au Centre Régional Information Jeunesse Occitanie

Monsieur **Théo DOUEZ**
Membre du Conseil des Jeunes Toulousains

Madame **Leire IBARGOYEN GARCIA**
Volontaire pour le Corps européen à Info Jeunes Occitanie

Madame **Suzie BRISTIEL**
Bénévole pour le Muret Bike Show, Café'n co et Tous égaux avec les pro

Madame **Sarra BEYAOU**
Volontaire en Service Civique au Centre Régional Information Jeunesse Occitanie

Madame **Loanne CAMGUILHEM**
Bénévole pour le Groupe Miroir du Conseil départemental de la Haute-Garonne

Monsieur **Antoine BOUREAU**
Postier

Monsieur **Thomas VAUTOUR-AHMED**
Fondateur de Agir Ensemble

Commission
« Éducation – Formation – Emploi – Jeunesse – Enjeux de société »

Le Bureau

Président

Olivier-Ronan RIVAT

Vice-Président

Belkacem MOUSSAOUI

Secrétaire

Pierre LAFFON

Les membres

Vincent AGUILERA	Marie-Hélène LACOSTE-FERRAN
Marie-Josée AUGÉ-CAUMON	Zoé LAMBINET
Nathalie BARTHAS	Marie-Agnès LARRIBAU
Nathalie BASQUE	Émilie LEPRON
Robert BASSOLS	Orianne LOPEZ
Marylise BERGER	Beatriz MALLEVILLE
Jean-Marie BEZ	Mathieu MARFAING
Rémi BRANET	Daniel MEMAIN
Dominique CARSSAC	Jean-Jacques MINANA
Sophie COLLARD	Martine PEDULLA
Serge CRABIÉ	Claudine PEIRONE
Pierre DELPEYROUX	Michel RAFFI
Félicie DOMÉNE	Dominique RAMONDOU
Sylvie DORET	Josette RAYNAUD
Martine DUMAS	Sophie ROBLIN
Christelle FARENC	Émilie TABERLY
Nadine GAUBERT-BASTIANI	Claudine TOURRAINE-LEMPEREUR
Myriam GONZATO	Émilie VARRAUD
Émilie JEAN	Nathalie VEYRE
André JOFFRE	

TABLE DES MATIÈRES

I. ÉTAT DES LIEUX DE L'ENGAGEMENT.....	3
1) L'ENGAGEMENT EN FRANCE.....	3
1.1 DONNER DU TEMPS	3
1.2 ENGAGEMENTS MULTIPLES.....	3
1.3 BÉNÉVOLAT : DES ENGAGEMENTS ASSOCIATIFS DIVERS.....	5
2) PORTRAIT DES JEUNESSES D'OCCITANIE.....	10
2.1 DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES	10
2.2 EMPLOI/FORMATION	11
2.3 DONNÉES CHIFFRÉES SUR L'ENGAGEMENT DES JEUNES D'OCCITANIE.....	15
II. PRÉSENTATION DE L'ENGAGEMENT	18
1) UN ENGAGEMENT INDIVIDUEL ET IMMÉDIAT.....	18
2) LES DIFFÉRENTES FORMES D'ENGAGEMENT.....	21
2.1 ENGAGEMENTS LIÉS AUX POLITIQUES PUBLIQUES.....	22
2.2 AUTRES TYPES D'ENGAGEMENT	28
III. ANALYSE.....	30
1) LA POLITIQUE JEUNESSE DU CONSEIL RÉGIONAL OCCITANIE	30
1.1 LE PLAN JEUNESSE.....	30
2) DES INITIATIVES POSITIVES EN MATIÈRE D'ENGAGEMENT	31
2.1 LE NUMÉRIQUE	32
2.2 DES LIEUX ET DES ORGANISMES DE L'ENGAGEMENT	33
2.2.1 MILIEU ÉDUCATIF	33
2.2.2 RÉSEAUX ASSOCIATIFS	34
2.2.3 COLLECTIVITÉS.....	35
2.3 DES JEUNES, ACTEURS DE L'ENGAGEMENT.....	36
3) LES FREINS À L'ENGAGEMENT	38
3.1 LA PRÉCARISATION DE LA JEUNESSE	38
3.2 INCIDENCE DES CRISES SANITAIRES SUR LA SANTÉ DES JEUNES.....	40
3.3 ENGAGEMENT POLITIQUE : UNE DÉFIANCE VIS-A-VIS DES INSTITUTIONS ET DU POLITIQUE... ..	41
3.4 PROBLÈME DE MOBILITÉ ET D'OFFRE EN MILIEU RURAL ET PÉRIURBAIN	44
3.5 LES QUARTIERS SOUVENT DÉLAISSÉS PAR LES POLITIQUES PUBLIQUES.....	45
3.6 MANQUE DE VISIBILITÉ DE L'OFFRE ET ENJEUX.....	46
IV. PRÉCONISATIONS	48
CONCLUSION.....	53
ANNEXE.....	57
1) PLAN JEUNESSE 2023 RÉGION OCCITANIE.....	57
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	61

« J'ai constaté un fort engagement local des jeunes qui ont un besoin de sens dans leur développement et leur construction pour devenir adultes mais qui ont une perte de confiance dans le fait politique. »

« L'engagement est motivé par la réalité du territoire rural où l'offre est souvent restreinte. »

Paroles de jeunes auditionnés

INTRODUCTION

La solidarité, l'aide mutuelle jouent un rôle primordial en matière de cohésion sociale. L'engagement, l'altruisme essaient de répondre aux besoins parfois non satisfaits et de palier notamment les manques des politiques publiques. Il ne s'agit pas seulement d'une simple satisfaction individuelle mais également d'un acte bénévole, généreux envers l'autre. S'engager est le fait de s'impliquer dans quelque chose pour donner du sens à sa vie, c'est aussi donner du temps pour les autres ou pour une cause. Cette démarche, chez les jeunes, participe également à leur développement personnel, à leur éducation et leur formation, à leur capacité d'adaptation, à la cohésion sociale et à la citoyenneté. Comme le disait Muhammad YUNUS¹, "la jeunesse est la période de la vie où les rêves se forment et où l'engagement peut devenir une force irrésistible pour le changement."

Leur engagement en tant que citoyen est un enjeu majeur de notre société. Les jeunes sont trop souvent perçus comme désengagés ou avec un engagement peu visible, la réalité est plus contrastée. Certes, ils le sont moins que les générations précédentes dans la vie électorale ou syndicale. Cependant, nombreux sont ceux qui le font dans des causes qui leur tiennent à cœur telles que l'éducation, le sport, la culture, le climat, l'environnement, les causes humanitaires et internationales et force est de constater que leur forme d'engagement a changé en lien avec l'évolution de la société dans laquelle ils vivent. La jeunesse en Occitanie suit cette évolution.

Dans ce contexte, le CESER Occitanie a décidé de s'autosaisir sur l'engagement des jeunes. Dans ce cadre, des auditions de sociologues, d'élus jeunesse, d'associations, de jeunes ont été menées et complétées par des sources documentaires variées.

Souvent méconnu, l'engagement des jeunes en Occitanie est peu valorisé. Après une analyse nationale et une appréciation de la dynamique en région, l'autosaisine s'attache à explorer les différentes possibilités offertes par les politiques publiques et les autres types d'engagement.

Dans un second temps, elle dresse une analyse de la politique jeunesse de la région et met en exergue les initiatives positives et les différents freins et enjeux.

Enfin, elle développe les préconisations du CESER afin de renforcer l'engagement des jeunes en Occitanie.

¹ **Muhammad YUNUS**, né le 28 juin 1940 à Chittagong au Bangladesh, est un économiste et entrepreneur bangladais connu pour avoir fondé, en 1976, la première institution de microcrédit, la Grameen Bank. Surnommé le « banquier des pauvres », il reçoit le prix Nobel de la paix en 2006.

I. ÉTAT DES LIEUX DE L'ENGAGEMENT

1) L'ENGAGEMENT EN FRANCE

L'engagement des Français peut être évalué sur le temps qu'ils consacrent à différentes activités et également sur la diversité de leurs démarches.

1.1 DONNER DU TEMPS



Lecture : En moyenne, 38% des Français donnent de leur temps, en 2023 ; 37% parmi les hommes et 38% parmi les femmes.

Figure 1- Extrait d'une recherche collaborative menée par la CRAJEP et présentée le 2 juin 2023

L'étude du CRAJEP² montre que, en moyenne, 38 % des français donnent du temps en 2023, s'engagent. Avec un taux de 44 %, il est le plus fort chez les 15/34 ans, contre 33 % pour les 50/64 ans.

Le niveau d'étude a une conséquence directe sur sa force puisque ce sont les plus diplômés qui donnent le plus de leur temps (42 %). Il est plus faible chez les moins diplômés (31 % pour les CAP, BEP).

1.2 ENGAGEMENTS MULTIPLES

D'autre part l'étude du CRAJEP présente, sous forme de graphique, l'engagement sous toutes ses formes en 2023 :

² CRAJEP Occitanie est une coordination volontaire d'associations, d'unions et de fédérations régionales intervenant sur le secteur Jeunesse Éducation Populaire à l'échelle du territoire régional. Présentation lors de l'audition de Madame Anne-Flora MORIN-POULARD et Madame Marianne LOISEAU-NAIL lors de la Commission 5 du 7 avril 2023.

Engagements multiples

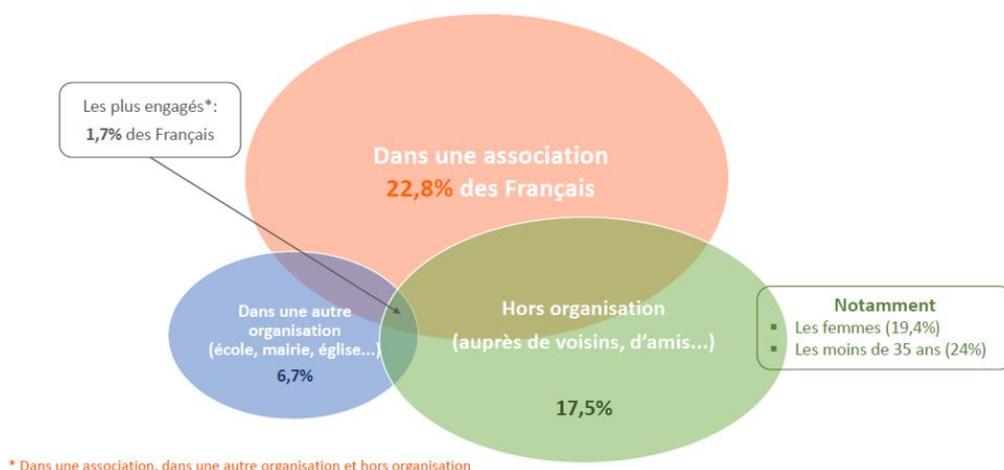


Figure 2 - Extrait d'une recherche collaborative menée par la CRAJEP et présentée le 2 juin 2023

En 2023, 22,8 % des Français s'engagent dans une association, 17,5 % hors organisation (auprès de voisins, amis) et 6,7 % dans une autre organisation (écoles, mairies, églises), diversifiant la démarche.

L'étude réalisée par BVA pour la Fondation Jean Jaurès en 2021, intitulée "Les Français sur le fil de l'engagement", explore le paysage de l'engagement civique et politique en France. Elle vise à comprendre les attitudes et les comportements des Français en matière d'engagement, ainsi que les facteurs qui influencent leur participation.

Elle révèle que cet engagement est complexe et multifacette. Elle met en évidence une grande diversité d'engagements, allant des actions individuelles aux mobilisations collectives pour différentes causes, telles que l'environnement, l'égalité des genres, la solidarité, ou encore la défense des droits de l'homme.

Elle met également en lumière l'importance des valeurs et des convictions personnelles dans le processus d'engagement. Des idéaux tels que la justice sociale, la démocratie, l'égalité et la liberté sont les principales motivations des Français. Cependant, certains obstacles entravent leur démarche, tels que le manque de confiance envers les institutions, le sentiment d'impuissance ou encore les contraintes de temps et de ressources.

Par ailleurs, l'influence croissante des réseaux sociaux et des nouvelles technologies sur l'engagement citoyen y est soulignée. Les plateformes en ligne offrent de nouvelles opportunités de mobilisation et de participation, mais elles peuvent également contribuer à la polarisation et à la fragmentation de la société.

Des points révélateurs issus de cette étude :

Perception de l'engagement : il est une valeur positive pour 82 % des français, très positive pour 19 % d'entre eux (24 % chez les jeunes)

Comment les Français s'engagent-ils ? : 54 % via la signature d'une pétition, 52 % par des dons à des associations, 46 % avec leur comportement de consommateur, 9 % en étant membre d'une association, 4 % en étant membre d'un syndicat, 2 % en étant membre d'un parti politique et 2 % en tant réserviste.

Quels sont les moyens d'actions que les Français jugent comme « efficaces » ? : s'engager dans une association pour 71 % (80 % chez les jeunes), voter pour 70 %, faire un don pour 64 %, signer une pétition pour 57 %, manifester pour 46 %, en parler sur les réseaux sociaux pour 41 % et adhérer à un parti politique pour 28 %.

Cette notion d'engagement multiple sera développée dans ce rapport (I-C) sur les formes d'engagement des jeunes.

1.3 BÉNÉVOLAT : DES ENGAGEMENTS ASSOCIATIFS DIVERS

Le bénévolat désigne des formes d'implication différentes se distinguant par leur portée et leur contexte.

1. Portée de l'implication : il y a un bénévolat qui se réfère à une implication plus globale au sein d'une association. Il peut inclure des responsabilités de gestion, de prise de décision et de participation active à la vie de l'association. L'engagement peut être plus structuré et nécessiter une adhésion formelle à l'association.

En revanche, un autre type existe que l'on peut qualifier d'opérationnel peut être plus spécifique et ponctuel, impliquant souvent une contribution plus limitée dans le temps et les responsabilités.

2. Objectif et finalité : dans le premier cas, l'engagement est souvent motivé par une adhésion aux valeurs et aux objectifs de l'association. Les personnes y adhérant ont souvent un intérêt particulier pour la cause défendue et souhaitent y contribuer activement.

Le bénévolat opérationnel peut être plus diversifié en termes de causes et d'objectifs, les volontaires pouvant choisir de s'impliquer dans différentes organisations en fonction de leurs intérêts personnels.

3. Niveau d'organisation : l'engagement implique souvent une participation plus structurée et organisée. Les membres engagés associativement peuvent occuper des postes au sein de l'association, tels que président, trésorier, secrétaire, etc. Ils peuvent participer à des réunions régulières, prendre part aux prises de décision et s'impliquer dans la gestion globale de la structure.

Le bénévolat opérationnel peut être plus informel et ne nécessiter aucune adhésion ou responsabilité formelle.

4. Deux dispositions permettent la rémunération des dirigeants associatifs bénévoles, sans que ne soit remis en cause le principe de gestion désintéressée :

- l'administration admet, par tolérance, une rémunération dans la limite de $\frac{3}{4}$ du SMIC d'un dirigeant bénévole ;

- la loi permet de rémunérer de 1 à 3 dirigeants (selon que le montant des ressources privées de l'association est supérieur à 200 000 €, 500 000 € ou 1 million €) sans excéder mensuellement 3 fois le plafond de la sécurité sociale, soit 9 933 € par mois pour l'année 2018.

5. **Durée de l'implication** : l'engagement est souvent plus durable et sur le long terme, avec des personnes impliquées sur une période prolongée, parfois même pendant des années.

Le bénévolat opérationnel, en revanche, peut-être plus flexible en termes de durée d'implication, allant d'une participation ponctuelle à des engagements plus réguliers, mais de plus courte durée.

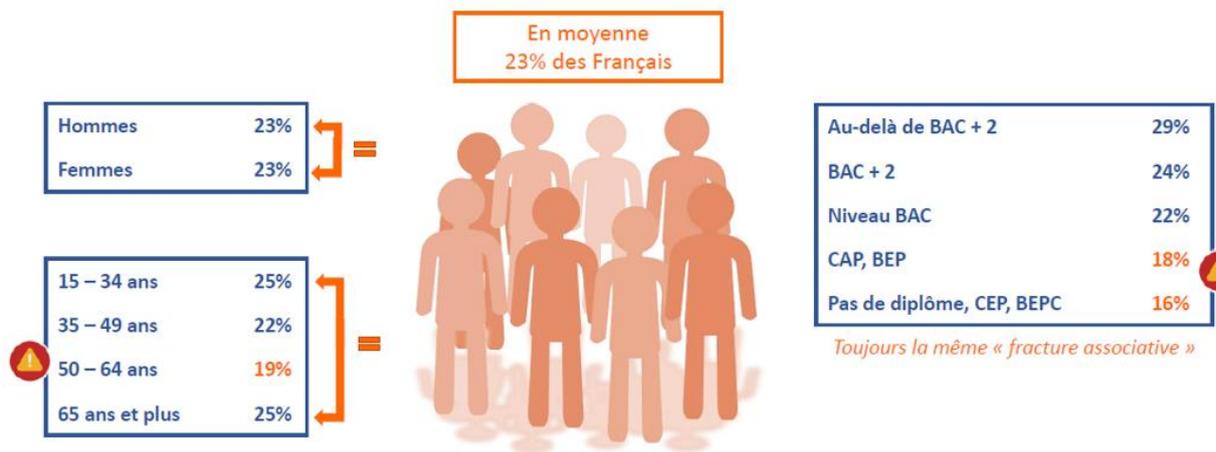
Il est important de souligner que certaines personnes peuvent être engagées et faire du bénévolat opérationnel.

Dans son éditorial, Nils PEDERSEN³ souligne que la vitalité associative de la France et l'engagement ne faiblissent pas. De nouvelles formes de bénévolat émergent.

Selon les mots d'Albert CAMUS : « les hommes vivent et ne peuvent vivre que sur l'idée qu'ils ont quelque chose de commun où ils peuvent toujours se retrouver ». C'est bien cet idéal commun qui nous unit et nous motive. L'engagement repose sur un subtil mélange d'affinités électives, de motivations personnelles et de sens de l'intérêt général. Il suffit d'observer le nombre de services civiques en moins de dix ans ou encore le développement d'un engagement informel.

S'engager avec ou en faveur des autres, ouvre un nouveau rapport au temps et à l'altérité qui fait émerger une forme de transcendance. Les bénévoles sont animés par une utopie réaliste, celle de contribuer au bien commun, d'être acteur de la construction de sa propre destinée.

Selon les propos de CAMUS : « chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le refera pas. Mais sa tâche est plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde ne se défasse. »



Lecture : En moyenne, 23% des Français sont bénévoles dans une association en 2023 ; une proportion identique parmi les hommes et parmi les femmes ; identique aussi parmi les moins de 35 ans et parmi les 65 ans et plus (25%).

Figure 3 - Extrait d'une recherche collaborative menée par la CRAJEP et présentée le 7 avril 2023

³ Éditorial de la Tribune Fonda « les dynamiques de l'engagement ». Fonda réunit des personnes et des organisations et défend la liberté et le développement de la vie associative

En effet, si l'on étudie de près les statistiques concernant l'engagement des Français dans le bénévolat en 2023, on constate que 23 % y sont engagés avec un investissement plus fort dans la tranche des plus jeunes et des plus âgés (25 %), les plus diplômés représentent toujours une part plus importante (29 %) contrairement aux moins diplômés (16 %).

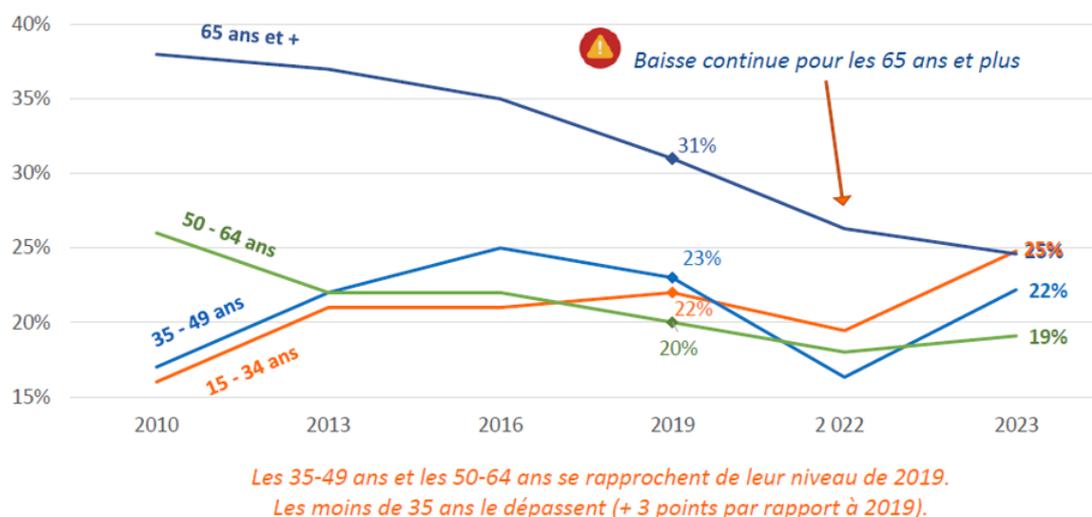


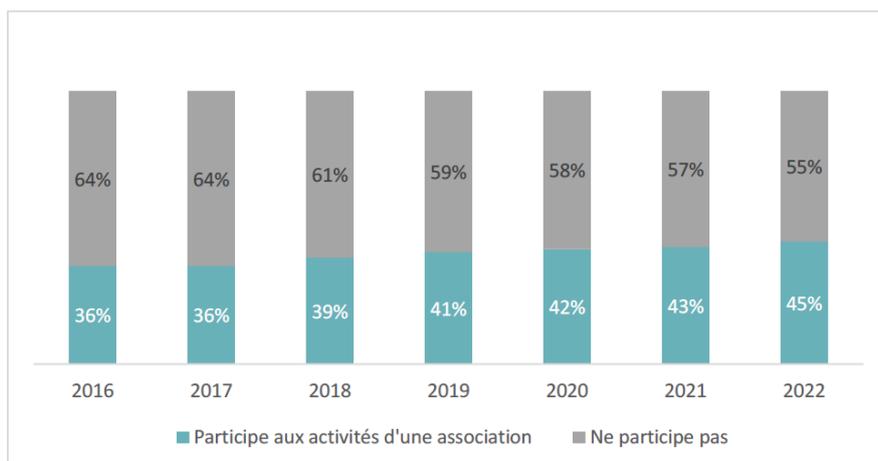
Figure 4 - Extrait d'une recherche collaborative menée par la CRAJEP et présentée le 7 avril 2023

La courbe ci-dessus est très significative car elle montre clairement que l'engagement dans le bénévolat depuis 2010 a nettement évolué et baissé drastiquement chez les plus âgés (37 % en 2010 contre 25 % en 2023) et chez les 50-64 ans, contrairement aux jeunes (16 % en 2010 et 25 % en 2023).

En 2022, la participation des jeunes à une association ou à une autre organisation, atteint son plus haut niveau depuis 2016 : selon la définition très large retenue dans le baromètre jeunesse, 51 % auraient ainsi donné bénévolement de leur temps à un moment de l'année, en progression de 13 points par rapport à 2016 et de 6 points par rapport à 2020. En 2022⁴, 45 % déclarent avoir fait partie ou participer aux activités d'une association (sportive, culturelle, de loisirs, de jeunes, humanitaire, politique) soit une augmentation de 2 points par rapport à 2021.

⁴ « Moral, état d'esprit et engagement citoyen des jeunes en 2022 » Résultat du baromètre DJEPVA sur la jeunesse – INJEP Notes & Rapport septembre 2022

GRAPHIQUE 21. FAITES-VOUS PARTIE D'UNE ASSOCIATION, OU PARTICIPEZ-VOUS À SES ACTIVITÉS ?
(EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2022, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017 et 2016.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Lecture : En 2022, 45 % des jeunes font partie ou participent aux activités d'une association, contre 43 % en 2021.

Les 18-24 ans sont également plus investis que les 25-30 ans (36 %). L'engagement associatif reste très corrélé au diplôme : 31 % avec un niveau inférieur au bac sont impliqués, contre 52 % avec un niveau supérieur au bac. C'est en partie ce qui explique que les étudiants (52 %) et ceux en emploi (51 %) soient davantage engagés que ceux au chômage (24 %).

TABLEAU 3. CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES CHEZ LES JEUNES

Caractéristiques sociodémographiques des jeunes qui adhèrent à une association ou participent à ses activités chez les 18-30 ans

- 53 % des hommes (vs. 37 % des femmes)
- 53 % des 18-24 ans (vs 36 % des 25-30 ans)
- 52 % des diplômés du baccalauréat ou plus (vs 31 % des jeunes tout au plus diplômés du baccalauréat)
- 52% des étudiants sans emploi
- En emploi 51 %
- 54 % des jeunes qui résident chez leurs parents vs 40 % des jeunes qui vivent dans un logement autonome
- 53 % des jeunes en couple avec enfants (vs 37 % des célibataires)
- 53 % des Franciliens (vs 25 % des Ultramarins)

Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2022, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017 et 2016.

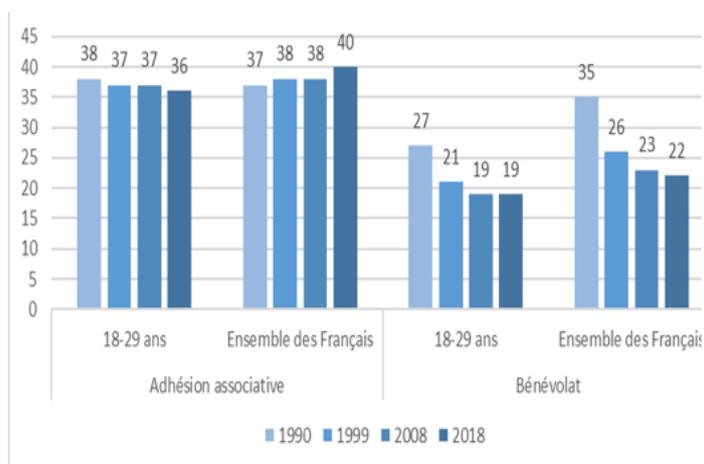
Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Lecture : En 2022, chez les 18-30 ans, 53 % des hommes et 37 % des femmes adhèrent à une association ou participent à ses activités.

Sur les 51 % de bénévoles : 21 % sont assidus avec quelques heures chaque semaine tout au long de l'année ; 16 % sont réguliers avec quelques heures chaque mois, tout au long de l'année et 14 % sont des bénévoles occasionnels s'engageant à une période précise de l'année ou dans le cadre d'un évènement.

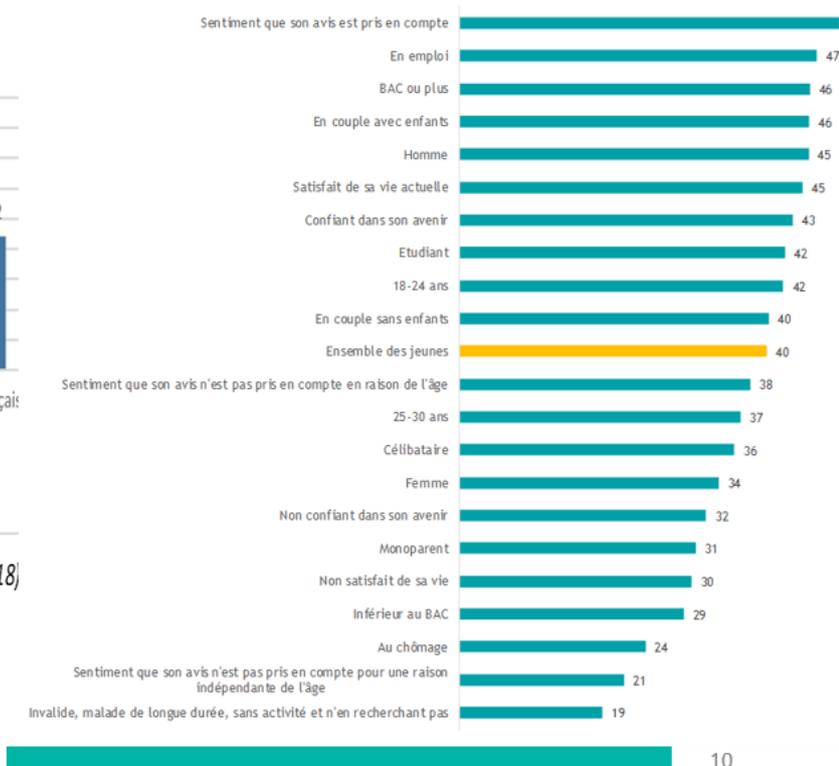
Toutefois, le nombre baisse chez les jeunes et au sein de l'ensemble des Français par rapport à une participation associative stable. Les associations ont pourtant besoin d'eux car leur engagement est différent de celui des seniors. Selon une étude d'impact réalisée par JeVeuxAider.gouv, lorsque on leur demande la raison de leur implication, ils répondent en priorité pour se sentir utiles, développer leurs compétences, trouver de nouvelles relations, participer à des actions innovantes et enfin militer pour une cause.

Graphique 7. Adhésion associative et bénévolat des 18-29 ans de l'ensemble des français



Source : Enquête européenne sur les valeurs - EVS (vagues de 1990, 1999, 2008 et 2018)

Graphique 8 : profil sociodémographique des jeunes participant aux activités d'une association



10

À RETENIR :

Même si les Français considèrent à 82 % l'engagement comme une valeur positive, ils ne sont que 38 % à donner de leur temps en 2023. Cependant, les jeunes semblent plus enclins à le faire soit 44 % d'entre eux. Même si 71 % des Français considèrent que s'engager dans une association est efficace, seulement 22,8 % le font réellement. Les jeunes ont augmenté leur participation dans les associations de 2016 à 2022 (soit 45 % en 2022) et ont une participation relativement équivalente en Occitanie et en France. Leur engagement dans le bénévolat augmente de 2010 à 2023 contrairement aux plus âgés et est plus fort chez les diplômés. Les statistiques s'accordent à démontrer que l'engagement est multiple chez les Français et la jeunesse.

2) PORTRAIT DES JEUNESSES D'OCCITANIE

L'engagement des jeunes est un enjeu majeur pour la société contemporaine, notamment en Occitanie. Cette région, la plus grande de France en termes de superficie, compte environ 6 101 005 habitants,⁵ dont près d'un quart est âgé de moins de 25 ans. Dans ce contexte, il est essentiel de s'intéresser à l'engagement des jeunes et de comprendre comment ils peuvent contribuer à la construction d'une société plus solidaire et plus juste.

L'Occitanie se caractérise par une grande diversité territoriale, avec des zones urbaines dynamiques comme Toulouse ou Montpellier, et des zones rurales où la population est plus dispersée. Cette diversité a des conséquences sur l'engagement des jeunes, qui peut varier selon les territoires.

2.1 DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Avec une croissance de 0,7 % par an entre 2014 et 2020, c'est, avec les Pays de la Loire, la région de métropole où la population augmente le plus vite sur cette période après la Corse. Ce dynamisme démographique est exclusivement porté par les migrations. La fécondité y est relativement faible, tandis que le vieillissement de la population y est marqué (100 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans).

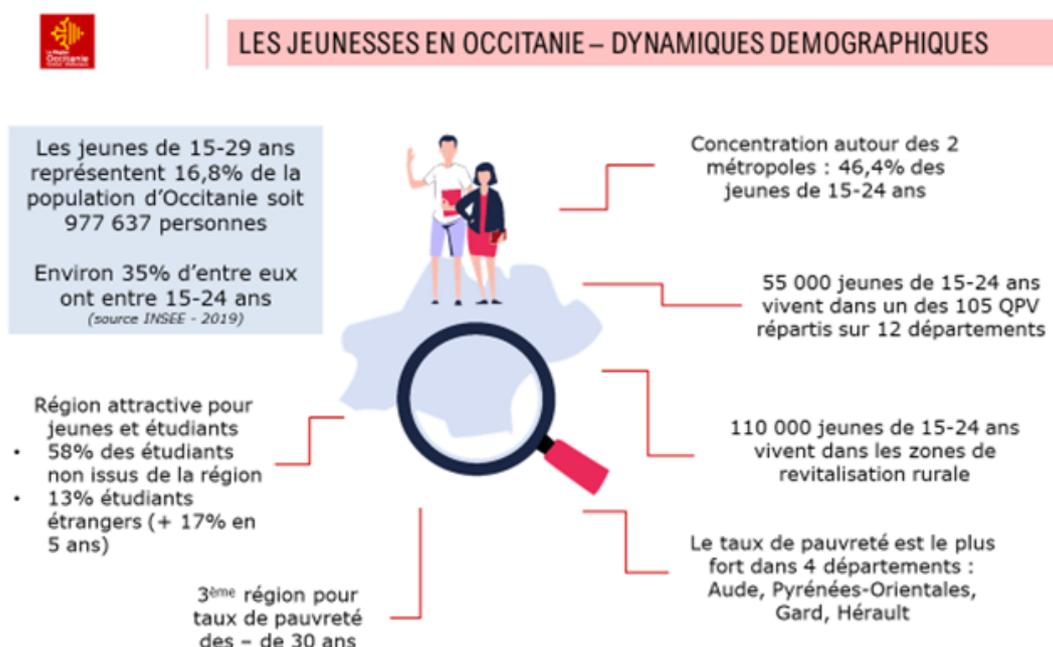


Figure 5 - Présentation « l'Occitanie, l'Europe et le monde », février 2022 - Direction des Relations Européennes et Internationales – Service Europe et Mobilité Internationale - Région Occitanie

⁵ Données INSEE, estimation de la population par région au 01/01/2023

Cette représentation⁶ montre clairement que la région est vieillissante mais reste attractive pour les jeunes étudiants avec des problématiques sociales et territoriales spécifiques.

2.2 EMPLOI/FORMATION

L'étude INJEP⁷ de 2021 donne un aperçu du regard des jeunes sur leur carrière professionnelle qui prendraient encore davantage en compte le montant des rémunérations qu'au niveau national, s'ils devaient choisir une voie professionnelle aujourd'hui. Il s'agit du premier critère de choix aussi bien sur le plan national que régional. La hiérarchie des autres critères est identique entre la région et l'ensemble du pays : la possibilité de conjuguer vie de famille et vie professionnelle et l'intérêt, le contenu du travail en occupent les deuxièmes et troisièmes positions.



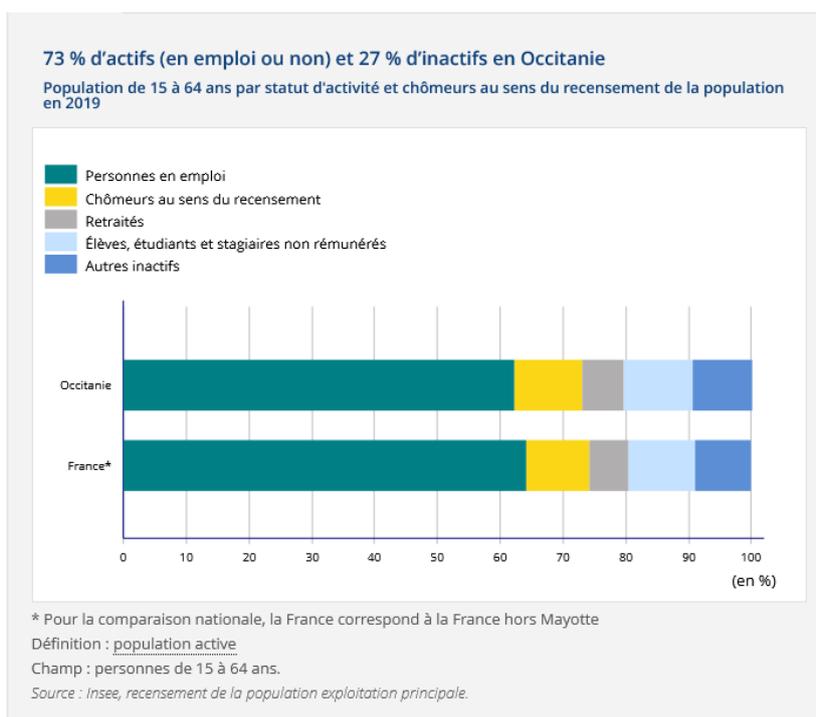
Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.
Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

L'Occitanie est la 2^e région de métropole la plus touchée par le chômage, après les Hauts-de-France. En 2021, il est établi à 9,3 % de la population active régionale, soit 1,4 point de plus qu'en moyenne en France. Mais de grandes inégalités existent sur le territoire : deux de ses départements ont les taux de chômage les plus élevés de métropole (Pyrénées-Orientales et Hérault), alors que la Lozère a l'un des plus faibles.

Selon une audition de l'INSEE de 2020, 23,9 % de jeunes étaient au chômage en 2020 hors Mayotte. Le graphique ci-dessous montre que la proportion de chômeurs en Occitanie en 2019 est légèrement au-dessus de celle de la France (environ 10 %) :

⁶ Présentation « l'Occitanie, l'Europe et le monde », février 2022 - Direction des Relations Européennes et Internationales, – Service Europe et Mobilité Internationale - Région Occitanie

⁷ État de l'art et état des lieux des travaux de recherche sur la thématique « engagement des jeunes Commande du CRAJEP Occitanie , en appui sur la Maison de Sciences de l'Homme sud – Montpellier – Dispositif Trait d'Union – juillet 2022



LES JEUNESSES EN OCCITANIE – EMPLOI/FORMATION



NEET
22% des jeunes de 16-29 ans ne sont ni scolarisés, ni en emploi ni en formation (contre 19,9% au niveau national), un taux en constante augmentation (4^{ème} région en difficulté)

Demandeurs d'emploi
16 % des demandeurs d'emploi ont moins de 26 ans, un taux conforme à la moyenne nationale (2020)
3 « profils de jeunes »

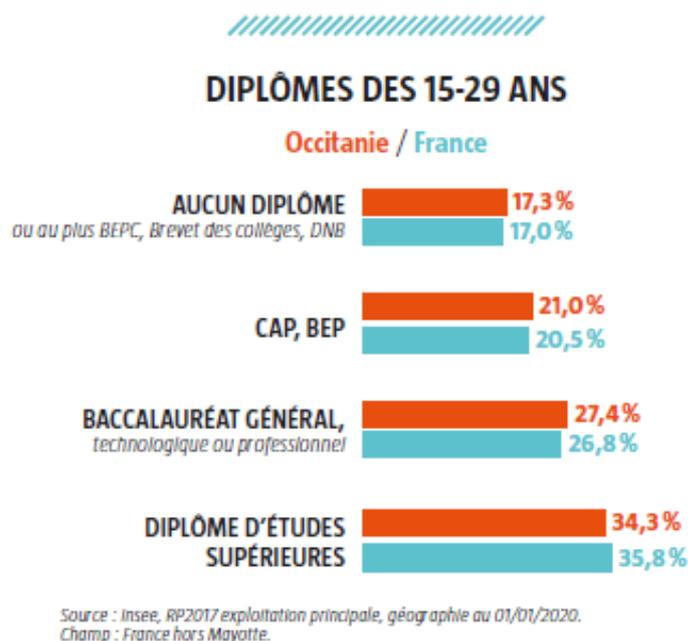
Décrochage
Un taux de décrochage scolaire précoce dans les quartiers politiques de la ville : 73% des + de 15 ans sont sans diplômes



Figure 6 - Présentation « l'Occitanie, l'Europe et le monde », février 2022 - Direction des Relations Européennes et Internationales – Service Europe et Mobilité Internationale - Région Occitanie

Si l'on considère les chiffres ci-dessus ⁸ de 2020, on s'aperçoit qu'une part importante de jeunes demeurent éloignés de l'emploi en Occitanie avec également un taux de décrochage scolaire précoce élevé.

⁸ Présentation « l'Occitanie, l'Europe et le monde », février 2022 - Direction des Relations Européennes et Internationales – Service Europe et Mobilité Internationale - Région Occitanie

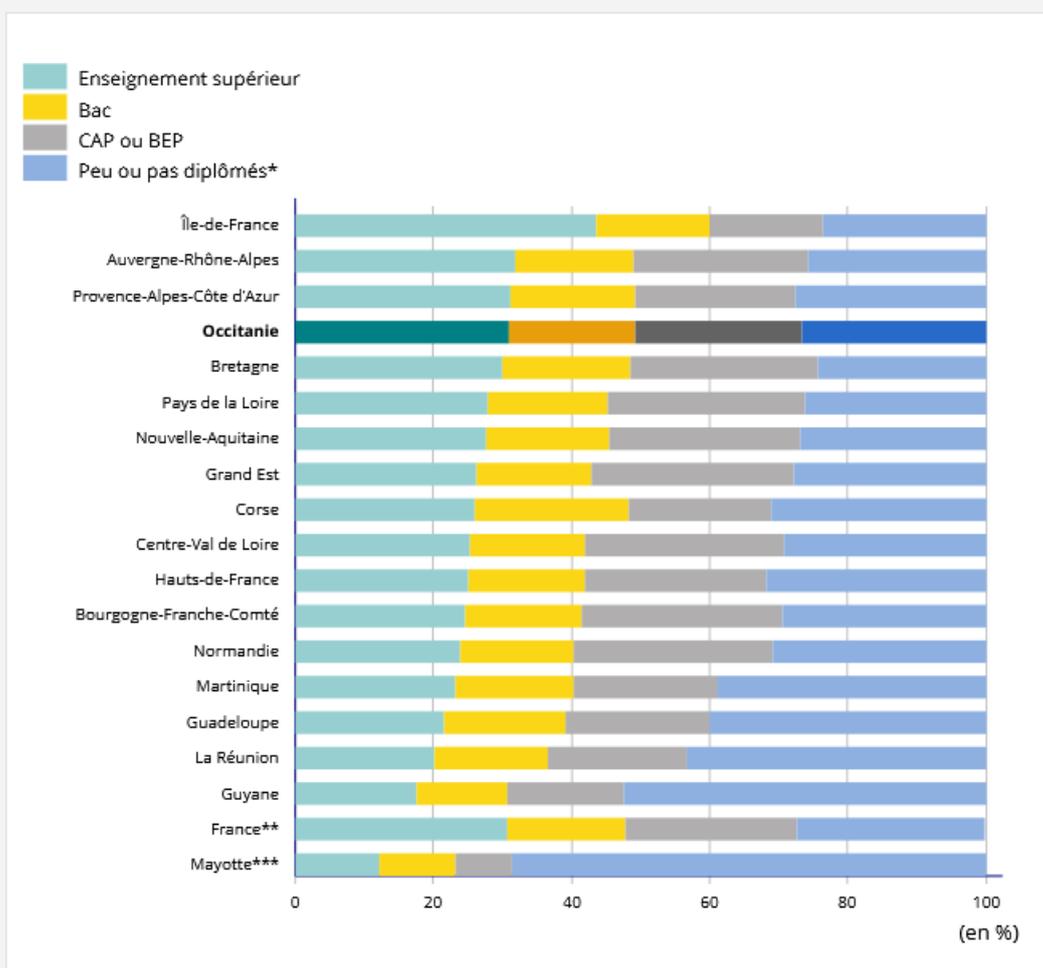


Le bilan ci-dessus issu du baromètre jeunesse 2021⁹ compare la moyenne des diplômés et non diplômés en France et Occitanie, celui-ci étant relativement équivalent et il montre également la forte proportion de jeunes sans aucun diplôme (soit 17,3 % en région).

⁹ Baromètre jeunesse 2021 – Région Occitanie, INJEP

Une proportion importante de diplômés du supérieur en Occitanie

Diplôme le plus élevé des 15 ans ou plus non scolarisés en 2019



* sans diplôme ou détenant au plus le brevet des collèges

** Pour la comparaison nationale, la France correspond à la France hors Mayotte

*** Pour Mayotte, données du Recensement de la Population de 2017

Pour cartographier ces données, cliquer ici : [Carte](#)

Définition : niveau de diplôme

Champ : personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, recensement de la population

Près d'un habitant sur deux¹⁰, âgé de 15 ans ou plus et non scolarisé, possède au minimum un diplôme de niveau bac en Occitanie. Si la part des diplômés de l'enseignement supérieur y est importante, les écarts sont forts entre départements : de 43 % en Haute-Garonne à 24 % dans l'Aude, le Tarn-et-Garonne et l'Ariège.

Des disparités importantes sont relevées entre départements. Il en est de même s'agissant du taux de chômage. En effet, les jeunes ruraux s'orientent plus facilement vers les filières techniques et

¹⁰ Audition INSEE 2020

professionnelles menant vers des emplois moins qualifiés et ceux des quartiers de la politique de la ville sont plus concernés par le décrochage scolaire.

Malgré sa forte attractivité, l'Occitanie se positionnait au 3^e rang des régions les plus pauvres de France pour les moins de 30 ans. Les chiffres de l'INSEE montrent une aggravation suite à la crise sanitaire, la moitié des ménages de moins de 30 ans en situation de pauvreté disposant d'un niveau de vie inférieur à 781 € mensuel.

En 2020, ce sont 22 % des jeunes, de 16 à 29 ans qui ne sont ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation (NEET). En 2018¹¹, 17,4 % des jeunes d'Occitanie âgés de 15 à 29 ans se trouvent dans cette situation soit 171 821 personnes¹. 4^e région de France métropolitaine à la proportion de NEET la plus élevée (après les Hauts-de-France, la Corse et Provence-Alpes-Côte d'Azur), l'écart à la moyenne nationale de 16,2 % tend néanmoins à se réduire légèrement. Le taux de jeunes d'Occitanie dans cette situation atteignait en effet 17,6 % cinq ans plus tôt². Par ailleurs, bien que le nombre de NEET continue de progresser, corrélé la croissance démographique régionale, la hausse observée entre 2013 et 2018 (+ 0,4 %) est plus modérée que lors des précédents recensements (+ 3,9 % entre 2012 et 2017).

Les situations départementales restent disparates. Les territoires les plus ruraux (la Lozère, l'Aveyron, le Gers) ainsi que la Haute-Garonne sont les moins touchés par le phénomène (13,0 % à 15,5 % de NEET parmi les 15-29 ans). À l'inverse, ceux du littoral, l'Ariège et le Tarn-et-Garonne aux taux de chômage les plus élevés de la région, conservent les taux de NEET les plus importants. Les Pyrénées-Orientales sont tout particulièrement concernées : plus d'un quart des jeunes n'y sont pas en emploi et ne suivent ni études, ni formation. Ils ont également connu la croissance la plus importante sur cinq ans (+ 1,6 point), devançant l'Ariège et la Lozère (+ 0,8 point). La proportion de NEET a néanmoins diminué dans la plupart des autres départements, avec une contraction maximale de - 1,1 point observée dans l'Aude.

2.3 DONNÉES CHIFFRÉES SUR L'ENGAGEMENT DES JEUNES D'OCCITANIE

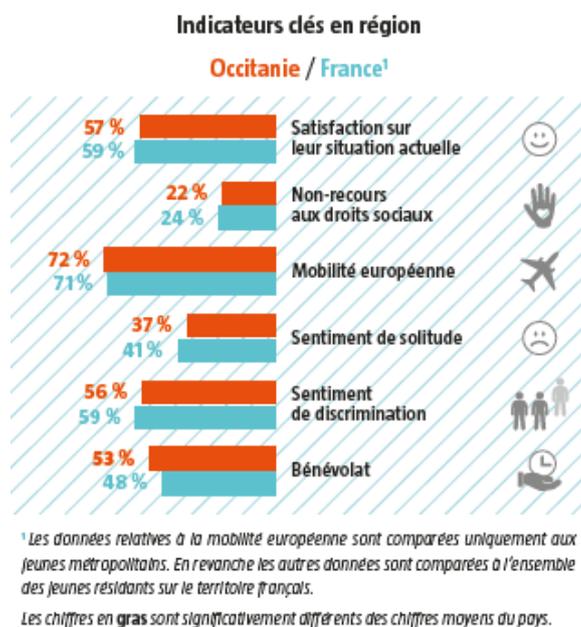
Le baromètre jeunesse 2021¹² Occitanie montre un engagement plus important qu'au niveau national. Ils sont moins nombreux à faire état d'un sentiment de solitude fréquent, survenant tous les jours ou souvent. Ils se distinguent peu de la moyenne du pays en termes de satisfaction sur leur situation de vie actuelle, le non-recours aux droits sociaux, la mobilité européenne ou le sentiment d'avoir été victime de discrimination.

- Leur niveau de satisfaction à l'égard de leur vie est presque identique à celui de l'ensemble des autres : 57 % des jeunes de la région déclarent que de manière générale, leur vie actuelle correspond à leurs attentes (soit - 2 points par rapport à la moyenne nationale).
- Au cours des douze derniers mois, 22% d'entre eux déclarent ne pas avoir bénéficié des dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels ils avaient droit, soit au niveau proche de la moyenne nationale (- 2 points).
- Le taux de mobilité européenne est similaire au taux moyen de France métropolitaine. 72 % des 18 à 30 ans sont déjà partis dans un autre pays européen (tous motifs de départ confondus) soit - 1 point par rapport à la moyenne métropolitaine.

¹¹ Observatoire des publics les plus éloignés de l'emploi, NEET en Occitanie – 2022 Carif Oref Occitanie

¹² Baromètre jeunesse – région Occitanie, INJEP

- 37 % d'entre eux déclarent se sentir seuls tous les jours ou presque, ou souvent, soit 4 points de moins que la moyenne des jeunes en France.
- Les jeunes d'Occitanie s'investissent davantage dans le bénévolat qu'au niveau national : 53 % ont déclaré consacrer de leur temps à des activités bénévoles, soit 5 points de plus que la moyenne nationale.



13

Figure 7 - INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2021, Baromètre jeunesse 2021 - région Occitanie, INJEP

Une étude de l'INJEP réalisée à partir d'un questionnaire en ligne, complété par des entretiens individuels et des groupes de discussion sur les jeunes en Occitanie a été publiée en 2019¹⁴. Menée auprès de 2000 jeunes âgés de 15 à 29 ans y résidant, elle visait à mieux comprendre leurs aspirations, pratiques et comportements afin de mieux adapter les politiques publiques à leurs besoins.

Ses résultats montrent une relative satisfaction de leur situation actuelle, mais qu'ils sont conscients des difficultés liées à l'insertion professionnelle et à la formation. En effet, près de la moitié de ceux interrogés estiment que la formation initiale ne leur a pas permis d'acquérir les compétences nécessaires pour s'insérer sur le marché du travail.

L'étude montre également une appétence pour la vie associative. En effet, près de 30 % des interrogés sont membres d'une association, un taux supérieur à la moyenne nationale. Cet engagement se concentre essentiellement sur des thématiques liées à la culture et aux loisirs, plutôt que sur des enjeux sociaux ou politiques. En termes de pratiques culturelles, une forte fréquentation des festivals, des concerts et des événements culturels est mise en avant ainsi qu'un fort attachement aux traditions locales et à la culture occitane.

¹³ Baromètre jeunesse – région Occitanie, INJEP

¹⁴ Baromètre Jeunesse – région Occitanie, 2019

Enfin, un certain optimisme apparait quant à leur avenir et à celui de la région. Ils sont attachés à leur territoire et à leur qualité de vie, mais sont conscients des enjeux environnementaux et souhaitent contribuer à la construction d'une société plus durable et plus solidaire.

Une autre enquête de l'INJEP intitulée "Engagement et participation des jeunes en Occitanie" de 2018 confirme cette tendance à l'engagement des jeunes de la région. 43 % des interrogés se déclarent "très engagés" ou "engagés" dans la vie associative, contre 38 % au niveau national. Les jeunes d'Occitanie sont également plus nombreux que la moyenne nationale à être membres d'une association ou d'un collectif de jeunes.

L'étude de l'INJEP intitulée "Jeunesses Occitanie" de 2017 montre que 55 % des jeunes de la région ont participé à une action bénévole ou militante au cours des douze derniers mois, soit 8 points de plus que la moyenne nationale. Cette même enquête montre également qu'ils s'engagent davantage dans le domaine de la culture et de l'animation socioculturelle que dans le domaine de la solidarité internationale ou de l'environnement.

Cependant, ces études révèlent également que l'engagement des jeunes en Occitanie reste inégal selon les territoires et les milieux sociaux. Les zones rurales et quartiers prioritaires de la politique de la ville sont par exemple moins engagés que les jeunes des grandes villes. De même, les jeunes issus de milieux modestes ou défavorisés sont moins nombreux à s'engager par rapport à ceux issus de milieux favorisés.

À RETENIR :

Si l'on dresse le portrait de la jeunesse d'Occitanie et de sa démographie, la région se caractérise par une grande diversité territoriale et des disparités démographiques. Elle reste attractive pour les étudiants. Les statistiques sur l'emploi et la formation des jeunes d'Occitanie montrent un chômage supérieur à la moyenne française notamment en 2019 et une augmentation de ceux éloignés de l'emploi en 2020. La moyenne des non diplômés y reste élevée soit 17,3 %. Malgré une forte attractivité, elle fait partie des plus pauvres pour les moins de 30 ans. Les données chiffrées démontrent également une satisfaction des jeunes d'Occitanie par rapport à leur situation actuelle soit 57 % en 2021 et un engagement important dans les associations, le sport, les loisirs et la culture de 2017 à 2021.

II. PRÉSENTATION DE L'ENGAGEMENT

1) UN ENGAGEMENT INDIVIDUEL ET IMMÉDIAT

Selon une personne auditionnée : « *Le rapport à l'engagement a changé, ce qui prime, ce sont les appétences personnelles, les désirs, on quitte le domaine du collectif pour aller vers l'individuel : cela pose la question de la cohésion sociale. Ce qui alimente l'engagement des jeunes, c'est le rapport à l'action. Ils s'engagent sous forme de zapping. L'engagement des jeunes est pluriel, divers, il s'exprime principalement sur une cause mais pour répondre à une forme d'immédiateté (efficacité, efficience). Les jeunes sont « multi engagés » : le temps d'engagement a augmenté mais comme il est multiple, le temps offert pour chaque cause est moins important.* »

L'ouvrage « *L'engagement des jeunes, un processus qui appartient au passé* »¹⁵ traite de la question de savoir en quoi l'engagement des jeunes de 18 à 25 ans aujourd'hui diffère de celui d'hier. Le rapport affirme qu'il est actuellement davantage axé sur le court terme et les projets bien délimités, alors que celui d'hier était plus idéologique et militant. Les médias jouent un rôle important dans la façon dont les jeunes s'engagent aujourd'hui, car ils sont plus attirés par des formes d'engagement plus directes et plus visibles. Le pragmatisme l'emporte sur l'idéologie politique.

Arrivent en tête de leurs valeurs : la liberté, la solidarité et l'égalité, et ils estiment qu'il est important de s'engager au service des autres. Ils sont également sensibles à des causes moins médiatisées, comme la lutte contre l'enfance maltraitée. Ils s'engagent toujours autant qu'avant, mais en s'adaptant à leur environnement sociétal. Leur motivation dépend du sentiment d'utilité qu'ils éprouvent envers leur tâche, et ils cherchent à le concilier avec leur liberté et leur efficacité.

Jérôme FOURQUET¹⁶ commente l'étude menée par l'IFOP en 2022, pour la Fondation de France sur l'engagement des jeunes, en se concentrant sur les principales causes pour lesquelles les 18 à 25 ans sont prêts à s'engager et comment ils envisagent de le faire.

Selon l'étude, les deux principales sources d'inquiétude exprimées sont la peur de la fin du mois et celle de la fin du monde liée au changement climatique. En effet, cette thématique est une préoccupation majeure pour celle que l'on considère comme la génération climat. Ils s'engagent principalement en tant que consommateurs, usagers ou citoyens, en privilégiant des habitudes de consommation plus responsables.

De plus, ils sont de plus en plus soucieux de l'alignement de leurs valeurs personnelles avec leur travail, ce qui peut les amener à ne pas postuler pour une société qui ne respecte pas leurs valeurs. Cela témoigne d'un nouveau rapport de force entre les futurs salariés et les entreprises. Les jeunes sont de plus en plus exigeants envers leurs futurs employeurs et souhaitent qu'ils soient exemplaires dans leurs pratiques.

Ils sont également prêts à s'engager individuellement, mais l'engagement collectif peut toujours avoir un sens pour eux, même si cela prend une forme différente de celle des générations précédentes.

En résumé, les jeunes cherchent à s'investir pour des causes qui ont du sens pour eux, tout en restant cohérents avec leurs valeurs.

¹⁵ L'engagement des jeunes, un processus qui appartient au passé – Collection « Au quotidien », Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation – Décembre 2010. Etude réalisée en Belgique.

¹⁶ Jérôme FOURQUET « l'engagement des jeunes a changé de forme »

9 jeunes sur 10 se disent inquiets à l'égard du pouvoir d'achat et du changement climatique¹⁷

Dans un contexte où la jeunesse française (18 à 25 ans) se dit particulièrement marquée par la hausse des prix (60 %) et l'incertitude autour de la guerre en Ukraine (43 %), il n'est guère étonnant de constater que le pouvoir d'achat est le sujet qu'elle juge le plus préoccupant (62 %, dont 29 % « en premier »), devançant le réchauffement climatique (50 %, 22 % en premier) et un autre sujet ayant trait à leur portefeuille : le coût de l'énergie (48 %, 14 % « en premier »). En revanche, elle est bien moins inquiète à l'égard des sujets « sécuritaires » : l'immigration, la sécurité et la lutte contre le terrorisme ou encore contre la délinquance ne récoltent jamais plus de 15 % du total des citations.

Les sujets jugés les plus préoccupants

QUESTION : Parmi les sujets suivants, quels sont ceux qui vous préoccupent aujourd'hui le plus quand vous pensez à la situation du pays ? En premier ? En deuxième ? En troisième ?

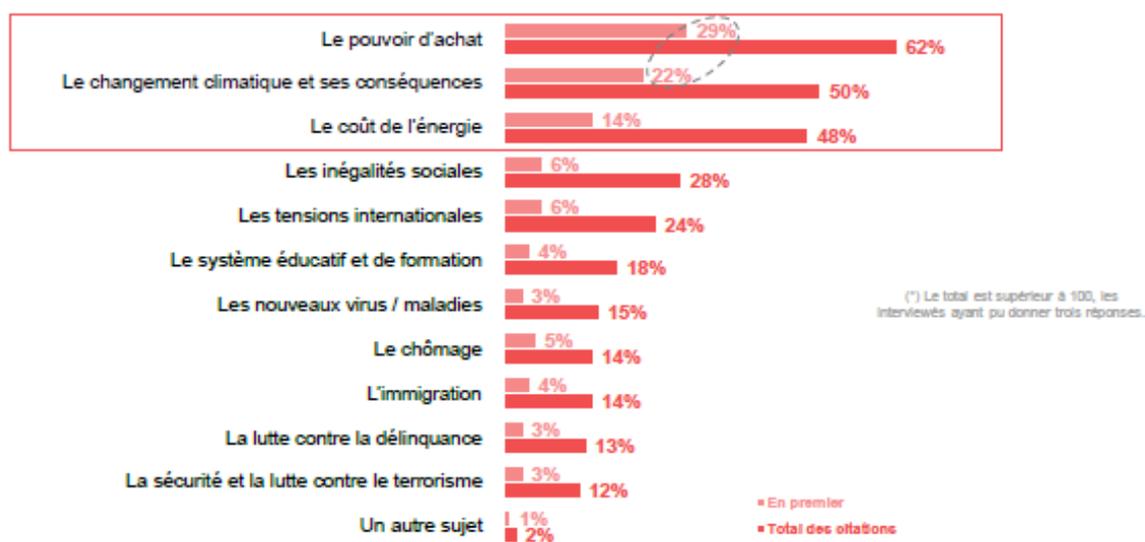


Figure 8 - Sondage IFOP pour la Fondation de France "les jeunes et l'engagement", octobre 2022

Une vigilance à l'égard des valeurs portées par les employeurs¹⁹

Près de 7 Français âgés de 18 à 25 ans sur 10 (68 %) déclarent qu'ils préféreraient ne pas avoir à travailler au sein d'une entreprise qui n'est pas en phase avec leurs valeurs. Si cette conviction est globalement homogène au sein de la jeunesse française, elle ne semble pas pour autant complètement structurée : 44 % ne seraient pas prêts à diminuer leur salaire pour atteindre cet objectif, et seulement 21 % pourraient consentir à une baisse de 10 % ou plus.

¹⁷ Sondage IFOP pour la Fondation de France « les jeunes et l'engagement » Octobre 2022

¹⁸ Sondage IFOP pour la Fondation de France « les jeunes et l'engagement » Octobre 2022

¹⁹ Sondage IFOP pour la Fondation de France « les jeunes et l'engagement » Octobre 2022

La disposition à travailler pour une entreprise qui n'est pas en phase avec ses valeurs

QUESTION : Vous personnellement, pourriez-vous travailler au sein d'une entreprise qui ne serait pas en phase avec vos valeurs ?

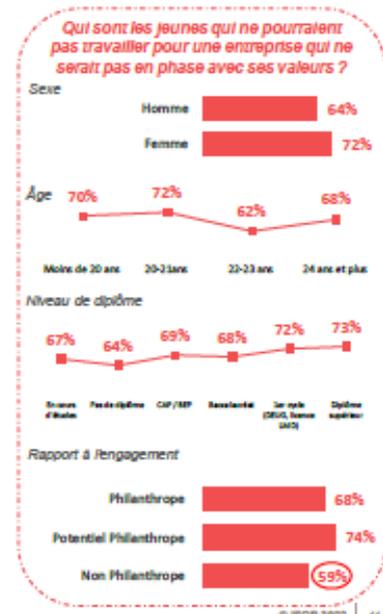
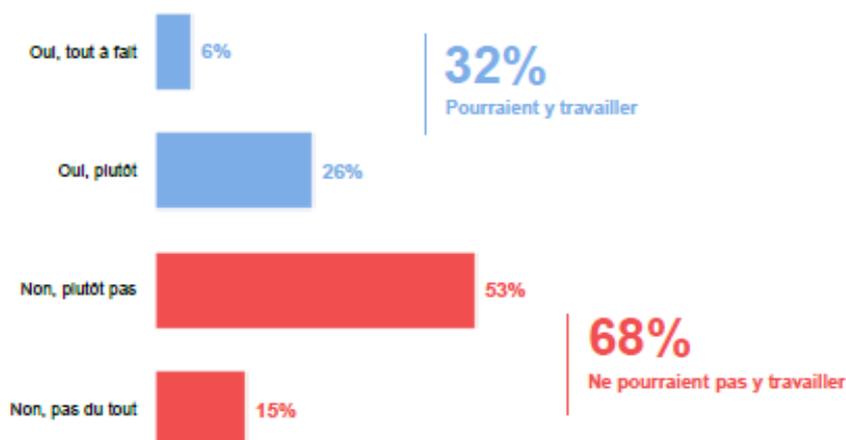


Figure 9 - Sondage IFOP pour la Fondation de France "les jeunes et l'engagement", octobre 2022

Dans un tout autre registre le rapport de l'INJEP²¹ montre que les domaines d'engagement les plus cités chaque année sont le sport (36 % en 2022), la culture ou les loisirs (18 % en 2022), la jeunesse et l'éducation (19 % en 2022) et le domaine social, la solidarité qui arrivent en suivant, confirmant l'analyse réalisée.

²⁰ Sondage IFOP pour la Fondation de France « les jeunes et l'engagement » Octobre 2022

²¹ « Moral, état d'esprit et engagement citoyen des jeunes en 2022 » Résultat du baromètre DJEPVA sur la jeunesse – INJEP Notes & Rapport septembre 2022

Trois domaines les plus cités/Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022
1 ^{er} domaine d'engagement	Le sport (38 %)	Le sport (36 %)	Le sport (35 %)	Le sport (35 %)	Le sport (31 %)	Le sport (36 %)
2 ^e domaine d'engagement	La culture ou les loisirs (20 %)	La culture ou les loisirs (19 %)	La culture ou les loisirs (20 %)	La culture ou les loisirs (18 %) et la jeunesse et l'éducation (18 %)	La jeunesse et l'éducation (19 %)	La jeunesse et l'éducation (19 %)
3 ^e domaine d'engagement	Le domaine social, la solidarité (18 %)	La jeunesse et l'éducation (16 %) et le domaine social, la solidarité (16 %)	La jeunesse et l'éducation (17 %)	Le domaine social, la solidarité (15 %)	La culture ou les loisirs (17 %) et le domaine social, la solidarité (17 %)	La culture ou les loisirs (18 %)

Source : INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2022, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans qui donnent bénévolement de leur temps au sein d'une association ou d'une autre organisation : parti politique, syndicat, etc.

2

Le Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2021 est une enquête menée par la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports en France. Elle vise à mesurer les perceptions et les attentes des 15 à 30 ans sur différents aspects de la vie sociale, économique, éducative et culturelle.

Parmi les principales conclusions de l'édition 2021, on note que ceux interrogés se déclarent préoccupés par l'avenir économique et professionnel, la situation sanitaire et la crise climatique. Ils se montrent également très attachés aux valeurs de solidarité, de liberté, d'égalité et de fraternité.

En termes d'engagement, la majorité des jeunes interrogés déclarent être engagés dans des activités associatives ou citoyennes. Les formes les plus fréquentes sont le bénévolat, l'engagement associatif, politique et en faveur de l'environnement. Les jeunes sont également très actifs sur les réseaux sociaux et les utilisent pour militer en faveur de causes qui leur tiennent à cœur.

L'étude révèle également des disparités importantes selon les territoires et les milieux sociaux. Les jeunes des zones rurales et périurbaines ont ainsi moins accès aux activités culturelles et sportives, à l'emploi et aux formations qualifiantes que ceux des grandes villes. De même, ceux issus de milieux défavorisés ont moins de chances de bénéficier d'un accompagnement éducatif et professionnel de qualité que ceux issus de milieux aisés.

Enfin, elle met en évidence une forte demande de participation et de consultation dans les processus de décision et les politiques publiques qui les concernent. Les jeunes interrogés souhaitent être davantage écoutés et pris en compte dans les débats sur l'avenir de la société et de la planète.

2) LES DIFFÉRENTES FORMES D'ENGAGEMENT

Les jeunes peuvent s'engager de différentes manières dans le domaine des politiques publiques, en incluant des initiatives telles que le Service national universel, le Service civique, les conseils

municipaux, départementaux et régionaux des jeunes, ainsi que les Conseils académiques de la vie lycéennes (CAVL). Voici une description plus complète de ces diverses formes :

2.1 ENGAGEMENTS LIÉS AUX POLITIQUES PUBLIQUES

1. **Service national universel** : forme d'engagement civique qui peut être obligatoire dans certains pays. Il implique que les jeunes consacrent une période de temps définie à des activités d'intérêt public (service militaire, le service civil ou des projets communautaires) leur permettant de contribuer directement à la société et de développer des compétences utiles.

Créé en 2019 par le Premier ministre et géré par la DRAJES au niveau régional, il s'adresse aux 15-17 ans désireux de participer à la construction d'une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale, en offrant une expérience de mixité sociale²². Il a vocation à accueillir à terme l'ensemble des jeunes de 16 ans en remplacement de la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Sa première phase consiste en un séjour de cohésion de deux semaines, suivi d'une mission d'intérêt général individuelle de deux semaines qui doit être réalisée dans l'année au sein d'associations ou de corps en uniforme.

Cette année, 5 000 jeunes d'Ile-de-France ont été accueillis en Occitanie et 4 000 Occitans en Île-de-France. Ce programme se fait sur la base du volontariat avec des temps très organisés : un temps de travail citoyen, des missions d'intérêt général de 12j ou 84h et des temps non obligatoires de prolongation dans le Service civique (plan en réorganisation).²³

CHIFFRES CLÉS ²⁴:

- 32 000 jeunes volontaires âgés de 15 à 17 ans
- 267 centres SNU
- 2,7% des jeunes volontaires se déclarent en situation de handicap
- 5,7 % des jeunes volontaires sont issus des quartiers prioritaires de la ville (QPV)
- 55,9 % des inscrits sont des filles
- 69 % des volontaires sont en seconde
- Les activités sont structurées autour de 7 thématiques :
 - activités physiques, sportives et de cohésion
 - autonomie, connaissance des services publics et accès aux droits
 - citoyenneté et institutions nationales et européennes
 - culture et patrimoine
 - découverte de l'engagement
 - défense, sécurité et résilience nationales
 - développement durable et transition écologique

²² Contribution du CESER Auvergne – Rhône-Alpes « l'engagement des jeunes : inciter, accompagner, valoriser » - Mars 2022

²³ Auditions de la Commission 5 du vendredi 21 avril 2023 de Monsieur Pascal ÉTIENNE, Directeur de la DRAJES & Monsieur Nicolas REMOND, Chef de Pôle Jeunesse, Engagement, Vie associative DRAJES Occitanie

²⁴ Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, education.gouv.fr

Figure 10 - Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, education.gouv.fr

2. **Service civique** : forme d'engagement volontaire où les jeunes consacrent une période de temps à des projets d'intérêt général. Ils peuvent travailler en France ou à l'étranger et dans neuf domaines d'action : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire. Il leur offre une opportunité de développer leurs compétences, d'acquérir de l'expérience et de contribuer positivement à leur communauté, tout en étant rémunérés 580 € par mois.

Créé par la loi n° 20106241 du 10 mars 2010, sans condition de diplôme ou formation, le Service civique offre l'opportunité aux 16 à 25 ans de s'engager au service d'une mission d'intérêt général pendant 6 à 12 mois, au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité...

Il relève du Haut-commissaire à l'engagement civique, placé auprès du Premier ministre, l'Agence du Service civique est chargée de sa mise en œuvre.

Plus de 430 000 volontaires se sont engagés depuis sa création, dont près de 132 000 en 2020. Le plan gouvernemental pour la jeunesse « 1 jeune, 1 solution » prévoit une augmentation de 100 000 jeunes par an dans les années futures.²⁵

Les Français en ont également une bonne opinion, le considérant comme un moyen d'engagement en faveur de l'intérêt général et de la vie citoyenne du pays. Les DRH le voient comme un plus pour la formation et l'insertion professionnelle des jeunes.

Le Service civique est une expérience unique pour les jeunes qui s'engagent pour l'intérêt général dans des domaines variés. Selon une enquête post-Service civique, 80 % d'entre eux estiment que leur mission leur a été utile dans la définition de leur projet d'avenir. 57 % des volontaires souhaitent poursuivre une forme d'engagement après leur mission.

Il est un catalyseur d'engagement pour les jeunes car il leur donne les moyens de s'engager concrètement pour des causes essentielles. Le Secrétaire d'État auprès du ministre des Armées et du ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse, chargée de la Jeunesse et du Service national universel, les encourage à continuer à se saisir des dispositifs d'engagement qui leur sont offerts.

²⁵ Contribution du CESER Auvergne – Rhône-Alpes « l'engagement des jeunes : inciter, accompagner, valoriser » - Mars 2022

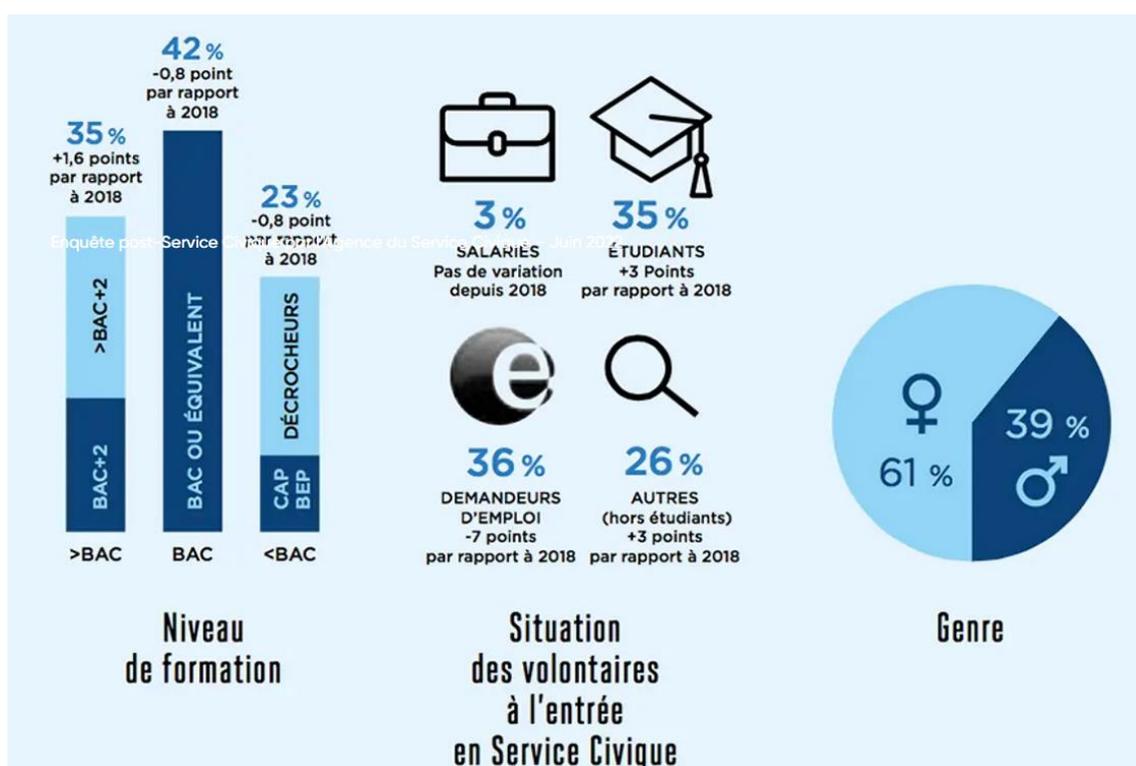


Figure 11 - Enquête post-Service Civique par l'Agence du Service Civique - Juin 2022

Le baromètre IFOP 2022 analyse ci-dessus le profil du jeune, âgé de 21 ans, volontaire au Service civique. La plupart ont le bac (42 %) avec moins de décrocheurs en 2022 par rapport à 2018, sont étudiants ou demandeurs d'emploi, et plutôt des filles (61 %).

13 000 Occitans sont engagés soit 5 000 à 6 000 agréments régionaux à l'année. Ce dispositif est bien ancré sur le territoire.

Il en existe également une forme avec des profils spéciaux (exemple : l'aide aux jeunes réfugiés), des appels à projet sur le CEJ, et un Service civique combiné permettant de placer en entreprise pour une durée limitée les décrocheurs (mesure reprise dans le cadre du plan régional jeunesse).²⁶

Le Service civique avait pour idée de trouver un substitut à la disparition du service national. Pour beaucoup, leur mentalité change après leur mission. Grâce à cette expérience, ils comprennent mieux ce qu'ils ont envie de faire, rendant leur choix d'orientation plus ferme.

Cela marque une rupture avec les générations précédentes, pour qui l'entrée sur le marché travail était un axe majeur dans la construction du projet de vie (ce que l'État appelle « valeur travail »). Les jeunes d'aujourd'hui disent « le projet de vie vient d'abord », le projet professionnel n'a de sens que s'il s'insère dans le projet de vie, et il est peu ou prou influencé par le contexte de crises, de menaces.

La valeur forte de l'engagement des jeunes, leurs pratiques variées s'insèrent dans une vision du monde où la question du projet de vie, de la place dans le monde est extrêmement importante.

²⁶ Auditions de la Commission 5 du vendredi 21 avril 2023 de Monsieur Pascal ÉTIENNE, Directeur de la DRAJES& Monsieur Nicolas REMOND, Chef de Pôle Jeunesse, Engagement, Vie associative

Ce qui motive souvent est l'acquisition d'une première expérience qui facilitera l'insertion professionnelle. Il faut être à l'écoute du projet de vie, de l'environnement, et ne pas mélanger les jeunes dans des milieux homogènes, mais au contraire voir les singularités.²⁷

Dans les actions collectives qui les réunissent, qu'elles soient institutionnelles ou non, le goût du collectif naît de l'expérience.

La motivation de ce dispositif est la recherche d'emploi alors que ce n'est pas le but. 12 % des jeunes abandonnent les missions en cours de route dont 6 % parce qu'ils ont trouvé un emploi, réduisant finalement l'échec du Service civique à 6 %.

Les enquêtes montrent les bénéfices du dispositif par rapport à la vie professionnelle future. Il permet de confirmer leur appétence pour un secteur d'emploi ou clarifier leur projet professionnel.

Il permet d'acquérir des compétences sociales que l'on apprend moins pendant la scolarité mais qui sont nécessaires pour trouver un emploi : cultiver un réseau, communiquer autour d'un projet. L'engagement associatif permet une prise de conscience de soi. Ainsi, le Service civique permet aux jeunes de prendre le temps de s'intéresser à eux et à leur santé comme l'accès aux droits sociaux élémentaires.

3. **Conseils municipaux, départementaux et régionaux des jeunes** : instances de participation politique spécifiquement réservées aux jeunes. Ils leurs permettent de participer activement aux décisions locales en travaillant en collaboration avec les élus. Ils leurs offrent une plateforme pour exprimer leurs idées, proposer des projets et influencer les politiques locales qui les concernent.

4. Le **Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL)** est une instance de la démocratie lycéenne institué dans chacune des académies de France. Présidé par le recteur d'académie, il est constitué de représentants élus des lycéens et de personnes désignées par le recteur. Il examine les questions touchant à la vie lycéenne dans l'académie.

Ces différentes formes d'engagement offrent aux jeunes la possibilité de participer activement aux politiques publiques, d'influencer les décisions qui les concernent directement et de contribuer à la construction d'une société plus inclusive et équitable. En s'impliquant dans ces initiatives, ils peuvent développer leurs compétences civiques, renforcer leur conscience politique et faire entendre leur voix dans les processus décisionnels.

5. En complément des formes d'engagement mentionnées précédemment, un autre mécanisme important existe : le **Corps européen de solidarité (CES)**. Il s'agit d'une initiative de l'Union européenne qui vise à promouvoir la solidarité, la citoyenneté active et l'engagement des jeunes en Europe.

²⁷ Audition de Yannick BLANC, Président de la Fonda de 2012 à 2018 et Président de Futuribles depuis 2019 (revue bimestrielle francophone de prospection fondée en 1975).

Il offre aux 18 à 30 ans l'opportunité de s'engager dans des projets de solidarité dans divers domaines tels que l'éducation, l'environnement, l'inclusion sociale, la culture, l'aide humanitaire, et bien d'autres encore. Les participants peuvent effectuer des missions de volontariat, des stages, des emplois ou des projets de solidarité à long terme.

Il favorise également la participation à la conception et à la mise en œuvre des politiques publiques européennes. Les jeunes peuvent être impliqués dans des activités de consultation, de plaidoyer et de formulation de recommandations pour les décideurs politiques, en mettant en lumière les préoccupations et les aspirations de la jeunesse européenne.

6. L'engagement des jeunes dans des politiques publiques telles que le **BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur)** est un aspect important de la participation civique et de leur implication dans la société en travaillant avec des enfants.

Cela favorise leur développement personnel, renforce leur sens des responsabilités, et les sensibilise aux besoins des autres. Les animateurs peuvent jouer un rôle essentiel dans l'éducation et l'épanouissement des enfants en organisant des activités, en les encadrant et en favorisant leur développement social et émotionnel.

L'engagement des jeunes dans le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est une excellente initiative permettant de développer des compétences d'animation, de responsabilité et de gestion auprès des enfants et des jeunes. Le BAFA est un brevet français qui qualifie les personnes pour travailler en tant qu'animateurs dans des centres de vacances, des centres de loisirs, des camps d'été, etc.

Il existe plusieurs raisons pour lesquelles les jeunes s'engagent dans le BAFA :

- La passion pour le travail avec les enfants en les aidant à s'épanouir, les divertir et en contribuant à leur développement ;
- L'acquisition de compétences telles que la communication, la gestion de groupe, la créativité, la résolution de problèmes, la prise d'initiative, et bien d'autres encore non seulement utiles dans le cadre du travail d'animateur, mais aussi dans de nombreux autres domaines de la vie ;
- L'expérience professionnelle : il est un atout précieux pour leur future carrière, que ce soit dans le domaine de l'éducation, du travail social, du tourisme, ou encore de l'animation socio-culturelle ;
- L'épanouissement personnel : il permet de se surpasser, de relever des défis, de développer leur confiance et de renforcer leur estime de soi. Cela peut également être une occasion de se faire de nouveaux amis et de créer des liens durables avec d'autres personnes partageant les mêmes intérêts.

Ils peuvent suivre une formation auprès d'organismes agréés qui proposent des stages. Ces formations comprennent généralement des cours théoriques, des mises en situation pratique et des stages d'observation ou d'animation, à l'issue desquelles les jeunes peuvent passer les épreuves pratiques et écrites pour obtenir le diplôme.

Données statistiques relatives aux diplômes non professionnels BAFA et BAFD du secteur de l'animation²⁸ :

31 000 Brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et 2 000 Brevets d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) ont été délivrés en 2020.

Du fait de la crise sanitaire, le nombre de BAFA délivrés a chuté de près de 12 000 en une seule année (-22 %). L'activité des accueils collectifs de mineurs a en effet été fortement impactée au cours du printemps et de l'été 2020 or ces accueils constituent la voie naturelle pour la validation du stage pratique permettant l'obtention de ce diplôme.

Ce recul s'inscrit dans une tendance à la baisse du nombre de BAFA délivrés : après avoir atteint 54 800 en 2016, il avait baissé de près de 12 000 entre 2016 et 2019 (-28 %) pour s'établir à 42 900. Cette baisse était intervenue concomitamment à l'assouplissement de la réforme des rythmes éducatifs et le retour à la semaine de quatre jours de classe dans la plupart des communes.

Le nombre de diplômés du BAFD qui avait atteint 2 300 en 2018, a quant à lui reculé de 150 en 2019 et en 2020 pour s'établir à 2 000.

Le secteur de l'animation reste très féminisé puisque plus des deux-tiers des diplômés 2020 du BAFA (68,5 %) et du BAFD (69 %) sont des femmes.

Le BAFA, accessible dès 17 ans et sans condition d'expérience, attire un public jeune : l'âge médian à l'obtention de ce diplôme est de 19 ans en 2020.

7. **Les chantiers de jeunes bénévoles** proposent des expériences de bénévolat en France et à l'étranger rassemblant des jeunes venant de tous horizons autour d'un projet utile à la collectivité. Ils peuvent s'engager entre deux et trois semaines sur un projet de valorisation et d'animation du territoire. Ils travaillent dans des domaines variés tels que l'environnement et le développement durable, la dynamique locale et l'animation culturelle, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine, les solidarités et la mixité sociale etc.
8. D'autre part, l'engagement des jeunes en tant que **sapeurs-pompiers** est une forme d'engagement civique et de service public. Intervenants clés en cas d'urgence, leur rôle est crucial pour assurer la sécurité des personnes et des biens. Cette initiative permet d'acquérir des compétences en matière de secourisme, de lutte contre les incendies, de gestion des situations d'urgence, et de développer des qualités telles que le leadership, le travail d'équipe et la résilience.

Les politiques publiques visant à encourager l'engagement des jeunes dans ces domaines peuvent inclure des mesures telles que des incitations financières, des formations spécifiques et des programmes d'accompagnement. Les collectivités locales peuvent mettre en place des initiatives pour promouvoir ces engagements, sensibiliser les jeunes à leurs avantages et faciliter leur participation.

²⁸ INJEP : Observatoire de la jeunesse, du sport, de la vie associative et de l'éducation populaire

Il est important de noter que l'engagement des jeunes dans ces politiques publiques doit être volontaire et basé sur leur intérêt personnel. Ils doivent être encouragés à choisir des thématiques qui correspondent à leurs passions, à leurs valeurs et à leurs aspirations, afin de garantir une participation durable et significative.

9. **L'engagement militaire** des jeunes se réfère à leur participation dans les forces armées de leur pays pour des missions de défense nationale, de maintien de la paix ou pour des opérations humanitaires. Il peut prendre différentes formes, comme l'enrôlement dans l'armée régulière, la réserve militaire ou la participation à des programmes de formation militaire spécifiques pour les jeunes.

L'engagement militaire des jeunes implique souvent une formation intensive, un engagement envers le service militaire et la volonté de servir et de protéger leur pays.

2.2 AUTRES TYPES D'ENGAGEMENT

Les jeunes peuvent s'engager de différentes manières dans le domaine des politiques publiques. Voici quelques exemples courants :

1. **Participation aux élections** : en votant pour exprimer leurs opinions et influencer les politiques publiques par le biais du processus démocratique.
2. **Militantisme** : en rejoignant des mouvements ou des organisations qui militent pour des causes politiques spécifiques en participant à des manifestations, des campagnes de sensibilisation, des pétitions et d'autres formes d'action collective pour promouvoir des changements politiques.
3. **Engagement syndical** : il se réfère à leur participation active dans des syndicats ou des organisations représentant les travailleurs ou patronal. Il englobe les actions menées par les jeunes pour défendre leurs droits en tant que salariés, étudiants ou apprentis. Il vise à promouvoir l'égalité des droits et des opportunités pour les jeunes travailleurs, à défendre leurs intérêts et à contribuer à l'amélioration des conditions de travail. Il constitue une forme d'expression de leur solidarité et de leur engagement citoyen dans le milieu professionnel. Selon les données de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) en France, le taux de syndicalisation des jeunes est généralement plus faible que celui des travailleurs plus âgés. En 2019, il était d'environ 7 % chez les 15-24 ans, d'environ 10 % chez 25-49 ans et d'environ 13 % pour les 50 ans et plus.
4. **Engagement au sein de partis politiques** : certains choisissent de s'impliquer activement au sein d'un parti politique en devenant membres, en participant à des réunions, en aidant à organiser des événements et en contribuant à l'élaboration des politiques du parti.
5. **Participation aux processus de consultation** : à travers des consultations publiques, des forums ouverts ou des débats sur des questions politiques spécifiques. Cela leur permet de faire entendre leur voix et de contribuer aux décisions politiques.
6. **Engagement associatif** : dans des organisations non gouvernementales qui travaillent sur des questions politiques et sociales où ils peuvent apporter leur expertise, leur énergie et leurs idées pour soutenir des initiatives et des projets qui peuvent être liés aux politiques publiques.

7. **Médias sociaux et activisme en ligne** : en utilisant les médias sociaux et les plateformes en ligne pour partager leurs opinions politiques, sensibiliser à des questions spécifiques et mobiliser d'autres personnes autour de causes qui leur tiennent à cœur.

8. **Le scoutisme** est un mouvement mondial destiné aux jeunes qui vise à les aider à développer leurs compétences, leur caractère et leur engagement envers les autres et la société. Il offre une éducation non formelle complémentaire à l'école et vise à favoriser leur développement global.

À RETENIR :

Les engagements des jeunes sont singuliers et multiples, plus axés sur du court terme avec une volonté de se rendre utile. En 2023, les causes qui les motivent sont essentiellement le changement climatique, le pouvoir d'achat et les sports et loisirs. Les jeunes restent très attachés au respect de leurs valeurs dans les entreprises.

En lien avec les politiques publiques, leur engagement prend des formes multiples allant du Service national universel, du Service civique, des Conseils municipaux, départementaux et régionaux des jeunes, les Conseils académiques de la vie lycéenne (CAVL), du Corps européen de solidarité, du BAFA, des chantiers de jeunes bénévoles, des sapeurs-pompiers à l'engagement militaire.

D'autres types d'engagement peuvent les motiver tels que la participation aux élections, les consultations, les syndicats, les différentes associations, les médias sociaux ou le scoutisme.

Ils leur permettent de participer activement aux politiques publiques, d'influencer les décisions et de contribuer à la construction d'une société qui reflète leurs valeurs et leurs préoccupations.

III. ANALYSE

1) LA POLITIQUE JEUNESSE DU CONSEIL RÉGIONAL OCCITANIE

1.1 LE PLAN JEUNESSE

La première trame de plan a été présentée le 9 mars 2023 au Conseil régional qui agit déjà dans le cadre de sa politique jeunesse : formation professionnelle, mobilité internationale, accès à la culture, sports et loisirs, éducation populaire, soutien au CRIJ, soutien aux jeunes bénévoles, au Service civique, etc... Il souhaite réfléchir à un focus total sur la jeunesse qui conclut sur l'engagement.

La Présidente du Conseil régional Occitanie²⁹ a donné comme consigne d'en faire une politique où les jeunes ont leur mot à dire et sont influents dans l'engagement. L'objectif est de faciliter celui-ci, de permettre une démocratie participative, de leur donner la parole.

Sur le Plan jeunesse, 100 % des mesures seront issues du dialogue avec les jeunes (concertation : 1 670 personnes sur 80 rencontres, durant 9 mois, sur tout le territoire), qui l'évalueront. Les principales thématiques à traiter sont l'orientation, le choix de stages (par la mise en place de plateformes plus adaptées pour le choix et le conditionnement de ses aides aux entreprises à l'accueil de stagiaires), les déterminismes sociaux et la mobilité.

Des consultations annuelles des lycées sur une thématique seront lancées, d'où découleront des réévaluations des actions selon les retours. Une fédération de lycéens est envisagée (les éco-délégués). Enfin, un travail sur l'engagement dans l'éducation au numérique par les bénéficiaires du service civique sera initié.

Le constat dressé montre que 1 étudiant sur 2 ne mange pas le midi d'où leur précarité.

Sur 80 jeunes auditionnés, le Conseiller régional³⁰, a entendu 60 fois parler de situation humainement très dures (harcèlement...). Des actions seront développées sur la santé mentale et la santé physique, même si cela ne relève pas d'une compétence régionale.

Afin d'encourager l'engagement et la participation citoyenne des jeunes, quatre nouvelles mesures prioritaires ont été développées dans le Plan Jeunesse :

²⁹ Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie élue en 2016 et 2021.

³⁰ Audition de la Commission 5 du 10 mars 2023, de Guillaume DE ALMEIDA CHAVES, infirmier psychiatrique pour les jeunes de 16-25 ans. Il est aussi syndicaliste. Il est élu au Conseil régional depuis 1 an et demi, en charge des questions de jeunesse et vie lycéenne et étudiante.

QUATRE NOUVELLES MESURES PRIORITAIRES POUR LES JEUNES :

- 1 Mettre en place le nouveau Conseil Régional des Jeunes (CRJ) :** dans la continuité de la stratégie régionale « Ambition Région citoyenne » adoptée en décembre 2022, et forte de l'expérience du 1^{er} mandat des jeunes élus (2018-2021), la Région relancera le CRJ dans un nouveau format. Le nombre de membres (50 à 60), tout comme la durée de mandat, seront réduits afin de faciliter les échanges et de favoriser des rencontres plus fréquentes dans les territoires. L'installation de cette nouvelle instance est prévue avant fin 2023.
- 2 Création d'un label « Engagement Occitanie »** afin de valoriser l'engagement des jeunes dans leur parcours scolaire ou professionnel.
- 3 Lancer une consultation annuelle des lycéens et les Rencontres itinérantes des jeunesses :** dans le prolongement de la concertation Jeunesses de juin 2022 à février 2023 et de la première Rencontre des jeunesses organisée le 18 novembre 2022, de nouveaux temps d'échanges seront organisés au sein des 18 Maisons de Ma Réaion. Ces rencontres territoriales débiteront
- 4 Dès la rentrée prochaine, mise en place d'un « Agenda climat » dans les lycées,** sur la base de discussions entre les élèves et leurs enseignants. L'objectif ? Planifier sur l'année scolaire, les actions environnementales et écologiques (réduction des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, préservation de la biodiversité, plantations d'arbres...) à mener à l'échelle de l'établissement. Cette mesure, qui sera mise en œuvre en lien avec le Rectorat et les associations locales, s'inscrit dans le cadre du futur plan Noé imaginé par la Région pour rapprocher les citoyens de la nature. Des actions spécifiques touchant à des problématiques locales seront également menées dans les lycées méditerranéens, en lien avec le Parlement de la Mer autour de la pollution plastique, ou dans les lycées de montagne aux côtés du Parlement de la Montagne.

Figure 12 - Extrait du dossier de presse Plan Jeunesses "30 nouvelles mesures pour les jeunes en Occitanie" - jeudi 16 mars 2023 (cf. annexe)

Plusieurs objectifs sont visés : faciliter et valoriser l'engagement des jeunes à travers sa priorité 6, notamment en renforçant la promotion du Service civique et les chantiers de jeunes bénévoles internationaux. L'objectif est également de les écouter et de leur permettre de participer aux décisions politiques du Conseil régional, en posant les bases du dialogue et en poursuivant les échanges dans les territoires. Enfin, d'accompagner leur engagement pour l'environnement et le climat.

La mise en place d'un plan jeunesse est une initiative intéressante et importante pour soutenir et encourager leur initiative. Cependant, le CESER regrette que le Conseil régional ne propose pas suffisamment d'actions nouvelles et significatives.

Par exemple, la priorité 6 qui comprend quatre nouvelles mesures prioritaires sont pour partie des mesures déjà mises en place dans le passé. C'est le cas du CRJ Occitanie ou des consultations dans les lycées qui existaient déjà auparavant.

Les jeunes sont confrontés à des défis en constante évolution, et il est donc essentiel de proposer des solutions novatrices pour répondre à leurs besoins.

Par ailleurs, le CESER constate que les réseaux jeunesse, d'éducation populaire et les autres collectivités n'ont pas été associées à ce plan alors qu'un travail en transversalité aurait pu l'enrichir et amener des mesures novatrices et un travail beaucoup plus collaboratif.

2) DES INITIATIVES POSITIVES EN MATIÈRE D'ENGAGEMENT

De nombreuses initiatives en matière de numérique, d'associations ou organismes ainsi que d'acteurs participent au dynamisme de l'engagement sur le territoire régional.

³¹ Dossier de presse Plan Jeunesses du jeudi 16 mars 2023

2.1 LE NUMÉRIQUE

L'engagement des jeunes à travers le numérique est devenu une réalité incontournable de notre époque. Deux initiatives majeures, la Boussole des Jeunes et JeVeuxAider.gouv.fr, se sont positionnées comme des plateformes d'engagement en ligne, offrant des opportunités de contribuer activement à des causes qui leur tiennent à cœur ou à les aider dans leur vie quotidienne. Elles permettent d'explorer une multitude de possibilités d'actions bénévoles, devenir des acteurs du changement et mettre leurs compétences numériques au service de la société.

La Boussole des Jeunes

La Boussole des jeunes est un service numérique en cours de déploiement, à destination des 15-30 ans qui permet de recenser et expliciter les services mobilisables à l'échelle d'un territoire bien spécifique (communautés de communes voire département) et faciliter la mise en relation avec le bon professionnel.

Nombreux et souvent méconnus, ils consistent par exemple à se préparer à un entretien d'embauche, obtenir son permis de conduire à moindre coût, financer sa formation, alléger son loyer, obtenir un garant, ne pas avancer des frais de santé etc.

La Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) rattachée au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse expérimente et déploie ce service depuis 2017. Présente dans plus d'une quarantaine de territoires en France et autour de cinq thématiques, la « Boussole » ambitionne d'investir chaque année de nouveaux territoires et de nouvelles thématiques.

Ce sont plus de 80 structures déployées en Occitanie pour permettre d'aller à la rencontre des jeunes.

JeVeuxAider.gouv.fr³²

La plateforme est issue de la loi égalité et citoyenneté qui favorise le bénévolat dans le milieu universitaire. Elle a été créée il y a 3 ans pour favoriser et promouvoir « l'engagement de chacun pour tous » en devenant mentor ou tuteur de collégiens et lycéens.

Elle est rattachée à la Direction de la jeunesse et de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA).

Il s'agit d'un outil d'intermédiation qui est un lieu de rencontre pour les associations ayant des besoins en bénévolat et des citoyens voulant s'engager. Elle répond aux attentes de 60 % de ceux qui souhaiteraient devenir bénévoles mais ne savent pas où aller.

À ce jour, environ 350 000 bénévoles sont inscrits au niveau national, 55 % des utilisateurs ont moins de 30 ans et 22 000 personnes sont répertoriées en Occitanie.

Il ressort que leur engagement est différent de celui des seniors, il se fait moins sur le long terme (mobilité étudiante), mais ils peuvent être très disponibles, faisant ainsi la force du milieu associatif.

³² Auditions de la Commission 5 du 24 mars 2023 : Timothée DOMENACH, Chargé de déploiement et Angela LEBRETON de JeVeuxAider.gouv.fr

2.2 DES LIEUX ET DES ORGANISMES DE L'ENGAGEMENT

2.2.1 MILIEU ÉDUCATIF

L'engagement au sein des lieux et organismes dédiés en milieu éducatif est devenu un moteur puissant de changement et de participation active. Des initiatives telles que le Pôle associations initiatives étudiantes de la DIVE, l'Association Tarn-et-Garonne aux Grandes Écoles et le CFAI Henri MARTIN de Lézignan-Corbières offrent aux jeunes des espaces propices à l'épanouissement personnel, à l'implication citoyenne. Ils leur permettent d'explorer leurs passions, de développer leurs compétences et de contribuer positivement à leur communauté.

Le Pôle Associations Initiatives Étudiantes de la DIVE ³³

L'objectif du Pôle est d'accompagner l'activité associative sur le campus de l'Université Jean Jaurès et de développer des dispositifs d'accueil des étudiants avec la visite des campus. Son responsable gère une équipe de 4 personnes et la Maison des initiatives étudiantes (MIE). Lieu de vie, d'échange, d'activités et d'information, il est un espace privilégié pour la vie culturelle et citoyenne des étudiants. Il intervient sur deux axes : la valorisation des initiatives des associations étudiantes et l'accueil des étudiants par un dispositif d'étudiants ambassadeurs encadrant des journées d'intégrations pour les nouveaux. La DIVE a également mis en place une distribution de paniers repas pour ceux en situation de précarité.

La période post Covid a fait émerger des difficultés à relancer la vie associative sur le campus. Des temps d'échanges hebdomadaires ouverts aux différentes associations ont alors été mis en place pour faire remonter leurs problèmes et besoins financiers, notamment afin de soutenir les étudiants.

Elle a également vu une diminution de l'engagement (la priorité est donnée aux besoins des étudiants), renforcée par le développement des nouvelles pratiques à distance.

Selon le responsable : « Afin d'améliorer l'engagement des jeunes, il est recommandé de mieux valoriser leurs actions en mettant en place des formations car les étudiants n'ont pas conscience de la plus-value de l'engagement dans une association. Il semble aussi intéressant de valoriser la formation de pair à pair. »

L'Association Tarn-et-Garonne aux Grandes Écoles³⁴

Les obstacles à la formation des élèves découlent principalement de la localisation géographique du Tarn-et-Garonne. Selon les données de l'INSEE, il se classe au septième rang des départements de France métropolitaine où les jeunes affichent le plus bas niveau de diplômes.

- Le Vice-Président de l'association précise notamment que les jeunes du département « quittent souvent l'école sans diplôme ou avec un faible niveau de formation ».
- « Trop peu d'élèves Tarn-et-Garonnais se tournent vers les filières sélectives comme les classes préparatoires ».
- « Les titulaires d'un master ou d'un diplôme d'ingénieur sont trop peu nombreux en rapport à la moyenne nationale ».

³³ Auditions de la Commission 5 du 24 mars 2023, de Monsieur Mehdi BOUBAKER, responsable du Pôle Associations Initiatives Étudiantes de la DIVE

³⁴ Auditions de la Commission 5 du 24 mars 2023 de Monsieur Samuel OUAHAB, Co-Président de l'Association Tarn-et-Garonne aux Grandes Écoles

Née il y a 2 ans de ce constat, l'association a l'objectif de donner les mêmes chances et opportunités aux ruraux qu'aux urbains d'accéder aux études supérieures.

Elle réunit des jeunes actifs et des étudiants qui vont à la rencontre des lycéens, partageant leurs expériences et orientations, tout en organisant des tables rondes pour offrir une écoute approfondie aux élèves en quête de conseils.

Actuellement, la jeunesse ne fait pas l'objet d'une reconnaissance suffisante dans les politiques publiques, comme en témoigne par exemple le calcul des bourses basé sur les revenus des parents, sans prendre en compte le statut spécifique du jeune en tant qu'individu distinct de l'adulte.

Le CFAI Henri Martin de Lézignan-Corbières

Le Directeur du CFAI Henri Martin³⁵ a lui-même été apprenti dans le CFAI, ce qui le rend particulièrement sensible aux difficultés rencontrées par les jeunes. L'établissement accueille 1 000 apprentis ou 1 400 apprenants en intégrant les pôles alimentation, automobile et service.

L'engagement est abordé au CFAI Henri Martin avec un parallèle entre la valeur et la culture travail. Il n'est pas forcément naturel : bien que le soutien familial soit bénéfique, il est essentiel de fournir des exemples concrets aux jeunes afin de les motiver à s'engager, soulignant l'importance de l'établissement dans ce processus. Reconnaître et valoriser ceux qui s'engagent, en les mettant en avant, est également crucial.

L'établissement vise l'excellence à travers des concours et un soutien actif des enseignants, mais il reconnaît le besoin de développer davantage l'engagement associatif.

Au sein des centres de formation, la réussite des apprenants repose sur l'engagement de tous les acteurs impliqués, qu'il s'agisse des enseignants ou des entreprises. En optant pour l'apprentissage, les apprenants interrompent leur parcours scolaire pour explorer le monde professionnel, découvrant les droits, les engagements, et les responsabilités. Sous la guidance des enseignants et des employeurs, les jeunes commencent à élaborer leur orientation. Un parcours pédagogique bien structuré suscite en eux le désir de poursuivre leurs études.

Le CFA est un prolongement de l'entreprise où la motivation des élèves leur permettra de s'inscrire dans un concours, aller vers une mobilité internationale... pour devenir ensuite ambassadeurs du centre lors de journées portes ouvertes.

2.2.2 RÉSEAUX ASSOCIATIFS

L'engagement des jeunes au sein des réseaux associatifs est devenu un levier essentiel pour leur participation active et leur contribution à la société. Les lieux et organismes de l'engagement, tels que le CRAJEP et le CRIJ Occitanie jouent un rôle clé dans la promotion de cette implication citoyenne. Ces réseaux leur offrent des espaces de rencontre, de formation et de soutien, leur permettant de s'investir dans des actions bénévoles, des projets collectifs et des initiatives citoyennes.

³⁵ Audition de la Commission 5 de Monsieur Mohamed OUBALKASSAM, Directeur du CFAI Henri Martin, le 5 mai 2023

Le CRAJEP (Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire)³⁶ :

Il s'agit d'un espace de coordination de 28 associations qui dynamisent le territoire avec 8 700 points en région sur 2 467 communes d'Occitanie. Il touche 1,9 millions de bénéficiaires, compte 700 000 adhérents, 52 000 bénévoles, 6 300 volontaires et 8 000 équivalents ETP salariés.

Le CRAJEP agit en soutien et en collaboration avec ses membres sur les questions de l'engagement et de la participation des jeunes. La dimension collective est importante : les associations militent pour l'épanouissement personnel et le développement collectif.

Depuis 2022, une recherche collaborative est menée autour de l'engagement des plus éloignés des dispositifs d'engagement. Il s'agit d'une recherche action visant à identifier les freins et leviers à l'engagement pour ceux qui rencontrent les difficultés les plus importantes.

Cette étude, récemment finalisée, qui sera poursuivie, a montré la difficulté des acteurs de l'engagement à toucher les plus vulnérables. Néanmoins, des propositions utiles pour les acteurs jeunesse en région Occitanie ont émergé. Il ressort également du rapport du CRAJEP que la pauvreté et la précarité freinent l'engagement. Ainsi, certains ont du mal à se projeter sur cette démarche car ils se trouvent parfois en situation de survie.

L'offre et les dispositifs s'avèrent peu adaptés aux besoins et aux réalités. Le CRAJEP a constaté une problématique de visibilité de l'offre avec une atomisation des dispositifs et des acteurs. A cela, s'ajoute l'absence de guichet unique.

Selon ce rapport, il est donc nécessaire d'aller vers les plus vulnérables et de s'intéresser aux nouvelles formes de leur engagement. L'objectif est aussi de leur proposer un parcours d'engagement afin de sortir d'une logique de dispositifs. Enfin, il conclut qu'il est nécessaire d'interroger les politiques publiques, les acteurs et les dispositifs pour aller davantage vers les jeunes et répondre à leurs besoins.

Le CRIJ Occitanie

Présenté par son Directeur³⁷ comme un lieu d'accompagnement des jeunes dans la prise d'information, il les aide à prendre les bonnes décisions, à construire leurs projets, à leur donner confiance. Il s'agit d'un réseau de 1 200 structures dont plus de 100 espaces se trouvent en région. Il compte 2 500 salariés, et un réseau d'associations régionales et nationales, travaillant avec les collectivités. Le CRIJ participe fortement à l'engagement des jeunes.

2.2.3 COLLECTIVITÉS

De nombreuses collectivités et organismes sont dédiés à encourager la dynamique citoyenne des jeunes. Parmi elles, le Département de la Haute-Garonne, conscient de l'importance de cette énergie, s'investit activement dans la promotion de l'engagement des jeunes au travers de diverses initiatives et programmes.

³⁶ Audition de la Commission 5 du 7 avril 2023, Madame Anne-Flora MORIN-POULARD et Madame Marianne LOISEAU-NAÏL

³⁷ Jean-Pierre MARGAIX, Directeur du CRIJ Occitanie

Le Conseil Départemental de Haute-Garonne³⁸ :

Depuis 2016, le Département a revu ses politiques publiques et mène des concertations avec les jeunes dans leurs diversités. Il collabore avec des chercheurs et des associations sur la jeunesse et l'éducation populaire. Son objectif est de bâtir ses politiques publiques avec eux plutôt que de créer des dispositifs sans les avoir concertés au préalable. Cela se concrétise notamment par la mise en place du « Groupe Miroir » constitué de jeunes de tous les territoires de la Haute-Garonne. En son sein, des débats sont organisés autour de thème comme la violence faites aux femmes ou sur les outils sur la santé mentale après le Covid. L'objectif est de créer les conditions d'une participation répétée sur le long terme.

Le projet « initiatives » a également été mis en place. Réservé aux 12 à 29 ans, les jeunes y proposent un projet co-construit et financé par le Département.

Un autre dispositif « la mission de l'engagement » permet aux élus de parrainer des jeunes ayant fini leur Service civique pour qu'ils leur ouvrent leur réseau et prennent conscience, en même temps, de leurs difficultés.

Afin de valoriser la démarche, son originalité, les équipes du Conseil départemental accompagnent les jeunes entre 6 mois et un an.

Selon la Vice-Présidente en charge du Dialogue citoyen, des égalités et des jeunes au Conseil départemental de la Haute-Garonne, il n'y a pas de passerelle institutionnelle avec le Conseil régional mais un échange autour des questions sur l'orientation du plan jeunesse qu'il a mis en place. Elle se montre favorable à une attribution partagée des questions de la jeunesse entre collectivités.

2.3 DES JEUNES, ACTEURS DE L'ENGAGEMENT

Nous avons rencontré et auditionné des jeunes au CRIJ Occitanie³⁹ :

- Loanne en contrat Service civique pendant 8 mois au CRIJ dans l'accueil et la création de projets pour les jeunes et bénévole pour le groupe Miroir du Conseil départemental Haute-Garonne ;
- Suzie, 17 ans, bénévole au sein d'associations pour le Muret bike show, Café & Co et Tous égaux avec les pros ;
- Leire, volontaire pour le Corps européen de solidarité au CRIJ Occitanie ;
- Sarra, 17 ans volontaire en Service civique ;
- Franck, au Conseil Régional des Jeunes de 2018 à 2021
- Gabriel membre de l'Assemblée des Jeunes au sein de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée ;
- Théo, membre du Conseil des Jeunes Toulousains ;
- Antoine, postier et syndiqué à la CGT ;
- Aïssata qui a fait une mission d'intérêt général au sein du Service national universel à Info Jeunes Occitanie.

Tous ont manifesté un grand engagement pour des causes diverses et ont démontré que grâce à cette multitude de possibilités, ils s'étaient enrichis personnellement et avaient gagné en confiance et en assurance.

Certains en situation de décrochage scolaire y ont trouvé une alternative. D'autres, ont tout simplement commencé en étant délégué de classe.

³⁸ Audition (16 juin 2023) de Sandrine FLOUREUSSES, Vice-Présidente en charge du Dialogue citoyen, des Égalités et des Jeunes CD31

³⁹ Audition de la Commission 5 du 2 juin 2023

L'une des jeunes était présidente d'une association étudiante et a toujours eu une appétence pour aider les autres.

Une autre a baigné dans le milieu associatif depuis toujours et le contexte familial lui a donné envie de montrer que le handicap n'est pas un frein.

Pour l'un des jeunes, élève d'une école de commerce, le déclencheur a été une prise de conscience concernant les écoles de commerce qui ne brassent pas la mixité sociale, notamment le public handicapé (seulement 4 000 dans les écoles privées) et il décide donc d'œuvrer pour faciliter cette inclusion. L'envie d'agir, de voir l'aboutissement concret des actions lui ont donné l'impulsion pour s'engager encore plus et rejoindre ensuite le service public.

Pour l'une des jeunes, tout a débuté avec une mission dans une colonie de vacances pour savoir si elle voulait passer le BAFA. Lors de la pandémie, elle a découvert une association à Hendaye rapprochant les territoires locaux où elle a fait son Service civique et a poursuivi avec sa mission pour le Corps européen de solidarité, Service civique européen mais avec des conditions différentes (ex : logements payés par l'Europe). Pour elle, l'engagement est la rencontre d'autres personnes avec lesquelles on partage les mêmes valeurs, la même philosophie.

Un jeune a développé un intérêt pour la politique dès son plus jeune âge. Il a exercé des travaux saisonniers en usine, qui ont déclenché son adhésion auprès de la CGT dont il partage les valeurs, il insiste sur l'enrichissement que lui a procuré les échanges intergénérationnels. Il ajoute que son plus grand engagement est bien celui d'être devenu papa. Il souligne que l'engagement est motivé par la réalité du territoire rural où l'offre est restreinte et qu'il n'a pu le faire que dans les associations existantes dans son village.

Tous se rejoignent pour souligner que l'engagement est le fait de partager des valeurs avec d'autres personnes qui donnent envie d'aller plus loin.

Si on les questionne sur leur motivation à continuer, l'une des jeunes explique qu'elle a la sensation de ne pas avoir fini ce qu'elle a accompli et qu'il lui tient à cœur de continuer. Une autre insiste sur l'utilité du Service civique qui lui a fait comprendre son goût pour l'associatif et qui peut être valorisé dans son curriculum vitae.

Enfin, ils concluent qu'il n'y a pas une jeunesse mais plusieurs et qu'il convient d'aller à sa rencontre pour promouvoir l'engagement notamment ceux qui sont éloignés des lieux dédiés.

Nous avons également auditionné Thomas⁴⁰, jeune bénévole au parcours étonnant, fortement engagé dans le domaine politique, associatif et entrepreneurial. Il a notamment été, entre autres, engagé en tant que conseiller départemental des jeunes du Gers et a été jeune ambassadeur à la COP 21. Il a également organisé la 1^e manifestation des jeunes pour le climat en Occitanie en 2019. **Ses engagements multiples lui ont permis de dresser le constat que les jeunes étaient très engagés, avaient besoin de sens dans leur développement et leur construction en tant qu'adulte et avaient également perdu la confiance dans le fait politique.**

Selon lui, le meilleur moyen de redonner de la vitalité à l'engagement des jeunes est de montrer la démocratie au plus tôt avec une fédération transrégionale des maisons des lycéens qui pourrait

⁴⁰ Thomas VAUTOUR AHMED, auditionné lors de la Commission 5 du 15 septembre 2023

organiser des événements, et l'incubation de projets portés par des jeunes lycéens et des étudiants pour des jeunes au sens large.

Selon Thomas, les initiatives qui peuvent être portées par des collectivités amèneront les jeunes à l'engagement. Les collectivités doivent être plus proactives sur la sensibilisation des jeunes à l'engagement.

3) LES FREINS À L'ENGAGEMENT

3.1 LA PRÉCARISATION DE LA JEUNESSE

Aujourd'hui, l'entrée dans la vie active s'assimile de plus en plus à un parcours du combattant pour cette « jeunesse », alors qu'elle peut être décrite comme libre et insouciant, et devant qui s'ouvre le monde des possibles. En transition vers l'âge adulte, il faut prendre en compte une grande diversité de situations, allant du lycéen au jeune actif.

Comme l'explique la sociologue Cécile VAN DE VELDE, la France s'inscrit aujourd'hui dans un système éducatif « élitiste », favorisant la formation initiale et le diplôme. Ainsi, notre pays doit faire face à une nouvelle difficulté : la construction du parcours de vie de chacun, notamment pour les peu qualifiés. Tout particulièrement, il est à noter un marché du travail segmenté, qui se traduit par un taux de chômage des jeunes parmi les plus élevés d'Europe.

Premiers touchés par la crise économique que traverse notre pays, ils ont été rapidement surexposés au chômage. Face à cela et à leur sous-emploi, il devient aujourd'hui essentiel de redoubler d'efforts pour les aider à réussir leur passage de l'école à la vie active et progresser dans leur carrière future. Aujourd'hui plus d'un jeune sur cinq, âgé de 18 à 25 ans, se trouve en situation de pauvreté, voire de précarité. Afin de lutter contre l'exclusion et les inégalités sociales, leur insertion sur le marché du travail devient cruciale pour améliorer leurs perspectives d'avenir et de bien-être.

Pour les 18 à 25 ans, peu aidés par l'État et très dépendants de la solidarité familiale, les conséquences économiques de la crise sanitaire ont aggravé les difficultés d'accès à l'emploi et au logement, selon les économistes.

Le Directeur du Pôle engagement, jeunesse et vie associative de la DRAJES Occitanie admet que « l'engagement concourt à l'insertion, on peut considérer que ça a une action positive sur la lutte contre la pauvreté et la précarité »⁴¹.

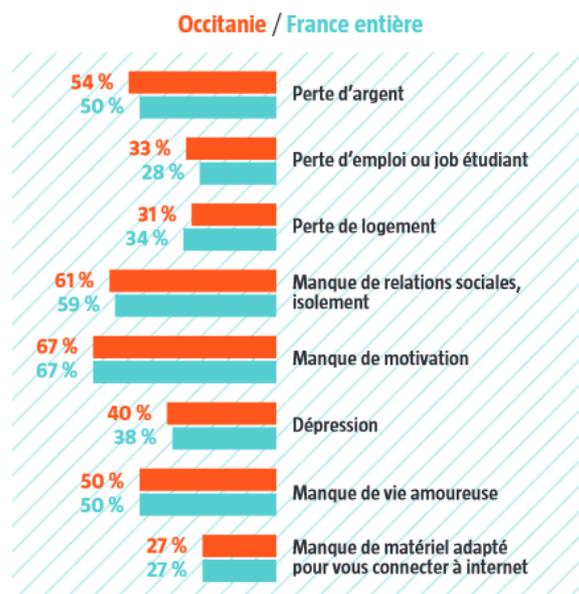
⁴¹ Rapport CRAJEP « Dynamisation et facilitation des engagements des jeunes en Occitanie » 2022-2023

Les jeunes d'Occitanie⁴² ont été davantage confrontés à une perte d'argent, d'emploi ou de job étudiant que leurs homologues français durant la période de pandémie comme le montre le graphique ci-dessous :

UNE PERTE D'ARGENT OU D'EMPLOI

Les jeunes Occitans ont été davantage confrontés à une perte d'argent, d'emploi ou de job étudiant que l'ensemble des jeunes Français durant la période de pandémie.

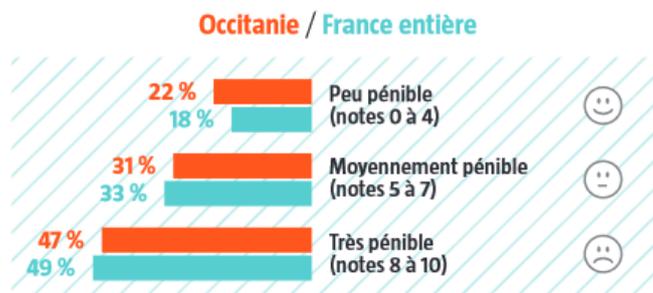
Au cours des douze derniers mois, avez-vous été confronté aux difficultés suivantes ?



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.
Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Cependant, invités à noter l'intensité de la pénibilité de leur vécu de la pandémie, les jeunes d'Occitanie ont plus souvent utilisé des notes basses dénotant une faible intensité, que l'ensemble national :

À quel point la pandémie liée au coronavirus est-elle pénible à vivre pour vous ?



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.
Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

⁴² Baromètre Jeunesse 2021 Occitanie - INJEP

Selon le Conseiller régional⁴³, pour faciliter l'engagement, il est primordial de garantir ses besoins fondamentaux et répondre aux difficultés des jeunes en matière d'alimentation, de logement ou d'orientation. Il souligne la diminution de l'engagement pendant la crise Covid, citant l'exemple des Restos du Cœur qui font face à des difficultés et peinent à recruter des bénévoles. D'autre part, trop souvent, les étudiants doivent financer leurs études, ce qui freine leur engagement.

La pandémie a eu un fort impact sur leur précarité, leur sentiment d'isolement, et leur mobilité géographique comme le montre ce bilan ⁴⁴:

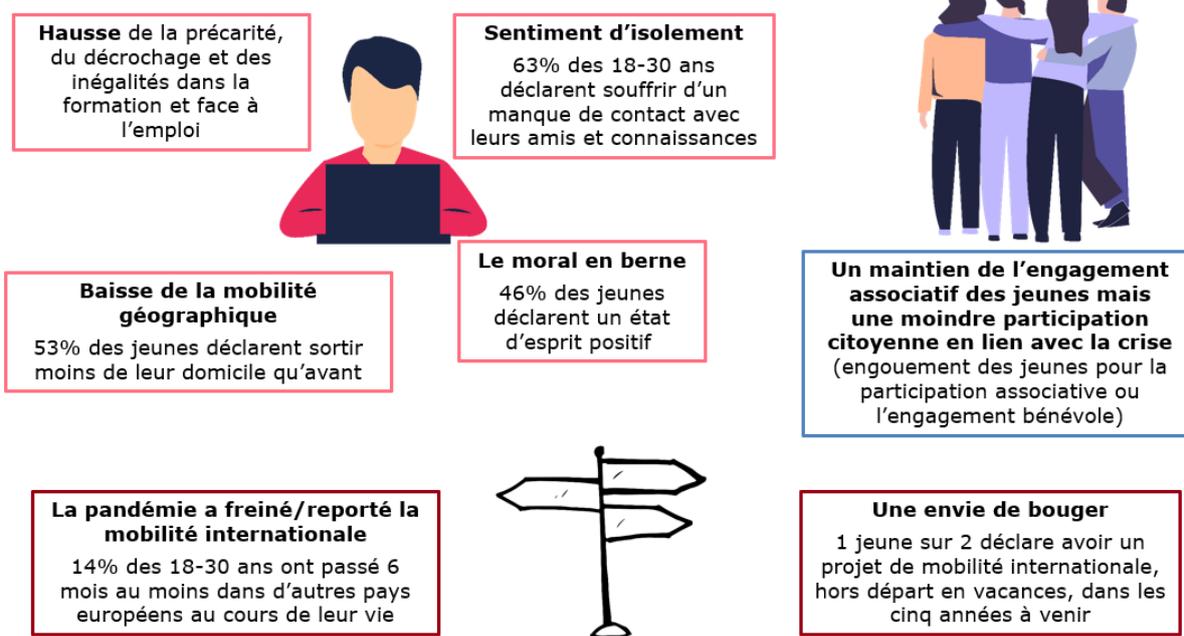


Figure 13 - Présentation « l'Occitanie, l'Europe et le monde », février 2022 - Direction des Relations Européennes et Internationales – Service Europe et Mobilité Internationale - Région Occitanie

3.2 INCIDENCE DES CRISES SANITAIRES SUR LA SANTÉ DES JEUNES

La jeunesse ⁴⁵a été durement éprouvée par les deux ans de pandémie : insertion professionnelle ralentie, perte de liens sociaux dans une période de la vie où ceux-ci sont essentiels, dégradation de la santé psychique. En mars 2022, les jeunes se montraient plus positifs sur leur vie actuelle et leurs perspectives. Quelques stigmates subsistent toutefois : des sentiments de solitude épisodiques plus fréquents et, chez les femmes, une part d'états d'esprit positifs en retrait de 6 points par rapport à la période pré-crise.

Le contexte a bloqué ou freiné les engagements de beaucoup et a révélé des difficultés prégnantes d'ordre social et psychologique (absence de collectif, de relations entre pairs ou d'interactions sociales), alors qu'ils auraient été salutaires pour leur bien-être ou leur bien vivre.

⁴³ Audition de la Commission 5 du 10 mars 2023, de Guillaume DE ALMEIDA CHAVES

⁴⁴ Présentation « l'Occitanie, l'Europe et le monde », février 2022 - Direction des Relations Européennes et Internationales – Service Europe et Mobilité Internationale - Région Occitanie

⁴⁵ Enquête IFOP octobre 2022 + Baromètre Djepva sur la jeunesse 2022 - Bilan CRAJEP

L'UNICEF⁴⁶ a lancé un cri d'alarme sur la dégradation de la santé mentale des jeunes pendant la crise Covid :

- Un enfant sur sept, dans le monde a été directement touché par des mesures de confinement et plus de 1,6 milliard d'enfants ont vu leur éducation négativement affectée ;
- Un jeune (15 - 24 ans) sur cinq déclare se sentir souvent déprimé ou désintéressé, dont un sur quatre en France ;
- Plus d'un adolescent (10 - 19 ans) sur sept vivrait avec un trouble mental diagnostiqué ;
- Près de 46 000 adolescents se suicident chaque année dans le monde. En France, 27,2 % des jeunes reconnaissent qu'il leur est déjà arrivé de penser au suicide et 10,3 % qu'ils ont déjà tenté de se suicider.

Malgré ce bilan alarmant, selon l'enquête IFOP de 2022 et le baromètre sur la jeunesse de 2022, la post crise début 2022 montre une tendance qui s'inverse avec un optimisme de leur part et un engagement de la société qui se renforce :

- Participation bénévole des jeunes à une association de 51 % (6 points de + depuis 2020) ;
- 21 % des 18/30 ans donnent de leur temps quelques heures chaque semaine tout le long de l'année (3 points de + depuis 2020) et ceux qui ne le font pas encore sont prêts à le faire.

3.3 ENGAGEMENT POLITIQUE : UNE DÉFIANCE VIS-A-VIS DES INSTITUTIONS ET DU POLITIQUE

Isabelle LACROIX⁴⁷ dit que « l'on a peur d'une nouvelle génération désintéressée par la politique ». Selon elle, ce n'est pas le cas : « les travaux scientifiques soulignent une distance face aux formes traditionnelles d'engagement au profit de formes alternatives, mais il ne faut pas invisibiliser ceux qui prennent le parti de s'engager dans la politique traditionnelle »

Albane BRANLANT qui en fait partie rapporte qu'on lui disait : « tu es trop jeune pour pouvoir parler, tu n'as encore rien vécu ».

Pierre-Romain THIONNET approuve mais nuance, la jeunesse peut aussi être vue par les électeurs « comme une source de possible renouveau politique ».

Les jeunes entretiennent vis-à-vis des institutions et de la politique une certaine défiance qui les incitent notamment à ne pas participer aux consultations électorales sauf aux présidentielles qui les ramènent aux urnes. Ils demeurent critiques vis-à-vis du monde politique, méfiants face aux institutions démocratiques qui ne réussissent pas à réduire leurs inégalités et leur difficulté à s'insérer professionnellement.

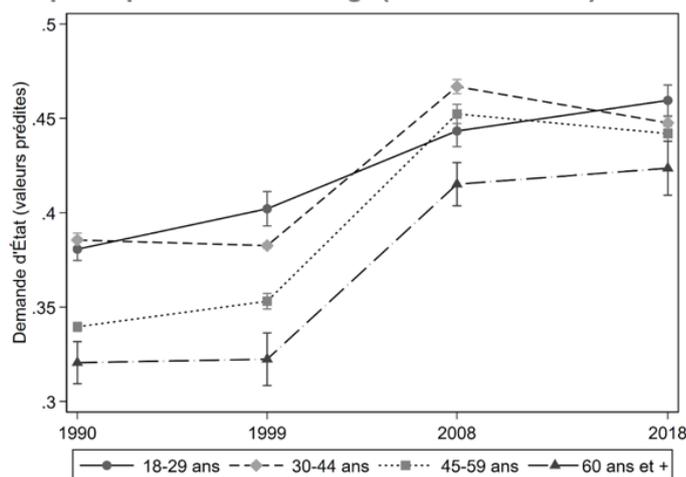
⁴⁶ UNICEF « la situation des enfants dans le monde. Dans ma tête : promouvoir, protéger et prendre en charge la santé mentale des enfants » Octobre 2021

⁴⁷ Isabelle LACROIX Maîtresse de conférences en sociologie à l'Université de Versailles Saint Quentin-en-Yvelines, Albane BRANLANT Porte-parole des jeunes avec Macron, et Pierre-Romain THIONNET, Directeur national de jeunes du RNJ donnent leur avis sur l'engagement des jeunes en politique

Toutefois, il convient de considérer le rapport de Laurent LARDEUX⁴⁸ pour évaluer leur regard sur la question politique :

- La demande d'Etat

Figure 1. Une évolution à la hausse de la demande d'Etat, quelle que soit la classe d'âge (Frédéric Gonthier)



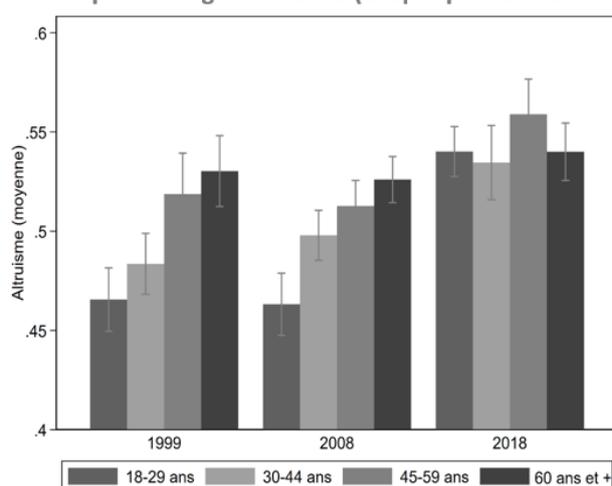
Source : enquêtes Valeurs 1990, 1999, 2008 et 2018.
Lecture : ce graphique montre les valeurs prédites (avec intervalle de confiance à 95 %) d'un modèle expliquant l'évolution de la demande d'Etat par classe d'âge depuis 1990, en contrôlant par différentes caractéristiques sociodémographiques et sociopolitiques. Il met notamment en évidence que la demande d'Etat progresse le plus nettement chez les 18-29 ans.
Graphique réalisé par Frédéric Gonthier

- **Les écarts liés à l'âge vont en se résorbant au fil des vagues d'enquête.** En 2018, les différences entre classes d'âge sont nettement moins significatives qu'elles ne l'étaient auparavant.
- **Progression continue et régulière de la demande d'Etat** parmi les 18-29 ans. Cette progression contraste avec l'interventionnisme des autres classes d'âge qui, après avoir connu un fort bond entre 1999 et 2008, semble se stabiliser en 2018 à un niveau identique ou légèrement inférieur à celui de 2008.

3

Les jeunes semblent donc plus interventionnistes et plus altruistes si l'on considère ci-dessous, l'évolution de 1999 à 2018 :

Figure 2. Des niveaux d'altruisme variables selon l'âge mais qui convergent en 2018 (Graphique de F. Gonthier)



Source : Frédéric Gonthier (2021), à partir des enquêtes Valeurs 1999, 2008 et 2018.
Lecture : ce graphique montre les niveaux moyens d'altruisme déclaré par classe d'âge pour chaque année d'enquête. Les écarts se réduisent au fil des années. Ils sont statistiquement significatifs (au seuil de 95 %) quand les crochets des barres au-dessus des classes d'âge ne se chevauchent pas.

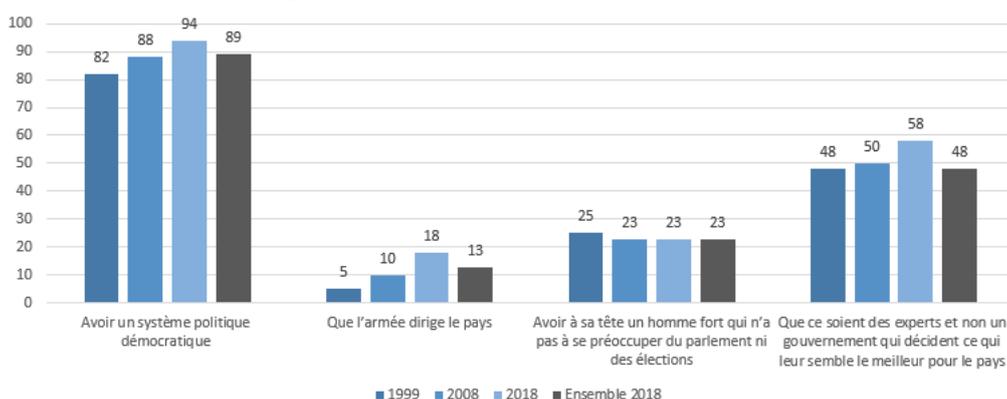
- Les écarts entre les classes d'âge en termes d'altruisme déclaré se sont considérablement résorbés depuis 1999
- La demande d'Etat va de pair avec une montée en puissance de l'altruisme déclaré des Français, et d'une solidarité plus inclusive. Pour Frédéric Gonthier (2021), il s'agit ici d'une légitimité renouvelée de l'Etat providence, tout particulièrement auprès des nouvelles générations.

4

⁴⁸ « Génération désenchantée ? », le rapport des jeunes à l'engagement, INJEP par Laurent LARDEUX, sociologue et chargé d'étude et de recherche INJEP

Les 18 et 29 ans ont un attachement important pour le régime démocratique en même temps qu'un attrait en hausse depuis 2008 pour des modèles non démocratiques (régime constitué d'experts (+ 8 points), militaire (+ 8 points) ou autoritaire :

Graphique 3 : Les opinions des 18-29 ans entre 1999 et 2018 vis-à-vis de différents systèmes de gouvernement (« très bon » ou « assez bon »)

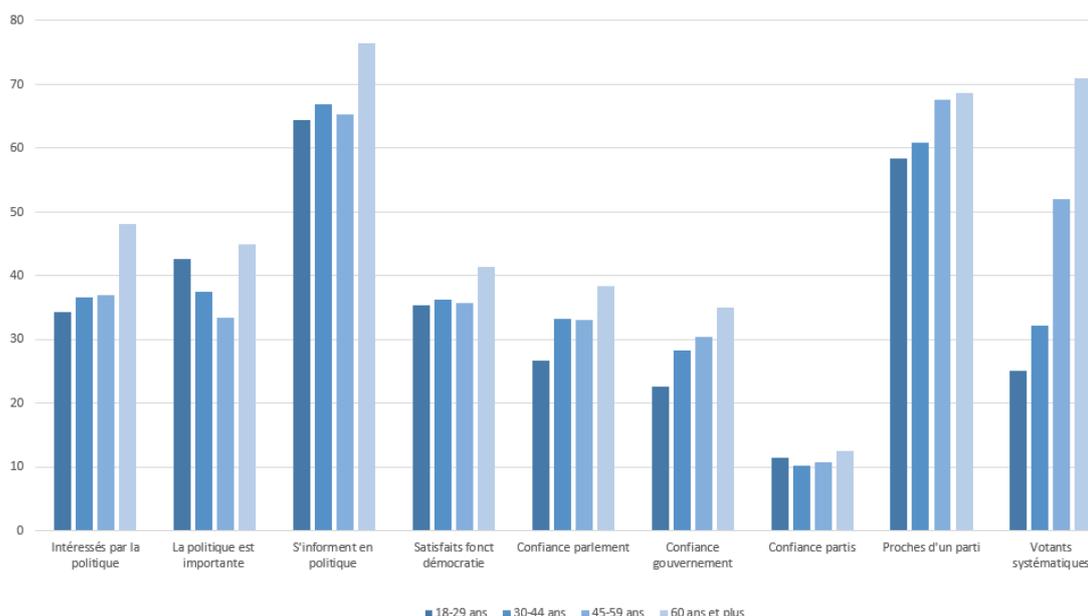


Lecture : En 1999, 82 % des jeunes français de 18-29 ans considèrent qu'avoir un système politique démocratique est une très bonne ou assez bonne façon de gouverner.

Source : Laurent Lardeux (2021) à partir de l'enquête Valeurs 1999, 2008 et 2018

Pour eux, la politique est importante même si ils semblent moins intéressés que les générations plus âgées. Ils s'informent mais ont une faible confiance dans le gouvernement (soit 22 % contre 34 %) pour les plus âgés ou dans les partis (11%) à l'image des autres classes d'âge :

Graphique 4. Le rapport à la politique selon les classes d'âge (Vincent Tiberj)



Source : Tiberj (2021), à partir de l'enquête Valeurs 2018

Lecture : En 2018, 34 % des 18-29 ans se déclarent très ou assez intéressés par la politique

7

3.4 PROBLÈME DE MOBILITÉ ET D'OFFRE EN MILIEU RURAL ET PÉRIURBAIN

Il faut également noter que les difficultés économiques, sociales, et territoriales (qui n'offrent pas les mêmes ressources) sont des freins à l'engagement. L'exemple du Service civique montre des différences s'il est effectué dans une métropole ou en milieu rural. Dans ce cas, les jeunes peuvent rencontrer des problèmes de mobilité, d'hébergement alors qu'un bon maillage des transports leur permettrait d'y effectuer des missions attractives et intéressantes.

Le rapport "La participation, la citoyenneté et l'engagement des jeunes en milieu rural et périurbain"⁴⁹ s'intéresse aux enjeux spécifiques auxquels sont confrontés les jeunes vivant en milieu rural et périurbain en matière de participation citoyenne et d'engagement.

Il souligne que les jeunes ruraux et périurbains font face à des défis différents de ceux des urbains en matière de participation citoyenne. En effet, ils ont souvent moins d'opportunités pour participer à la vie démocratique locale, notamment en raison de l'éloignement géographique et de l'absence d'infrastructures adaptées.

Pour pallier ce manque, plusieurs initiatives ont été mises en place dans certaines régions, telles que la création de conseils municipaux de jeunes, des espaces de dialogue avec les élus, ou encore l'organisation de projets participatifs pour les jeunes.

L'importance de l'engagement associatif en milieu rural et périurbain est soulignée et peut contribuer à renforcer leur sentiment d'appartenance à leur territoire et à favoriser leur participation citoyenne. Ainsi, plusieurs initiatives qui ont été mises en place dans ce domaine, telles que la création d'associations de jeunesse et d'éducation populaire, ou de programmes de volontariat.

Le rapport insiste également sur l'importance de l'accompagnement des jeunes dans leur engagement citoyen, notamment en termes de formation et de soutien logistique. Il souligne ainsi la nécessité de développer des dispositifs de formation adaptés, ainsi que des outils de financement et d'accompagnement pour leur permettre de mener à bien leurs projets.

Enfin, il met en avant l'importance de leur participation aux prises de décisions locales, et souligne la nécessité de renforcer leur place dans les instances de gouvernance locales. Pour cela, est notamment préconisée la mise en place de dispositifs de co-construction entre les jeunes et les élus locaux et de dispositifs de participation citoyenne qui leurs sont spécifiquement adaptés.

L'état de l'art et état des lieux des travaux de recherche sur la thématique « engagement des jeunes »⁵⁰ aborde la thématique des jeunes ruraux en se référant aux auteurs Cécile VACHÉE, Sophie RUEL, et Christophe DANSAC « invisibilité des jeunes en milieu rural, comment les « jeunes sans Cité s'en sortent ? - 2020 ».

Les auteurs s'attachent à rappeler quelques spécificités de la citoyenneté des ruraux mis en lumière par la sociologie. La première est que les territoires ruraux sont le plus souvent dépourvus de politiques dédiées à la jeunesse qui y est moins inscrite comme priorité politique (seulement une commune sur quatre) que dans le monde urbain (neuf communes sur dix). De plus, la place de la jeunesse dans les

⁴⁹ Rapport "La participation, la citoyenneté et l'engagement des jeunes en milieu rural et périurbain" publié par la Banque des Territoires en juin 2021

⁵⁰ Commande du CRAJEP Occitanie, en appui sur la Maison de sciences de l'Homme sud – Montpellier – Dispositif Trait d'Union – juillet 2022

politiques locales en milieu rural, malgré une volonté de développement, se trouve confrontée à des difficultés telles que le « poids des représentations, la faiblesse des interventions en faveur des jeunes ou encore le peu de dispositifs d'accompagnement ».

Enfin, en 2016, le baromètre DJEPVA sur la jeunesse de l'INJEP révélait que le « bénévolat est plus fréquent chez les jeunes des milieux ruraux que chez les jeunes qui vivent dans des villes de plus de 5 000 habitants ou dans des grandes agglomérations urbaines. » Cette statistique s'explique par le fort degré d'attachement des ruraux à leur secteur et par une plus grande confiance dans les relations de proximité qu'en ville.

Leurs résultats montrent que les « jeunes ruraux parlent moins de politique avec leurs parents que les urbains, que les filles sont plus enclines à participer que les garçons et ce surtout pour le bénévolat et que le fait d'avoir déjà des expériences de participation (à l'organisation d'événements) contribue aussi à augmenter cette propension, tout comme le fait de parler politique avec ses parents ».

Dans une seconde partie, les sociologues identifient les freins à la mobilité géographique et à la reconnaissance des « jeunes sans Cité », notamment « l'absence de politiques dédiées à la jeunesse dans les territoires ruraux et la rareté des pratiques de citoyenneté des jeunes en lien avec la faible densité ».

En conclusion, Cécile VACHÉE, Sophie RUEL et Christophe DANSAC confirment que les interrogés sont « sans Cité » dans les deux acceptions du concept. D'une part, ils sont moins visibles que les urbains dans l'espace public du fait de l'absence d'équipements qui leur sont dédiés et du manque de réseaux de transports qui nuit à leur capacité de mobilité. D'autre part, même si les ruraux « se projettent davantage que les urbains dans des fonctions de représentation », manifestant un intérêt pour exercer leur droit de cité, ils disposent de moins d'opportunités en termes d'engagement associatif et sont éloignés des espaces de citoyenneté ce qui concourt à leur exclusion des fonctions de représentations par exemple. Ainsi, ils connaissent des situations d'empêchement pour exercer leur « droit de cité » constituant un obstacle à leur reconnaissance sociale.

3.5 LES QUARTIERS SOUVENT DÉLAISSÉS PAR LES POLITIQUES PUBLIQUES

La problématique spécifique des jeunes dans les quartiers politique de la ville constitue souvent un frein à leur engagement dans des activités constructives. Ces quartiers sont souvent marqués par des difficultés socio-économiques, un manque d'infrastructures et de services, ainsi que par une marginalisation sociale. Ces conditions peuvent rendre difficile d'accès des opportunités d'engagement positif.

Dans de nombreux cas, les associations qui y œuvrent se retrouvent délaissées par les politiques publiques. Les ressources financières et le soutien nécessaires pour mettre en place des programmes et des activités adaptés font souvent défaut. Les structures associatives peuvent donc être confrontées à des difficultés pour répondre aux besoins spécifiques et pour maintenir leur présence dans ces territoires.

Cependant, il est essentiel de reconquérir ces quartiers et de redonner aux jeunes des opportunités d'engagement. En investissant dans des programmes sociaux, éducatifs et culturels adaptés, il est possible de favoriser leur épanouissement et de renforcer le tissu social local. Il est également important de promouvoir la participation citoyenne et leur implication dans la prise de décision concernant leur propre quartier.

Les événements récents de violence dans ces quartiers soulignent l'urgence de la situation. À nouveau, dans les banlieues⁵¹, des violences se sont produites avec la mort de Nahel, 17 ans. Les associations de proximité tentent de mieux comprendre ce qu'il s'est passé. À Vaulx-en-Velin (Rhône), les animateurs ont eu le sentiment d'être dépassés. *"On s'est toujours dit qu'on avait un lien avec la jeunesse, un discours, un certain levier et que dans cette situation, plus ça s'embrasait et plus on sentait qu'on n'avait plus ce levier-là"*, explique l'un d'entre eux.

Ces événements mettent en lumière les conséquences néfastes du manque d'opportunités et de perspectives. Il est primordial de s'attaquer aux causes profondes de cette violence en investissant dans l'éducation, et en leur donnant confiance par la reconnaissance, la confiance.

Pour relever ces défis, une approche multidimensionnelle et collaborative est nécessaire. Les politiques publiques, les acteurs locaux, les associations et la société civile doivent travailler ensemble pour mettre en place des mesures concrètes et durables visant à reconquérir ces territoires et à offrir de meilleures perspectives à ceux qui y résident. L'engagement des jeunes dans des activités valorisantes peut jouer un rôle clé dans ce processus, en leur permettant, de renforcer leur estime de soi et de contribuer activement au changement social dans leur quartier.

3.6 MANQUE DE VISIBILITÉ DE L'OFFRE ET ENJEUX

Le Directeur du CRIJ Occitanie du site de Montpellier souligne⁵² « l'empilement de dispositifs en direction des jeunes et un réel manque de visibilité des politiques publiques de jeunesse. On se perd en tant que jeune, même en tant que professionnel dans cette mosaïque de dispositifs d'engagement. Les jeunes les plus éloignés ont sans doute plus de mal à accéder à l'information existante ». Le rapport du CRAJEP souligne la nécessité de mettre en place des politiques transversales afin de mieux assurer les complémentarités entre les différents acteurs (État, Région, Conseil départemental, associations). La pauvreté et la précarité peuvent entraîner une incapacité à agir. Certains ne se projettent pas, comme nous l'avons vu, ils peuvent être en situation de survie. Les dispositifs existants ne sont pas toujours adaptés à leurs aspirations, à leurs besoins et à leurs réalités. La problématique liée au manque de visibilité de l'offre avec une multitude d'acteurs de dispositifs renforce les freins à l'engagement.

Il faut donc redonner du sens pour développer la dimension sociale et sociétale. L'objectif est de proposer aux jeunes une vision de projet et non de simple dispositif, d'aller vers les jeunes pour mieux adapter l'offre en fonction de leurs besoins.

⁵¹ France Info, 5 juillet 2023

⁵² Rapport CRAJEP « Dynamisation et facilitation des engagements des jeunes en Occitanie » 2022-2023

À RETENIR

La Région Occitanie est le chef de file en matière de jeunesse et a développé, en 2023, un plan Jeunesse avec la mise en place d'un nouveau Conseil régional des jeunes, la création d'un label « engagement Occitanie », une consultation annuelle des lycéens et rencontres itinérantes et, dès la rentrée prochaine, la mise en place d'un agenda climat dans les lycées.

Le CESER regrette que les réseaux jeunesse et d'éducation populaire n'aient pas été associés à cette initiative.

Des initiatives, des dispositifs sont proposés et dynamisent la région notamment dans le domaine du numérique et des réseaux sociaux tels que « JeVeuxAider.gouv.fr ». Des jeunes rencontrés au CRIJ Occitanie ont témoigné de leur fort engagement.

Les jeunes, plus que les autres catégories de population, sont au chômage et soumis à la précarité. On a également observé une explosion des problématiques de santé mentale des jeunes suite à la crise sanitaire. Ces éléments sont des freins à l'engagement.

Si l'on étudie leur engagement politique, de 1980 à 2018, on constate une défiance des jeunes du politique et une augmentation de la demande d'État, d'altruisme et la volonté d'être gouverné par un régime démocratique mais aussi par d'autres modèles.

Des problèmes de mobilité, de logement, de transport et d'offre apparaissent particulièrement dès lors qu'ils habitent en milieu rural. Ils ont plus de difficulté à participer à la vie démocratique et ont pourtant une bonne implication dans le bénévolat en raison de leur attachement à leur territoire.

Les enjeux sont multiples suite au constat de manque de lisibilité ou d'inadaptation de l'offre, il est donc nécessaire de développer des politiques transversales, d'aller vers les jeunes, à leur écoute pour adapter l'offre à leurs besoins.

IV. PRÉCONISATIONS

AXE 1 : CO-CONSTRUIRE DES POLITIQUES DE JEUNESSE TRANSVERSALES ET COHÉRENTES

1- Co-construire des politiques publiques pour les jeunes

Il est crucial que le Conseil régional favorise une approche globale dans la construction des politiques publiques pour les jeunes, en prenant en compte la diversité des besoins et des aspirations des différentes catégories. Le CESER préconise :

- D'élaborer des politiques publiques adaptées aux besoins spécifiques des jeunes et des défis auxquels ils sont confrontés. Cela peut inclure des politiques distinctes pour les adolescents, les jeunes adultes, les étudiants, etc ;
- D'adopter une approche intersectorielle en impliquant les différents services déconcentrés de l'État, en particulier la DRAJES et les collectivités territoriales et locales dans la conception et la mise en œuvre des politiques jeunesse pour garantir une approche transversale et cohérente, en prenant en compte les différents domaines d'intervention tels que l'éducation, l'emploi, la santé, la culture, etc ;
- De favoriser la place des élus jeunes au sein des instances régionales et fournir les moyens nécessaires pour s'impliquer.

2- Associer les corps intermédiaires

Pour construire des politiques jeunesse transversales et cohérentes, le Conseil régional doit impliquer les corps intermédiaires, tels que les associations d'Éducation populaire, les syndicats étudiants, les organismes de jeunesse et autres acteurs de la société civile en particulier le CESER Occitanie. Ce dernier préconise :

- De reconnaître l'expertise et la légitimité des corps intermédiaires, interlocuteurs privilégiés pour les questions liées à la jeunesse, et de favoriser leur collaboration et des partenariats pour mieux répondre aux besoins et aux attentes des jeunes ;
- De mettre en place des instances de concertation et de dialogue avec les corps intermédiaires assurant une représentation des jeunes dans leur processus décisionnel.

3- Agir en complémentarité entre les pouvoirs publics, les associations et les jeunes

Une approche transversale et cohérente de l'engagement des jeunes nécessite une action concertée entre les pouvoirs publics, les associations, les jeunes et les corps intermédiaires. En favorisant la collaboration entre les acteurs et en construisant des politiques publiques inclusives, le Conseil régional réussira à créer un environnement propice à l'engagement et à répondre efficacement à leurs besoins et aspirations.

Le CESER préconise :

- D'établir des partenariats stratégiques entre les pouvoirs publics et les associations de jeunesse afin de collaborer sur des projets communs, d'échanger des pratiques, de mutualiser les ressources pour renforcer l'efficacité des actions menées et de maximiser l'impact sur l'engagement ;

- De renforcer l'implication des jeunes dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques qui les concernent par le biais de consultations, de sondages d'opinion, de groupes de travail ou de plateformes en ligne ;
- De renforcer l'approche participative et inclusive du Conseil régional en impliquant les jeunes de divers horizons, en mettant l'accent sur la diversité, l'égalité des genres et la représentation des groupes marginalisés pour des politiques jeunesse tenant compte des besoins de tous et favorisant une société plus juste et équitable.

4-Présenter une évaluation du Plan Jeunesse 2023 Région Occitanie co-construite avec les jeunes

À l'image de la présentation du plan, le CESER préconise qu'une évaluation concertée soit faite avec les différents acteurs (élus, jeunes, autres...) analysant :

- La pertinence des objectifs : qui doivent être spécifiques, mesurables, atteignables, pertinents et temporellement définis ;
- L'allocation des ressources nécessaires pour sa mise en œuvre : il est important de déterminer si des ressources adéquates ont été allouées. Cela peut inclure des budgets alloués aux formations, aux programmes d'accompagnement, aux campagnes de sensibilisation, etc ;
- Le plan sur ses aspects budgétaires ;
- L'articulation du plan avec les politiques territoriales existantes ;
- L'impact sur les jeunes : mesurer l'atteinte des objectifs : par des enquêtes, une étude d'impact ou des témoignages des bénéficiaires.

AXE 2 : FACILITER L'ENGAGEMENT DES JEUNES ET MIEUX LES INFORMER DANS LEUR TERRITOIRE DE VIE :

Le CESER encourage l'État et les collectivités territoriales à poursuivre leurs efforts pour améliorer les conditions de vie des jeunes et leur permettre de subvenir à leurs besoins de manière plus sereine. Il s'agit de créer un environnement propice à leur engagement en leur offrant les conditions nécessaires pour s'investir pleinement dans leurs activités et projets, tout en poursuivant leurs activités de manière équilibrée. Ainsi, il est crucial que le Conseil régional Occitanie continue à prendre en compte les obstacles pratiques auxquels les jeunes peuvent être confrontés, tels que le transport et le logement et cela d'autant plus en milieu rural.

5- Rendre davantage lisible l'offre d'engagement existante dans chaque territoire

L'une des principales difficultés auxquelles les jeunes peuvent être confrontés lorsqu'ils souhaitent s'engager est le manque de clarté et d'accessibilité de l'offre d'engagement existante sur leur territoire.

Le CESER préconise :

- De renforcer ses dispositifs en faveur des jeunes tels que les structures d'information jeunesse et d'y inclure des sources d'information sur l'offre d'engagement existante sur le territoire ;
- D'accentuer le travail collaboratif entre les institutions et les acteurs de la société civile tels que les associations pour sensibiliser les jeunes à l'importance de l'engagement et de promouvoir les

opportunités disponibles par le biais de campagnes de communication ciblées, de partenariats avec les écoles et les établissements d'enseignement, ainsi que par l'utilisation des médias sociaux.

AXE 3 : ENCOURAGER, ACCOMPAGNER ET VALORISER L'ENGAGEMENT DES JEUNESSES

6- Encourager la participation civique

Pour faciliter l'engagement, il est essentiel que le Conseil régional Occitanie encourage la participation civique des jeunes par des espaces et des mécanismes permettant de s'exprimer et de contribuer aux décisions. Le CESER préconise :

- D'organiser des forums de participation leur permettant d'exprimer leurs opinions ;
- De contribuer à la création des processus de prise de décision au niveau régional dans le cadre des conseils consultatifs de jeunes représentants sur des sujets tels que l'éducation, l'environnement, la culture, etc ;
- De réunir et d'animer ces espaces de concertation des jeunes au niveau régional ;
- De promouvoir leur participation aux élections locales et nationales en mettant en place des initiatives d'éducation civique, des programmes de sensibilisation et des campagnes d'inscription sur les listes électorales.

7- Favoriser l'engagement au sein des établissements scolaires et de formation et notamment les lycées et les CFA

Pour le CESER Occitanie, il est important que l'engagement soit considéré comme un parcours en accompagnant les jeunes sur le développement de leur esprit critique et le sens de leur engagement.

Les lycées et les CFA constituent un environnement propice à l'engagement des jeunes. Pour faciliter cette démarche, le CESER préconise :

- La généralisation de création de « Maisons des Lycées » ou « Maisons des apprentis » dans un partenariat Conseil régional Occitanie et Rectorat. Elles ont vocation à être des lieux d'échanges, de ressources et d'accompagnement pour les initiatives portées par les lycéens ou les apprentis (organisation d'événements, de projets et de rencontres entre les élèves...) et pourraient être un lieu de vie entre les lycées ou les CFA et l'extérieur ;
- De donner plus de place aux associations dans les internats, en dehors du temps scolaire ;
- De mettre en place du pair à pair dans les lycées en organisant des interventions et des témoignages de représentants d'associations permettant de comprendre concrètement les enjeux et les bénéfices de l'engagement associatif dans leur parcours de vie ;
- De favoriser les partenariats entre les lycées, les CFA, les institutions locales (journée de rencontres dans les établissements scolaires), offrant ainsi la possibilité d'être bénévoles dans le cadre de leur cursus scolaire.

8- Donner l'accès à des offres de bénévolat par le biais de la Carte jeune et sur le site web du Conseil régional Occitanie

Afin d'avoir une meilleure lisibilité de l'offre, il est primordial de ne pas multiplier les outils et plateformes. Ainsi, le site web du Conseil régional Occitanie pourrait avoir une entrée bénévolat en répertoriant les offres disponibles dont celle de l'État « Jeveuxaider.gouv ».

Il serait intéressant que chaque bénéficiaire de « IoRdi » ait un accès direct vers la plateforme étatique.

La Carte jeune, support numérique de l'ensemble des aides de la Région soutenant le pouvoir d'achat lycéens et apprentis par diverses actions, pourrait également leur donner accès à ces offres. Le CESER préconise en ce sens :

- De collaborer avec des organisations et des associations locales pour développer et répertorier un réseau d'opportunités de bénévolat spécifiquement destinées à ses détenteurs ;
- D'ouvrir la Carte jeune à tous les jeunes de 12 à 29 ans, en mettant en place des incitations ou des avantages spéciaux pour ceux qui s'engagent. Cela pourrait prendre la forme de réductions sur les transports, les activités culturelles ou les services.

9- Mettre en place des actions de sensibilisation et de valorisation des compétences des jeunes

Pour valoriser leurs compétences et de les encourager à s'impliquer activement, le CESER préconise de mettre en place des actions de sensibilisation en plusieurs étapes :

- Sensibiliser à l'engagement associatif : en organisant des sessions interactives et des discussions animées pour expliquer les avantages sociaux, personnels et professionnels de l'engagement bénévole ;
- Identifier des savoir-faire et intérêts : en les aidant à mettre l'accent sur leurs forces et leurs talents individuels par des activités pratiques, des questionnaires d'auto-évaluation et des ateliers ;
- Valoriser des compétences à travers le bénévolat : à travers des ateliers portant sur l'élaboration d'un CV mettant en avant les expériences associatives, ainsi que des conseils sur la manière de présenter leurs réalisations lors d'entretiens d'embauche ;
- Valoriser des projets d'engagement en créant, par exemple, des événements spécifiques et des financements dédiés aux projets ;
- Développer les systèmes « d'open badges » (validation numérique des compétences acquises) et sa reconnaissance dans les établissements scolaires dans le domaine du bénévolat.

AXE 4 : ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET

10- Soutenir les associations et mettre à disposition des espaces dédiés aux rencontres

Pour encourager l'engagement des jeunes, l'État et le Conseil régional doivent soutenir les associations qui jouent un rôle clé dans la promotion et la mise en œuvre de projets d'engagement. Ainsi, le CESER préconise :

- D'allouer plus de temps aux encadrants et des financements adéquats et durables par des subventions spécifiques, des programmes de soutien financier visant à renforcer les ressources disponibles pour les associations ;
- De reconnaître le rôle des associations comme vecteurs d'engagement en mettant en place des politiques et des mesures législatives qui favorisent leur développement et leur impact par une reconnaissance institutionnelle, des incitations fiscales ou des mesures de simplification administrative pour faciliter leurs activités ;
- De valoriser des espaces polyvalents dans les structures existantes de type tiers-lieu qui offrent des espaces de rencontre, des équipements et des ressources dédiés à l'engagement (bibliothèques, associations locales, maisons des jeunes) et d'encourager les partenariats entre les structures d'accueil et les associations de jeunesse.

CONCLUSION

L'état des lieux sur l'engagement des jeunes en 2023 démontre la forte implication des jeunes qui sont volontaires pour donner de leur temps et pleinement investis dans les associations et le bénévolat.

La région Occitanie reste attractive pour les étudiants malgré une population vieillissante et un fort taux de chômage la classant parmi les plus pauvres pour les moins de 30 ans.

Leur implication s'effectue plutôt sur du court terme, avec une volonté de se rendre utile et donner du sens à sa vie. Plusieurs causes motivent la jeunesse en 2023 telles que le climat, le pouvoir d'achat, les causes humanitaires, le sport, la culture et les loisirs. Diverses, leurs initiatives sont parfois en lien avec les politiques publiques comme le Service civique, les conseils municipaux, départementaux et régionaux des jeunes, etc.

L'engagement est aussi un enjeu de politique régionale avec le Plan jeunesse 2023 du Conseil régional Occitanie.

De nombreux dispositifs existent sur le territoire régional et valorisent l'engagement porté en priorité par les associations de jeunesse et d'éducation populaire. Le CESER a mis en lumière de nombreuses autres initiatives portées par des acteurs d'Occitanie.

Toutefois, des freins persistent liés à la précarité des jeunes, à des problématiques de mobilité, à une répartition disparate de l'offre des possibilités d'engagement sur les territoires. Le CESER constate également un manque de lisibilité de l'offre et une inadaptation aux besoins des jeunes.

Malgré un fort engagement et une implication dans de nombreuses causes, l'existence de nombreux dispositifs en région Occitanie, des freins persistent et méritent d'être levés. Un jeune doit d'abord satisfaire ses besoins fondamentaux et en particulier se nourrir, se loger, se déplacer pour pouvoir s'engager. Cette autosaisine a démontré par ailleurs que le territoire de vie influe sur la nature et les possibilités offertes.

Dans ce cadre, les préconisations du CESER suivent quatre axes principaux :

- Construire des politiques de jeunesse transversales cohérentes ;
- Faciliter leur engagement et mieux les informer dans leur territoire de vie ;
- Encourager, accompagner et valoriser leur engagement ;
- Accompagner les porteurs de projet.

L'engagement des jeunes est un élément fondamental pour l'avenir de notre société. À titre d'exemple, depuis la création du service civique en 2010, l'objectif est de les impliquer au service de l'intérêt général. Il est important de rappeler que cette démarche, dans ce domaine, est une source d'émancipation personnelle et revêt une dimension altruiste essentielle.

Souvent critiqués et parfois sous-estimés, les jeunes sont pourtant la clé de voûte de notre avenir. Il est crucial de leur faire confiance, de respecter les différentes formes d'engagement qu'ils choisissent et de ne pas hiérarchiser ces formes. La période de la Covid-19 a montré que de nouvelles solidarités peuvent émerger en dehors du cadre classique.

Dans la construction des politiques publiques qui les concernent, le CESER considère que les multiples consultations directes des jeunes doivent s'articuler pour prendre en compte les paroles et avis ainsi recueillis.

En développant l'esprit et les démarches collectives et en favorisant la coopération plutôt que la compétition, nous pouvons construire un avenir plus solidaire. L'engagement des jeunes demande du temps, du travail et du soutien. Il est de notre responsabilité de les informer, de les accompagner et de les encourager.

Enfin, il est essentiel de rappeler que l'engagement des jeunes repose sur un choix personnel et une motivation individuelle. La démarche n'est pas une obligation mais il est important de créer un environnement favorable qui encourage les jeunes à contribuer de manière significative à l'intérêt général. Il en est de la responsabilité de l'État, des collectivités, et de tous.

L'enjeu est d'encourager et de revigorer l'élan de la jeunesse qui contribue à la cohésion du collectif et constitue le moteur du changement et l'essence de notre société de demain. Le Conseil régional Occitanie, chef de file des politiques Jeunesse doit œuvrer en ce sens et être attentif aux réels besoins des jeunes et travailler avec les réseaux associatifs et les professionnels de la jeunesse. La mise en œuvre de nos préconisations est essentielle pour bâtir et dynamiser nos politiques publiques.

ANNEXE

ANNEXE

PLAN JEUNESSE 2023 RÉGION OCCITANIE

DOSSIER DE PRESSE



PLAN
JEUNESSES

30 nouvelles mesures pour les jeunes d'Occitanie

JEUDI 16 MARS 2023



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

SOMMAIRE

ÉDITO	3
LA CONCERTATION, SOCLE DU PLAN JEUNESSES	4
LA RÉGION AGIT POUR LE POUVOIR DE VIVRE DES JEUNES	6
SIX PRIORITÉS EN RÉPONSE AUX PROBLÉMATIQUES QUOTIDIENNES	8
• 1 - Orientation : garantir à tous les mêmes chances de réussite	8
• 2 - Proposer des mobilités du quotidien plus vertes et toujours moins chères . . .	10
• 3 - Agir contre la précarité alimentaire	11
• 4 - Protéger les jeunes et préserver leur santé	12
• 5 - Lutter contre le harcèlement scolaire et toutes les formes de discriminations	13
• 6 - Encourager l'engagement et la participation citoyenne	14
ANNEXE : LES 30 PROPOSITIONS DU PLAN JEUNESSES	16



ÉDITO

Avec près d'un habitant sur trois âgé de moins de 30 ans, l'Occitanie a la chance de pouvoir compter sur une jeunesse plurielle, riche de diversité. Cette chance, nous devons la cultiver, en levant les obstacles auxquels nos jeunes sont confrontés. La précarité grandissante que les crises successives ont contribué à alimenter - la moitié des bénéficiaires des Restos du coeur ont aujourd'hui moins de 25 ans -, les difficultés que bon nombre d'entre eux rencontrent pour se soigner, se déplacer ou s'insérer dans la vie active, ne doivent pas rester sans réponse. De la même façon, le malaise démocratique qu'ils expriment doit être entendu. Que ce soit à travers les mobilisations pour le climat ou récemment contre la réforme des retraites, les jeunes nous ont démontré leur capacité et leur détermination à s'engager pour les sujets de société qui comptent.

Il nous appartient d'imaginer avec eux et pour eux, une société plus juste, inclusive et durable, où chacun est en mesure de construire sa vie d'adulte et de trouver, sans se sentir exclu, sa place. C'est bien là l'ambition de notre nouveau Plan Jeunesses.

Il constitue l'aboutissement de longs mois de travail et de concertation menés auprès de 1 600 jeunes dans tous les départements d'Occitanie, et traduit notre volonté d'un engagement renouvelé et renforcé envers notre jeunesse. Je tiens à ce titre à remercier Kamel Chibli et Guillaume de Almeida Chaves pour leur implication dans cette démarche qui nous permet aujourd'hui de disposer d'un témoignage précieux et unique des aspirations des jeunes.

Lors des Rencontres des Jeunesses d'Occitanie organisées en novembre dernier, j'ai pu entendre de nombreux sujets de préoccupations partagés et relayés par les 400 jeunes présents : l'orientation et l'accès à l'emploi, la santé et notamment la santé mentale, les mobilités, le pouvoir d'achat ou encore les discriminations en tous genres. Autant de priorités auxquelles la Région souhaite apporter des solutions concrètes avec l'adoption de ce nouveau plan et ses 30 mesures. Certaines déjà amorcées seront renforcées et étendues. D'autres, pensées avec les jeunes, seront mises en œuvre prochainement.

L'objectif restant inchangé : faciliter leur quotidien pour les aider à envisager l'avenir avec plus de sérénité et d'optimisme. ”



Carole DELGA

*Présidente de la Région Occitanie
Pyrénées-Méditerranée*

LA CONCERTATION, SOCLE DU PLAN JEUNESSES

Engagée depuis 2016 pour accompagner chaque jeune dans les différentes étapes de leur vie et faciliter leur quotidien, la Région Occitanie est mobilisée sur tous les fronts, à travers un investissement massif de plus d'1 milliard€ par an, représentant le premier poste d'investissement du budget régional, pour garantir à tous les mêmes chances de réussite, quelle que soit leur origine sociale ou géographique.

Afin de renforcer son action en direction de la jeunesse, la Région a lancé en juin 2022 une large consultation, menée par Guillaume de Almeida Chaves, conseiller régional délégué à la jeunesse, à la vie lycéenne et étudiante. Achevée en février dernier, cette démarche a permis d'aller à la rencontre des jeunes d'Occitanie de 15 à 29 ans, dans toute la diversité de leurs parcours et sur l'ensemble des territoires : collégien.ne.s, lycéen.ne.s, étudiant.e.s, élèves des Ecoles régionales de la deuxième chance, jeunes suivis en Missions Locales, apprenti.e.s, jeunes en service civique, jeunes salariés ou demandeurs d'emploi, etc.

Au total plus de 1 600 jeunes et 75 structures d'accompagnement de la jeunesse **ont pu être consultés, sur l'ensemble des 13 départements d'Occitanie**, à travers des échanges sans filtre, dans des formats informels et dans un climat de confiance. Ces temps d'écoute et d'échanges ont été complétés par l'organisation à l'Hôtel de Région de Toulouse, le 18 novembre dernier, de la Rencontre des Jeunesses d'Occitanie, avec la participation de plus de 400 jeunes et en présence de la présidente de Région Carole Delga.

« Ces rencontres illustrent notre volonté d'aller vers les jeunes, dans toute leur diversité, et particulièrement ceux que l'on n'entend pas, que l'on ne voit pas. Ces échanges sont précieux, ils nous offrent un panorama des jeunes d'Occitanie, de leurs besoins, attentes, préoccupations et problématiques du quotidien, et nous permettent de coller au plus près de leurs réalités », Carole Delga.

Le nouveau plan jeunesse et les 30 propositions qu'il regroupe sont intégralement issues des propositions des jeunes durant cette concertation, pour un plan créé avec et pour eux.



Assemblée des lycéens lors des Rencontres des Jeunesses d'Occitanie
© Le Carpentier Lydie - Région Occitanie

PAROLES DE JEUNES D'OCCITANIE

LA CONCERTATION EN 3 CHIFFRES CLÉS

PLUS DE
1 600
JEUNES

ET
75
STRUCTURES
D'ACCOMPAGNEMENT
CONSULTÉS

SUR LES
13
DÉPARTEMENTS
D'OCCITANIE

Conseillez-nous
et informez-nous dès le collège,
on a besoin de plus de stages,
avant le lycée. Après, c'est déjà
trop tard.

« J'ai découvert d'autres
personnes
avec qui normalement
je n'aurais jamais parlé »

On veut
participer
à vos choix
politiques.

On souffre
du sexisme.

Faudrait
nous consulter
dès le lycée !

On est plus de la moitié
de la promo à ne pas
manger car c'est trop cher.

Moi j'ai besoin de parler de ma santé
mentale mais je ne sais pas où aller.

On veut plus
de bus et de train.

L'orientation,
ça m'angoisse.

Parcoursup,
c'est une machine
à broyer les rêves.

On ne trouve
plus de médecins
pour se soigner.

Il faut inciter les entreprises
à prendre des stagiaires.

J'ai apprécié
qu'on nous donne la parole
et de pouvoir rencontrer
d'autres jeunes.

LA RÉGION AGIT POUR LE POUVOIR DE VIVRE DES JEUNES

Depuis 2016, la Région s'engage à préserver le pouvoir d'achat des jeunes et de leurs familles. Ce volontarisme lui a permis, cette année encore, de proposer la **rentrée la moins chère de France**.

À l'heure où la crise économique pèse encore plus sur le pouvoir de vivre des familles, la Région maintient ses efforts avec au cœur de son action la **Carte Jeune**.

Ce support unique rassemblant toutes les aides de la Région, accompagne les 230 000 lycéens de la région pendant toute leur scolarité.

Elle permet notamment de bénéficier d'un ordinateur gratuit, du prêt des manuels scolaires, du 1^{er} équipement offert pour les filières professionnelles, de l'aide à l'achat d'une licence sportive et à la lecture de loisir, ou encore de « bons plans » en matière de culture, sports, loisirs ou tourisme.

NOUVEAUTÉ 

La Région va étendre la mesure « bons plans » de la Carte jeune aux étudiants, représentant une aide pouvant aller jusqu'à 150€ par étudiant.



DES AIDES DU QUOTIDIEN ET SUR-MESURE

 **700
À 800€**
D'ÉCONOMIES
EN MOYENNE
PAR AN ET PAR JEUNE



Julien, 16 ans, lycéen boursier
à Lézignan-Corbières (11)



Lena, 17 ans, lycéenne agricole
à Saint-Affrique (12)



Paul, 20 ans, étudiant
vivant à Montauban (82)

NOUVEAU



Aide à l'acquisition
d'un vélo (50€)

NOUVEAU



Dispositif « Et pourquoi pas »
dans son lycée : actions d'aides
à l'orientation et à l'accès à
l'enseignement supérieur

NOUVEAU

Accès à des protections
périodiques d'urgence,
dont les culottes
menstruelles (30€)

Aide à l'installation en tant
que jeune agricultrice
(jusqu'à 38 000€)
+ foncière agricole pour
l'acquisition de terres



Carte Jeune : loRdi gratuit, prêt de manuels
scolaires, bons plans, formation aux gestes
de 1^{er} secours, aide à la licence sportive (UNSS)
et à la lecture de loisir (500€ d'économies en
moyenne)



Gel du prix de la restauration scolaire
malgré l'inflation (170 € d'économie / an)



Transport scolaire gratuit
(jusqu'à 315€ d'économie / an)

NOUVEAU



Extension du +=0 aux 16-18 ans
sur les trains liO. Gratuité à partir
de 11 trajets/mois. Billets à -50%
de 0 à 10 trajets/mois

NOUVEAU



Temps de consultation dédiés
dans les centres de santé du GIP
« Ma Santé Ma Région »

NOUVEAU



Extension des bons plans de
la Carte Jeune aux étudiants
(jusqu'à 150 €)



Pass Mutuelle étudiant (jusqu'à 100€/an)



Aide à la mobilité internationale
(bourses d'études, Erasmus...)
(1875€ en moyenne / an pour
une bourse d'étude)

NOUVEAU



Dispositif « Bien Manger »
pour tous (actions de sensibilisation
au bien manger local et bon marché)



Dispositif +=0 pour les 18-26 ans
sur les trains liO. Gratuité à partir
de 11 trajets/mois.
Billets à -50% de 0 à 10 trajets/mois

NOUVEAU



Extension du +=0 sur
les lignes de cars pour
les 18-26 ans

NOUVEAU



Aide au covoiturage bonifiée
pour les 18-26 ans

SIX PRIORITÉS EN RÉPONSE AUX PROBLÉMATIQUES QUOTIDIENNES

Parmi les 30 propositions présentées dans le nouveau plan régional pour la Jeunesse, six priorités ont été fléchées par les jeunes afin de répondre à leurs préoccupations majeures.

1 - ORIENTATION : GARANTIR À TOUS LES MÊMES CHANCES DE RÉUSSITE



LA RÉGION AGIT DÉJÀ

Aujourd'hui, à niveau scolaire strictement comparable, les élèves d'origine populaire ont une probabilité 93 fois plus élevée d'être orientés vers un bac professionnel. Face à ce constat, et afin de garantir une égalité des droits dans l'accès à l'information ainsi qu'aux choix d'orientation scolaires et professionnels, la Région accompagne les jeunes tout au long de leur parcours grâce à un pack de solutions : 3 maisons de l'orientation à Toulouse et Montpellier, 18 Maisons de Ma Région dans tous les départements, 1 500 actions d'information dans les lycées chaque année, 20 salons TAF...

Depuis la rentrée 2022, la Région a également lancé les Maisons de l'Orientation Mobiles à destination des élèves, étudiants et demandeurs d'emploi, principalement dans les territoires ruraux et les quartiers politique de la ville. Près d'une cinquantaine d'actions ont déjà été réalisées en Occitanie. La Région a également expérimenté un tout nouveau salon ID.Métiers, spécialement dédié à l'orientation des collégiens et lycéens.

DEUX NOUVELLES MESURES PRIORITAIRES POUR LES JEUNES :

1 **Engager les partenaires économiques de la Région (entreprises, collectivités et associations) en conditionnant certaines aides régionales à la proposition de stage et à l'accueil de stagiaires et proposer une nouvelle plateforme « Occitanie stages »** : l'objectif étant de mieux répondre aux attentes des jeunes en favorisant une mise en relation facilitée avec les acteurs des territoires. Cette proximité doit permettre aux collégiens et lycéens de découvrir les différentes filières d'avenir en Occitanie, et de mieux se projeter dans le milieu professionnel. La nouvelle plateforme bénéficiera d'un réseau d'ambassadeurs auquel les élèves ou les établissements pourront directement s'adresser pour des mises en contact, conseils, témoignages, etc. **Elle sera opérationnelle dès la rentrée scolaire prochaine.**

2 **Renforcer le dispositif « Et pourquoi pas »** : lancé en 2022 pour lutter contre les déterminismes sociaux, l'auto-censure et faciliter l'accès de tous à l'enseignement supérieur, principalement aux filières très sélectives, le dispositif va être

complété par la mise en place de **soutien scolaire** à destination des jeunes les plus en difficulté afin de prévenir le décrochage scolaire.

Plusieurs projets sont déjà soutenus par la Région dans le cadre de son appel à projets, dont notamment :

► **Le projet OSE inGÉ** : porté par les 3 lycées Déodat de Séverac, Fermat et Bellevue de Toulouse (31), ce projet unique en France réalisé en partenariat avec L'Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace (ISAE-SUPAERO) permet à des jeunes, notamment à des filles boursières en Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles de se présenter à des concours.

► **Le projet « option Santé »** porté par le lycée Jean Lurçat à Saint-Céré (46), qui vise à optimiser les conditions de la réussite post-bac en 1^{ère} année de médecine.

► Un travail expérimental est par ailleurs mené dans plusieurs lycées d'Occitanie pour créer de **nouvelles passerelles avec Sciences Po Paris**, dans les zones rurales et quartiers prioritaires.

Parallèlement la Région prévoit à travers son plan Jeunesses de déployer la Maison de l'Orientation Mobile tout au long de l'année et de développer l'implantation des salons ID.Métiers sur l'ensemble des départements.

Elle renforcera dans le même temps le réseau des écoles régionales de la deuxième chance avec l'ouverture de nouvelles écoles.



Maison de l'Orientation Mobile (MOM)
© Le Carpentier Lydie - Région Occitanie



La Région prépare aux métiers d'avenir

- **Revenu Écologique Jeune** : Créé pour encourager les jeunes à s'orienter vers les métiers verts, il propose un accompagnement du parcours de formation ou d'un projet de création ou reprise d'entreprise, et garanti un revenu jusqu'à 1 000 € par mois, pendant toute la durée de la formation et un mois après sa fin. Lancé en 2022 il compte déjà plus de 500 bénéficiaires.
- **Écoles ÊTRE** : Permettant de former les jeunes aux métiers verts, les 6 écoles déjà ouvertes en Occitanie ont permis de former 160 personnes, 84% d'entre eux ayant trouvé un emploi à l'issue de la formation ou ont accédé à une formation qualifiante. **Le plan Jeunesses prévoit ainsi de poursuivre le développement du dispositif avec l'ouverture de nouvelles écoles.**
- **Formation des professionnels de la santé** : près de 1 700 places de formations supplémentaires sont créées chaque année depuis 2021 dans les secteurs paramédical et social, représentant une augmentation de 22%. Avec son plan Jeunesses, la Région se donne pour objectif d'augmenter ce chiffre pour répondre à la demande en personnel médical et proposer aux jeunes des conditions de formation optimales dans ce secteur en tension. La Région soutient également les élèves et étudiants de ces secteurs, via des bourses d'études pouvant aller jusqu'à 5 965 € par an.
- **Soutien des jeunes agriculteurs** : la Région crée les conditions pour faciliter leur installation et la phase de lancement d'activité avec : une dotation Jeune Agriculteur jusqu'à 38 000 €, la foncière agricole d'Occitanie, pour faciliter l'acquisition de terres, et les contrats agriculture durable leur permettant de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et d'une aide de 1 500 € par contrat.



École de la Transition écologique [ÊTRE] à Lahage (31)
© Pouchard Sébastien - Région Occitanie

2 - PROPOSER DES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN PLUS VERTES ET TOUJOURS MOINS CHÈRES



LA RÉGION AGIT DÉJÀ

Dès la rentrée scolaire 2021, la Région Occitanie a été la première à proposer la **gratuité des transports scolaires**, de la maternelle au lycée, pour **170 000 élèves**, représentant une économie allant jusqu'à 315 € par famille et par an.

Via le dispositif « + = 0 », la Région propose la **gratuité pour les jeunes de 18 à 26 ans** qui utilisent régulièrement les trains régionaux liO, et une réduction de 50% dès le premier trajet pour les autres (**plus de 3 millions de billets vendus en 2022**).

Par ailleurs, chaque été, plus de 600 000 jeunes bénéficient des billets à 1€.

TROIS NOUVELLES MESURES PRIORITAIRES POUR LES JEUNES :

- 1 **Ouvrir le dispositif « + = 0 » aux jeunes dès 16 ans sur le réseau de trains liO, à partir de septembre 2023** : cette mesure, déjà accessible aux 18-26 ans, offre une tarification dégressive sur les trains liO, jusqu'à la gratuité : **-50% dès le premier trajet** puis les voyages sont **gratuits à partir du 6^e aller-retour**. Dès le 11^e aller-retour le jeune usager cagnotte des trajets pour le mois suivant.

À partir de 15 allers-retours réalisés dans le mois, le jeune usager bénéficie de la gratuité totale pour le mois suivant.

Depuis son lancement en 2021, par la Région et SNCF Voyageurs, **plus de 50 000 jeunes** ont rejoint le dispositif.

Cette mesure sera également étendue aux lignes de cars pour les 18 - 26 ans.

- 2 **Faciliter les déplacements à vélo des lycéens : une aide de 50 € pour l'acquisition d'un vélo pour les élèves de 2nde boursiers sera créée.** La Région lancera également une **expérimentation de mise à disposition de vélos dans les lycées**, à partir de septembre 2024 auprès d'un panel de 6 lycées.

La Région financera également la construction de nouvelles pistes cyclables à proximité des lycées pour permettre aux jeunes de circuler en toute sécurité.

- 3 **Inciter les jeunes à faire du covoiturage** : lancée en novembre dernier, l'aide pour encourager les habitants à choisir le covoiturage **sera bonifiée pour les 18-26 ans.**

D'ici l'été, une expérimentation sera menée en ce sens avant sa possible généralisation.

Pour rappel, grâce à l'aide au covoiturage de la Région, le passager peut réaliser plusieurs dizaines d'euros d'économies par mois et, pour le conducteur, c'est l'assurance de percevoir un minimum de 2€ par trajet.



TER liO, en gare de Montpellier Saint-Roch (34)
© Lefrancq Gilles - Région Occitanie

3 - AGIR CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE



LA RÉGION AGIT DÉJÀ

Pour rendre accessible aux jeunes des produits sains et de qualité, la Région a mis en place dès décembre 2017, l'opération « **L'Occitanie dans mon Assiette** », permettant d'augmenter la part de produits locaux et de qualité dans les assiettes des lycéens.

La Région accompagne également les lycées pour simplifier et augmenter leur approvisionnement en produits locaux via la **centrale d'achat régionale Occit'alim**.

Depuis son lancement, 2 000 produits ont été référencés et plus de 100 lycées l'utilisent.

DEUX NOUVELLES MESURES PRIORITAIRES POUR LES JEUNES :

- 1 **Dans les 5 ans, atteindre en 2028, 75% de produits locaux et issus de l'agriculture biologique dans les restaurants scolaires des lycées** : pour y parvenir la Région met dès cette année en place un **bonus financier** à destination des lycées prenant part à cette démarche.
- 2 **Déployer sur l'ensemble du territoire le dispositif de solidarité « Bien Manger Pour Tous »** : après une expérimentation menée auprès de 500 jeunes à Toulouse et à Mende, la Région va déployer le dispositif sur tout le territoire afin d'accompagner les changements de pratiques et favoriser le

mieux-manger. Des ateliers de cuisine ainsi que des distributions de repas seront organisés dans les 13 départements d'Occitanie et concerneront **2 400 jeunes** (travailleurs précaires, étudiants en difficultés, apprentis...) **dès 2023**.

La Région soutiendra également le développement de la **redistribution des surplus de la restauration collective** aux associations d'aide alimentaire.



Distribution des repas de l'Opération « Bien Manger Pour Tous » - étudiants cuisinant des produits locaux et de saison pour d'autres étudiants à l'Université Toulouse 1 Capitole - © Cazalet Lilian - Région Occitanie



1 **0€ d'augmentation pour les familles**

Malgré l'inflation qui touche les produits alimentaires et le coût de l'énergie, **la Région a décidé le gel du tarif de la restauration scolaire** pour préserver le pouvoir d'achat des familles. L'inflation sur les denrées alimentaires représente un surcoût de plus de 6 M€ non répercuté sur le budget des familles grâce à l'intervention de la Région.

1,5 M€ sont également mobilisés via le **Fonds régional d'aide à la restauration (FRAR)** pour **soutenir les 6 000 familles en difficulté**.

4 - PROTÉGER LES JEUNES ET PRÉSERVER LEUR SANTÉ



LA RÉGION AGIT DÉJÀ

Pour apprendre aux jeunes les gestes qui sauvent, la Région Occitanie prend en charge le coût de la formation premiers secours, depuis février 2022, pour les lycéens via la Carte Jeune. Grâce à cela, **plus de 5 800 jeunes sont aujourd'hui formés aux soins d'urgence.**

En parallèle, le Pass Mutuelle Étudiant permet aux étudiants boursiers d'accéder à une complémentaire santé, via une prise en charge de la cotisation par la Région à hauteur de 100 € par an.

TROIS NOUVELLES MESURES PRIORITAIRES POUR LES JEUNES :

- 1 **Dédier des temps de consultation spécifiques pour les jeunes en difficulté, dans les centres de santé de Ma Région** : une expérimentation sera menée dès la rentrée 2024 dans deux centres de santé, en lien avec les médecins salariés par la Région.
- 2 **Accompagner les jeunes en détresse psychologique** : durant la concertation (voir pages 4 et 5), les jeunes ont exprimé à plusieurs reprises leur détresse psychologique, notamment due aux confinements successifs. La Région a donc décidé d'agir en recentrant son dispositif Génération santé sur l'amélioration du bien-être psychologique des jeunes en 2024. De plus, une grande campagne de sensibilisation sera lancée pour informer les jeunes des dispositifs et aides existantes en cas de détresse psychologique.
- 3 **Proposer gratuitement aux lycéennes des protections périodiques d'urgence, dont les culottes menstruelles**, à partir de la rentrée 2023, en complémentarité des aides mises en place par l'État.



Distribution de serviettes périodiques au lycée Victor Hugo de Lunel (34)
© Darnaud Antoine - Région Occitanie



Formation premiers secours avec la Croix Rouge de Montpellier
© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

5 - LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE ET TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATIONS



LA RÉGION AGIT DÉJÀ

Engagée contre les stéréotypes filles-garçons, toutes les formes de racisme et les violences sexistes et sexuelles en milieu scolaire, la Région mène depuis 2017 une action d'information et de sensibilisation dans les lycées et écoles régionales de la deuxième chance grâce notamment à son dispositif « Génération Égalité ». Plus de 200 000 jeunes ont déjà pu en bénéficier.

DEUX NOUVELLES MESURES PRIORITAIRES POUR LES JEUNES :

❶ **Inclure le harcèlement et le cyber-harcèlement dans le dispositif d'aides aux actions éducatives Occit'avenir** : thème largement relayé à l'occasion de la concertation jeunesse, le harcèlement touche aujourd'hui 1 jeune sur 10. Dans la continuité de l'action qu'elle mène pour la protection et l'inclusion des élèves, la Région souhaite donner l'opportunité aux lycéens de mieux comprendre et de se saisir de ce sujet pour le combattre via son intégration dans l'appel à projets Occit'Avenir. L'ensemble des lycées pourront déposer leurs projets dès le printemps, leur mise en œuvre sera effective dès la rentrée 2023.

Lancer une expérimentation de médiateurs/ambassadeurs lycéens sur les questions de harcèlement dans chaque établissement : la Région nommera par ailleurs, en lien avec le Rectorat, des référents au sein de chaque établissement, interlocuteurs privilégiés sur les questions du harcèlement et cyber-harcèlement.

❷ **Enrichir et faire vivre l'Observatoire pour la protection des usagers des lycées à compter de 2023, en poursuivant les travaux de sécurisation dans l'ensemble des lycées** : cette nouvelle instance de travail entre la Région, les rectorats et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) doit permettre d'adapter les dispositifs régionaux pour répondre au plus près des besoins des lycéens, équipes pédagogiques et Agents Régionaux des lycées (ARL) en matière de sécurité. **Les membres de l'Observatoire se rendront en immersion dans les lycées entre fin mars et fin juin pour donner la parole aux jeunes.** Un questionnaire a par ailleurs été diffusé auprès des 225 lycées publics pour recueillir leurs attentes.



UNE SÉCURITÉ RENFORCÉE DANS LES LYCÉES

La Région a consacré, depuis 2016, **52 M€ aux opérations de mise en sûreté de 225 lycées publics**. Elle accompagne par ailleurs les collectivités à hauteur de 30% des fonds engagés pour la sécurisation des abords des lycées.

À ce jour, 90% des lycées sont équipés de clôtures périphériques, 85% de systèmes de sonorisation PPMS (permettant d'avertir simultanément l'ensemble de l'établissement en cas d'intrusion ou danger majeur), 76% de contrôles d'accès, 81% de systèmes de vidéo protection et 50% de tourniquets ou d'un SAS de sécurité, l'objectif étant de sécuriser à terme 100% des lycées.

6 - ENCOURAGER L'ENGAGEMENT ET LA PARTICIPATION CITOYENNE



LA RÉGION AGIT DÉJÀ

Depuis 2016, les jeunes d'Occitanie sont invités à contribuer aux grandes politiques publiques déployées par la Région, à travers les **concertations thématiques (lycée de demain) ou les budgets participatifs**. La Région accompagne également leurs initiatives, notamment dans le domaine de la transition écologique et énergétique via l'**appel à projets lycéen « Occit'avenir »**.

Chaque année, plus de 400 000 € sont mobilisés pour porter près de 200 projets lycéens.

La Région accompagne enfin les **chantiers de jeunes bénévoles** qui permettent de bénéficier d'une expérience de bénévolat en France ou à l'international, en faveur de projets de développement locaux. 500 jeunes sont ainsi accompagnés chaque année via un soutien régional de 75 000 € permettant la réalisation de 80 projets par an.

QUATRE NOUVELLES MESURES PRIORITAIRES POUR LES JEUNES :

1 Mettre en place le nouveau Conseil Régional des Jeunes (CRJ) : dans la continuité de la stratégie régionale « Ambition Région citoyenne » adoptée en décembre 2022, et forte de l'expérience du 1^{er} mandat des jeunes élus (2018-2021), la Région relancera le CRJ dans un nouveau format. Le nombre de membres (50 à 60), tout comme la durée de mandat, seront réduits afin de faciliter les échanges et de favoriser des rencontres plus fréquentes dans les territoires. L'installation de cette nouvelle instance est prévue avant fin 2023.

2 Création d'un label « Engagement Occitanie » afin de valoriser l'engagement des jeunes dans leur parcours scolaire ou professionnel.

3 Lancer une consultation annuelle des lycéens et les Rencontres itinérantes des jeunesses : dans le prolongement de la concertation Jeunesses de juin 2022 à février 2023 et de la première Rencontre des jeunesses organisée le 18 novembre 2022, de nouveaux temps d'échanges seront organisés au sein des 18 Maisons de Ma Région. Ces rencontres territoriales débuteront

dès la rentrée 2023. Par ailleurs, les lycéens seront consultés chaque année autour des grandes thématiques régionales, sujets d'actualité ou touchant directement à la vie lycéenne.

4 Dès la rentrée prochaine, mise en place d'un « Agenda climat » dans les lycées, sur la base de discussions entre les élèves et leurs enseignants. L'objectif ? Planifier sur l'année scolaire, les actions environnementales et écologiques (réduction des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, préservation de la biodiversité, plantations d'arbres...) à mener à l'échelle de l'établissement. Cette mesure, qui sera mise en œuvre en lien avec le Rectorat et les associations locales, s'inscrit dans le cadre du futur plan Noé imaginé par la Région pour rapprocher les citoyens de la nature.

Des actions spécifiques touchant à des problématiques locales seront également menées dans les lycées méditerranéens, en lien avec le Parlement de la Mer autour de la pollution plastique, ou dans les lycées de montagne aux côtés du Parlement de la Montagne.



Séance plénière du Conseil Régional des Jeunes [CRJ] à Toulouse
© Perset Arthur - Région Occitanie



Vue de drone du Lycée de Gragnague avec la Maison de l'Orientation Mobile [MOM]
© Quignaux Frédéric - Quisproduction - Région Occitanie

Q ZOOM SUR...

« LA RÉGION EN ACTION » : OFFRIR DES CONDITIONS D'ÉTUDES OPTIMALES, DANS DES LYCÉES EXEMPLAIRES

« Première région en matière d'investissements pour ses lycéens, la Région Occitanie, plus que n'importe quelle autre, investit pour offrir des conditions d'études optimales à ses jeunes, proche de chez eux. Des lycées durables, accessibles et sûrs, voilà l'objectif que nous nous sommes fixés pour garantir à tous les mêmes chances de réussite », Carole Delga.

Dès 2016, la Région a engagé un vaste programme de construction et de rénovation des lycées. 9 ont été construits à ce jour et 4 sont en projet, à Auterive (31), Courdonterral (34) ainsi que 2 lycées supplémentaires au Nord de l'aire toulousaine et un à l'Est de Montpellier.

Avec **1 533 €** par lycéen et par an,
l'Occitanie est la 1^{ère} Région de France en investissement pour les lycéens.

Face aux dérèglements climatiques, la Région porte par ailleurs une démarche d'adaptation fondée sur la sobriété et la **renaturation des espaces dans ses lycées**. Plusieurs actions de désimperméabilisation et de végétalisation sont en cours et vont être menées d'ici 2025 afin notamment d'apporter plus d'ombre et de végétaux dans les cours. La Région poursuit également son plan Arbres initié en 2019, avec à ce jour déjà près de 600 000 arbres plantés. 152 lycées ont par ailleurs manifesté leur volonté de s'engager dans un programme de plantation.

Depuis 2016, l'ensemble des 9 nouveaux lycées construits sont à énergie positive et utilisent des sources d'énergies renouvelables. Cette année, 55 chantiers lancés par la Région vont également permettre de rénover et améliorer les performances énergétiques des établissements existants.

LES 30 PROPOSITIONS DU PLAN JEUNESSES



Assemblée des lycéens lors des Rencontres des Jeunes d'Occitanie
© Le Carpentier Lydie - Région Occitanie

ALLER VERS LES JEUNES ET LEUR PROPOSER UNE ORIENTATION SCOLAIRE ET UNE INFORMATION MÉTIERS PARTOUT ET POUR TOUS

Mesure 1 : Sensibiliser et engager les partenaires économiques de la Région (entreprises, collectivités et associations) et l'ensemble des autres opérateurs locaux en conditionnant certaines aides régionales à la proposition de stage et à l'accueil de stagiaires et proposer une nouvelle plateforme « Occitanie stages », en lien avec les partenaires, répondant mieux aux attentes des jeunes en favorisant la mise en relation avec les acteurs économiques.

Mesure 2 : Déployer la Maison de l'Orientation Mobile tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire pour informer les scolaires et les jeunes

actifs sur l'orientation et décliner les salons ID.Métiers sur tous les territoires.

Mesure 3 : Renforcer le dispositif « Et pourquoi pas ? » afin de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur et proposer du soutien scolaire pour lutter contre le décrochage scolaire et les déterminismes sociaux.

Mesure 4 : Soutenir et développer l'Enseignement Supérieur près de chez soi et l'innovation pédagogique notamment via les 13 Campus connectés.

ENRICHIR ET SÉCURISER LE PARCOURS DES JEUNES

Mesure 5 : Poursuivre l'accompagnement des élèves et renforcer le réseau avec l'ouverture de nouvelles Écoles de la Deuxième Chance.

Mesure 6 : Renforcer le dispositif ÊTRE avec l'ouverture de nouvelles écoles et promouvoir le Revenu Écologique Jeunes dans les parcours de formation.

Mesure 7 : Augmenter le nombre de places de formations Sanitaires et Sociales.

Mesure 8 : Renforcer la création ou reprise d'entreprise, ainsi que l'installation et la transmission d'exploitations agricoles, par les jeunes de moins de 30 ans.

Mesure 9 : Installer sur chaque Académie un Établissement Public Local d'Enseignement International (E.P.L.E.I.) pour faciliter l'insertion professionnelle des élèves, agir sur la mixité sociale et favoriser le rayonnement du territoire à l'international.

OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES PAR UNE MOBILITÉ FACILITÉE DES JEUNES

Mesure 10 : Faciliter les déplacements de jeunes en train et en car liO par l'extension du dispositif +=0 (extension aux lignes de cars pour les 18-26 ans + ouverture aux trains pour les 16-18 ans).

Mesure 11 : Encourager les déplacements des jeunes en covoiturage par une bonification de l'aide régionale.

Mesure 12 : Faciliter la mobilité cyclable des lycéens par une aide à l'acquisition d'un vélo pour les lycéens boursiers de 2nde et une expérimentation de mise à disposition de vélos dans les lycées.

AGIR CONTRE LES INÉGALITÉS EN CONTRIBUANT AU POUVOIR D'ACHAT ET À L'ALIMENTATION DE CHACUN

Mesure 13 : Proposer une expérimentation de l'extension de la mesure « bons plans » de la Carte Jeune Région Occitanie aux étudiants.

Mesure 14 : Atteindre en 2028, 75% de produits locaux et produits issus de l'agriculture biologique dans les restaurants scolaires des lycées.

Mesure 15 : Impulser une démarche de redistribution

des surplus des restaurations scolaires en direction des associations d'aide alimentaire en particulier auprès des jeunes (étudiants, jeunes précaires...) et déployer le dispositif de solidarité « Bien Manger Pour Tous » à destination des jeunes.

Mesure 16 : Renforcer l'accès au logement des jeunes en proposant de nouveaux outils notamment dans le futur plan habitat logement.

ASSURER LA PROTECTION ET PRÉSERVER LA SANTÉ DES JEUNES

Mesure 17 : Définir des temps de consultations dédiés aux jeunes en difficulté dans les centres de santé du GIP « Ma santé, ma Région ».

Mesure 18 : Accompagner les jeunes en difficulté et lancer des campagnes de sensibilisation sur la santé mentale.

Mesure 19 : Proposer aux lycéennes des protections périodiques d'urgence, dont les culottes menstruelles.

Mesure 20 : Promouvoir le numéro vert pour prévenir le harcèlement et lancer des campagnes

de sensibilisation contre le harcèlement et toutes les formes de discriminations.

Mesure 21 : Lancer une expérimentation de médiateurs/ambassadeurs lycéens sur les questions de harcèlement et inclure le harcèlement et le cyber-harcèlement dans le dispositif d'aides aux actions éducatives Occit'avenir.

Mesure 22 : Faire vivre l'Observatoire pour la protection des usagers des lycées, en poursuivant les travaux de sécurisation de l'ensemble des lycées.

FAVORISER LE BIEN-ÊTRE ET L'ÉPANOUISSEMENT DES JEUNES

Mesure 23 : Accompagner l'opportunité que représentent les Jeux Olympiques et Para Olympiques de Paris 2024 auprès des jeunes, par la promotion des valeurs du Sport et de l'Olympisme. Ainsi, dans le cadre du dispositif Occit'avenir, une nouvelle thématique « sport » sera incluse dans la nouvelle édition.

Mesure 24 : Créer une plateforme des jeunes référençant les aides auxquelles ils ont droit, les services auxquels ils ont accès et les actualités qui peuvent les intéresser.

FACILITER ET VALORISER L'ENGAGEMENT DES JEUNES

Mesure 25 : Création d'un label « Engagement Occitanie » pour valoriser l'engagement des jeunes dans leurs parcours scolaire ou professionnel.

Mesure 26 : Élargir l'accompagnement de la Région au Service civique combiné pour lutter contre le décrochage.

Mesure 27 : Mettre en place le nouveau Conseil Régional des Jeunes.

Mesure 28 : Lancer une consultation annuelle des lycéens sur des grandes thématiques, sujets d'actualité ou vie lycéenne et prolonger la Concertation Jeunesses, en lien avec les Maisons de Ma Région, avec les rencontres itinérantes des jeunesses.

ACCOMPAGNER L'ENGAGEMENT DES JEUNES POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE CLIMAT

Mesure 29 : Sensibiliser les lycéens aux enjeux environnementaux en lien avec les éco-délégués dans le cadre d'une rentrée climat et biodiversité en lien avec le futur plan Noé.

Mesure 30 : Élaborer des actions pédagogiques autour du Numérique Responsable à destination des lycéens, en s'appuyant sur des jeunes en Service Civique.



NOTES

Two columns of horizontal dotted lines for taking notes.



NOTES

Lined area for taking notes on the left side of the page.

Lined area for taking notes on the right side of the page.



CONTACTS PRESSE

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Laure Dupau

Attachée de presse

laure.dupau@laregion.fr

06 40 93 44 11

Yoann Le Templier

Attaché de presse

yoann.letemplier@laregion.fr

06 38 30 70 83

Toulouse

05 61 33 53 49 | 52 75

service.presse@laregion.fr

@presseoccitanie

Montpellier

04 67 22 81 31

 @occitanie | laregion.fr

LISTE DES ABRÉVIATIONS

LISTE DES ABRÉVIATIONS

CRAJEP	Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire
DJEPVA	Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
INJEP	Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
BEP	Brevet d'études professionnelles
DRJSCS	Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
IFOP	Institut français d'opinion publique
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
CVAJ	Comité de la vie associative des jeunes
JDC	Journée défense et citoyenneté
SNU	Service national universel
DRAJES	Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
CEJ	Contrat d'engagement jeune
CMJ	Conseil municipal de jeunes
CRJ	Conseil régional de jeunes
CES	Corps européen de solidarité
BAFA	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
ETP	Équivalent temps plein
CRIJ	Centre régional d'information jeunesse
MIE	Maison des initiatives étudiantes
CFAI	Centre de formation des apprentis de l'industrie
CFA	Centre de formation des apprentis
CGT	Confédération générale du travail
NEET	Not in Education, Employment or Training

EXPLICATIONS DE VOTE

EXPLICATIONS DE VOTE

1^e COLLÈGE

M. Pierre DELPEYROUX
Pour le Collège 1

2^e COLLÈGE

Mme Myriam GONZATO
Pour le groupe Force Ouvrière

M. Xavier PETRACHI
Pour les organisations CGT, FSU et Solidaires

Mme Géraldine RUSCASSIER
Pour la CFDT Occitanie

3^e COLLÈGE

Mme Zoé LAMBINET
Pour le Collège 3

Suffrages exprimés : 149

Avis adopté à l'unanimité

Intervention de Monsieur Pierre DELPEYROUX

Pour le Collège 1

Monsieur le Préfet de région, Monsieur Pierre-André DURAND,
Madame la Présidente de Région, Madame Carole DELGA,
Madame, Monsieur le Vice-Président(e)
Mesdames et Messieurs les Vice-Présidents de la Région,
Monsieur le Président du CESER,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,
Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,

« J'interviens pour le Collège 1 ».

Au cours de ces dernières années, on a pu noter le déclin de l'engagement civique et politique des jeunes.

Il est important de souligner que cette problématique n'est pas uniquement régionale mais bel et bien nationale.

L'engagement des jeunes en tant que citoyens constitue un enjeu fondamental dans notre société. Il est d'usage de développer la thèse suivante : les jeunes, dans leur ensemble, seraient désengagés et pire désintéressés de la chose publique. Si ce constat peut être partagé à certains égards, il mérite d'une part d'être nuancé, et d'autre part, d'être expliqué et enfin d'être renversé.

Certes, les jeunes sont aujourd'hui moins engagés dans la vie syndicale et électorale que ne l'était la génération précédente. Nous sommes en droit de penser qu'en réalité, en étudiant ce phénomène de manière nuancée, la jeunesse d'aujourd'hui est une jeunesse engagée mais d'une façon non traditionnelle, elle choisit ses combats.

Dressons le portrait de la jeunesse d'Occitanie et de sa démographie. Il s'agit d'une région vieillissante, mais attractive pour les étudiants.

Les statistiques sur l'emploi et la formation des jeunes d'Occitanie montrent un chômage supérieur à la moyenne française notamment en 2019 et une augmentation de ceux éloignés de l'emploi en 2020. La moyenne des non diplômés reste élevée en Occitanie, soit 17,3 %. Malgré cette forte attractivité, elle fait partie des plus pauvres pour les moins de 30 ans. Les données chiffrées démontrent également une satisfaction des jeunes d'Occitanie par rapport à leur situation actuelle, soit 57 % en 2021 et un engagement important dans les associations pour l'éducation, le sport, la culture, le climat ou pour des causes humanitaires. La jeunesse ne s'engage pas ou peu, pour défendre et promouvoir une vision globale à travers les institutions socialement établies, elle préfère s'engager pour défendre des causes ciblées qui lui tiennent à cœur.

Les engagements des jeunes sont singuliers et multiples plus axés sur du court terme, avec une volonté de se rendre utile.

En 2023, les causes qui les mobilisent essentiellement : le changement climatique, le pouvoir d'achat, les sports et les loisirs.

Les jeunes restent également très attachés au respect de leur valeur dans les entreprises en lien avec les politiques publiques, leurs engagements prennent des formes multiples, allant du service national universel, du service civique, du corps, européen, de solidarité, du BAFA, des sapeurs-pompiers à l'engagement militaire. D'autres types d'engagement peuvent les motiver, tels que la participation aux élections, les consultations, les syndicats, les différentes associations ou le scoutisme. Ces missions et sollicitations, leurs permettent de participer activement aux politiques publiques, d'influencer les décisions, et de contribuer à la construction d'une société qui reflète leurs valeurs et leurs préoccupations. Cela, nous y reviendrons plus tard, traduit une évolution des mentalités et des aspirations de la jeunesse d'aujourd'hui.

Bien sûr, différents paramètres inhérents à la modernité peuvent constituer une barrière à l'engagement. Nous pensons ici notamment aux fractures numériques qui peuvent dissuader certains jeunes à tout engagement civique, à la précarisation palpable de la jeunesse notamment depuis la crise COVID, tout cela participe à ce retrait citoyen.

Au fond, mes chers collègues, alors que la jeunesse d'Occitanie et française traversent aujourd'hui de multiples crises, une question lancinante et cruciale revient : **s'engager oui, mais pourquoi faire ?** Face à cette problématique, la région Occitanie est le chef de file en matière de jeunesse. Elle cherche à développer un certain nombre de dispositifs : **un plan jeunesse, tourné vers l'engagement, avec la mise en place d'un nouveau conseil régional des jeunes, la création d'un label engagement en Occitanie, une consultation annuelle des lycéens ou encore la mise en place, dès la rentrée prochaine, d'un agenda climat dans les lycées.**

Vous l'aurez compris, les enjeux qui sont devant nous sont multiples. Il faut y ajouter les problèmes de mobilité, de logement, de transport et d'offres qui existent dès lors qu'ils habitent en milieu rural. Les jeunes ruraux ont plus de difficulté à participer à la vie démocratique et ont pourtant une bonne implication dans le bénévolat en raison de leur attachement à leur territoire.

Les réponses à apporter ne peuvent être développées qu'à travers la mise en place de politique publique transversale et cela signifie aussi d'aller vers les jeunes, être à leur écoute pour adapter l'offre à leurs besoins.

Le projet d'Avis « **JEUNESSE(S) ET ENGAGEMENT(S) EN OCCITANIE : COMPRENDRE, ENCOURAGER, ACCOMPAGNER** » ouvre la voie d'une considération nécessaire et importante. Mes collègues et moi-même du Collège 1, nous reconnaissons l'engagement de la jeunesse dans la vie locale à différents niveaux, puis au cœur des défis de notre époque, en nous investissant dans plusieurs types d'organisations. Nous souhaitons simplement dire et rappeler, que l'engagement peut aussi être canalisé vers une voie noble dans les métiers et dans les projets des entreprises.

Les engagements opérationnels dans l'économie au moment des transformations, produisent également des résultats valables pour la société que la jeunesse et leurs aînés doivent considérer.

Je vais enfin conclure en commençant au conditionnel pour ne pas froisser.

La jeunesse pourrait se désespérer, dans un monde où elle n'aurait pas de bons repères. Elle ne croirait plus personne, si la parole donnée ne s'accomplissait pas ! Nous avons tous été jeunes un jour... De ce fait, à chaque époque la jeunesse peut tirer des leçons du passé pour s'engager dans les défis de son temps.

La jeunesse a été et doit être un vivier fécond pour la société toute entière. La jeunesse est crédible quand elle est innovante. Elle est innovante lorsqu'elle est inspirée. Et elle est inspirée lorsqu'elle croit en elle-même, en sa capacité à prendre des responsabilités pour relever des défis et les réussir. La jeunesse se désespère de ne plus pouvoir espérer. Elle ne croit plus personne, il y a en effet une démonétisation de la parole donnée.

Le Collège 1 m'a chargé d'affirmer que : « nous avons confiance dans la jeunesse ! ».

Le Collège 1 votera positivement ce projet d'Avis.

Intervention de Madame Myriam GONZATO

Pour le groupe Force Ouvrière

Monsieur le Président,
Madame la Rapporteuse,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,
Mesdames et Messieurs,

L'engagement des jeunes est un sujet qui suscite de nombreux débats et interrogations.

Qu'est-ce que s'engager ? Pourquoi et comment les jeunes s'engagent t'ils ? Quels sont les enjeux et les défis des jeunes dans la société actuelle ?

On peut définir l'engagement comme une action volontaire et durable au service, entre autres, d'une cause, d'un projet ou d'une communauté.

L'engagement peut prendre toutes sortes de formes, telles que le bénévolat, le militantisme, la participation citoyenne, le don de sang, ou l'aide aux personnes âgées de son quartier, aide qui s'est particulièrement développée pendant la pandémie.

L'engagement implique généralement un sentiment d'appartenance, de responsabilité et de conviction.

Les jeunes sont souvent présentés comme une génération désengagée, individualiste et méfiante à l'égard des institutions.

Pourtant, de nombreuses études et témoignages montrent que les jeunes sont, au contraire, des acteurs dynamiques de l'engagement. Ils s'impliquent pour des causes qui leur tiennent à cœur, comme la lutte contre les discriminations, la préservation de l'environnement et de la biodiversité, le droit des femmes, la pauvreté ...

Les jeunes s'engagent aussi pour exprimer leurs valeurs, leurs opinions, leurs aspirations, mais également pour se former, se réaliser et se sociabiliser.

Ils s'engagent cependant différemment de leurs aînés. Ils privilégient des formes d'engagement plus souples, plus autonomes et plus éphémères. Ils utilisent les nouvelles technologies, notamment le numérique pour s'informer, se mobiliser et agir. Ils cherchent à concilier l'engagement avec leur vie personnelle, professionnelle et familiale.

Il faut noter que la majorité des jeunes qui s'engagent dans la vie associative ont un niveau supérieur au bac et un emploi.

L'engagement des jeunes constitue un atout et une opportunité pour la société. Il contribue à renforcer la cohésion sociale, la démocratie participative et le développement durable. Il favorise l'éducation, l'insertion et l'émancipation des jeunes. Il témoigne de la vitalité et de la diversité de la jeunesse.

Mais l'engagement de notre jeunesse pose aussi beaucoup de questions :
Comment faciliter l'accès et l'ouverture des structures d'engagement aux jeunes, notamment ceux qui en sont les plus éloignés et les plus précaires ?

Comment les accompagner et les soutenir dans leurs parcours et leurs projets, en respectant leur autonomie et leur créativité ?

Comment reconnaître et valoriser l'engagement des jeunes en termes de compétences, de droits et de responsabilité ?

Comment encourager l'engagement des jeunes dans les processus de décision, en favorisant le dialogue et la co-construction avec les autres acteurs de la société ?

Ces questions demandent des réponses adaptées et innovantes, qui impliquent en premier lieu les jeunes eux-mêmes, mais aussi les familles, les médias, les entreprises, les pouvoirs publics, les associations, les syndicats, les partis politiques, les établissements scolaires, etc.

Il s'agit de valoriser et d'encourager l'engagement des jeunes, comme un facteur de progrès et de transformation sociale.

Le groupe Force Ouvrière insiste sur l'hétérogénéité de notre région et souligne l'impérieuse nécessité à poursuivre le soutien aux structures de jeunesse dans les territoires les plus fragiles. Lutter contre la déshérence, favoriser la mixité sociale, autant d'enjeux déterminants pour favoriser l'engagement de notre jeunesse dans le respect de nos valeurs républicaines.

Le groupe Force Ouvrière, en accord avec l'Avis présenté, remercie la Rapporteuse et le votera favorablement.

Merci de votre attention.

Intervention de Monsieur Xavier PETRACHI
Pour les organisations CGT, FSU et Solidaires

Madame la Présidente de Région,
Monsieur le Préfet de région,
Monsieur le Président du CESER,
Madame la Rapporteuse,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Les sujets à propos de la jeunesse se multiplient depuis la crise sanitaire : jeunes coupés de leurs projets, éloignés de l'école, victimes de situation de précarité, aux prises avec une profonde détresse idéologique. Les jeunes ont subi et subissent encore les conséquences de la crise sanitaire. Dans le même temps, il est essentiel de leur permettre de s'engager, d'entreprendre, de rompre avec les déterminismes sociaux, géographiques ou de genre qui limitent leurs potentiels. Pour cela, les leviers d'actions sont identifiés : la santé préventive, la formation, la diversité, l'égalité des chances et l'engagement citoyen et militant.

Il nous faut être prudents, la jeunesse est surtout plurielle. On préfère d'ailleurs souvent parler « des jeunesses » qui représentent presque 1 million des 15-29 ans en Occitanie.

L'apprentissage de l'engagement citoyen doit être travaillé dès l'école afin que chacun et chacune puisse acquérir les réflexes citoyens d'entraide, connaître les droits et les devoirs des différentes manières de s'engager. L'école doit être un lieu d'émancipation pour développer l'esprit critique des citoyens en devenir. Elle doit permettre aussi d'accompagner la construction du critique : se construire une opinion, la confronter à d'autres, proposer des réponses.

Nous sommes face à un paradoxe car les formes d'engagement évoluent. Nous découvrons à quel point les jeunes, mais pas seulement eux, se désintéressent des formes de démocratie représentative. Ils désertent de plus en plus les urnes, les associations, les organisations patronales et syndicales de salariés. Les raisons sont nombreuses, mais la précarité et les atteintes aux libertés syndicales sont cependant les facteurs principaux. Dans le même temps, des formes nouvelles d'engagement apparaissent. Le projet d'avis présente les inquiétudes majeures des jeunesses : pouvoir d'achat, changement climatique, coût de l'énergie.

La vision de stéréotypes de jeunes présentés comme fainéants, oisifs, voire assistés se heurte à la réalité que nous avons pu constater lors des auditions : les jeunes s'engagent, militent, portent des exigences pour les causes sociales et environnementales qu'ils trouvent justes et importantes. Ils souhaitent retrouver un sens à leur travail pour « plus et mieux » de démocratie, pour le devoir d'exemplarité, pour la prise en compte de l'intérêt général et du bien commun. C'est bien par l'affirmation de ces fondamentaux que la confiance sera de retour.

Les auditions des jeunes ont permis d'apporter un éclairage intéressant sur les différentes formes d'engagement actuelles, et de construire une cartographie non exhaustive.

On constate un éloignement des jeunes vis-à-vis des formes plus traditionnelles. Les engagements sont plus sporadiques, moins hiérarchisés, plus en mode projet dans une recherche d'efficacité rapide. Si les formes évoluent vers une sorte de romantisme pragmatique, elles sont pour autant nombreuses et variées. La commission a eu le souci d'aborder les formes plus informelles d'engagement et bien souvent innovantes, toutes sont tournées sur le partage des valeurs. De par leur diversité, elles sont plus difficilement identifiables. C'est pourquoi, il est important d'avoir des dispositifs et des formes d'accompagnement très souples.

Nous devons insister sur la préconisation qui incite à apporter un soutien humain et financier au secteur de l'éducation populaire. L'autonomie se construit tout en étant accompagnée par des professionnels reconnus qui trouvent du sens à leur travail, mieux rémunérés, avec de bonnes conditions de travail. Les difficultés de recrutement, les nombreux mouvements sociaux montrent le malaise dans ce secteur d'activité.

Enfin, s'il faut informer, inciter, accompagner, il paraît essentiel de valoriser l'engagement des jeunes. Ce projet d'avis donne d'ailleurs de nombreux exemples intéressants. Pour autant, nous devons éviter plusieurs écueils. Cette valorisation ne doit pas alimenter la logique de performance et de compétition mais plutôt la coopération. Elle ne doit pas être punitive ou sélective. Si un mandat de délégué de classe est valorisable dans Parcoursup, celui de militant dans un syndicat étudiant l'est-il pour autant ?

Reconnaître les jeunes citoyens à part entière, leur permettre de s'engager, nécessite aussi qu'ils soient autonomes économiquement. Ce qui est loin d'être le cas. Au mois de septembre 2021 suivant l'Observatoire des inégalités : *« les jeunes adultes constituent la tranche d'âge où le risque d'être pauvre est plus grand et pour qui la situation s'est plus dégradée en quinze ans »*.

Ce projet d'Avis invite les jeunes à un avenir plus solidaire ! Chiche !

Pour conclure, nous saluons l'ensemble de la commission, son Président et l'administration pour ce travail.

Les organisations CGT, FSU et SOLIDAIRES voteront cet Avis.

Intervention de Madame Géraldine RUSCASSIER

Pour la CFDT Occitanie

Monsieur le Président du CESER,
Mesdames les Rapporteuses,
Mesdames Conseillères et Messieurs les Conseillers,
Cher.e.s collègues,

La CFDT, comme toutes les organisations représentées ici sans doute, se questionne en continu, et se mobilise aussi, pour un engagement plus important des jeunes dans ses rangs.

Comment ?

En allant à leur rencontre sur leurs lieux d'études, en les défendant sur leurs lieux de travail, y compris saisonniers, en les questionnant aussi, pour mieux connaître leurs préoccupations et leurs objectifs pour la société de demain.

C'est le sens des enquêtes « FOCUS jeunes » de la CFDT. Elles ont pour objectif de recueillir les besoins et les attentes des jeunes de 16 à 30 ans sur leurs conditions travail, de vie, de logement, etc. Elles permettent aussi de mieux comprendre les difficultés et préoccupations de la jeunesse.

Sur ce dernier point, le constat converge avec celui du CESER qui nous est présenté aujourd'hui : la « fin du mois » et la « fin du monde » sont les principaux enjeux à relever par la jeunesse, en Occitanie comme ailleurs.

Et chaque commission du CESER a eu, ou aura un jour, à se pencher sur la question de la jeunesse dans ses champs de compétence : c'est un sujet éminemment transverse.

Bref, cette jeunesse porte l'avenir de nos territoires, qui dépendra donc de son engagement, qu'il soit politique, citoyen, solidaire, entrepreneurial ...

Cette jeunesse ne doit donc pas être laissée pour compte, dans les angles morts des politiques publiques, et c'est le rôle des collectivités, et de la société civile organisée que nous représentons de soutenir les jeunes et les appuyer, de les encourager à devenir partie prenante, acteur et actrice de « la cité ».

Le Conseil régional lance un « plan jeunesse », et la CFDT s'en félicite, tant la situation le nécessite, particulièrement dans certains départements où de trop nombreux jeunes se trouvent ni en emploi, ni en formation (les NEET, comme on les nomme, sont 22 % sur la région, contre 16,2 % en moyenne nationale), et l'articulation de ce plan régional avec le travail déjà mené sur le terrain par les différents organismes sera essentielle, tant en milieu rural, que péri urbain ou dans les quartiers prioritaires de la ville.

Ce plan se veut avec et pour les jeunes, c'est une intention qui, comme pour chaque politique régionale éminemment transverse, méritera d'être évaluée, par le suivi au fil de l'eau d'indicateurs de résultats, et pas seulement de réalisation.

En ce sens, la CFDT partage les préconisations de l'Avis et le votera.

Mais notre délégation engage aussi chacun et chacune, ici présent.e, à se poser la question de la place pour la jeunesse dans la gouvernance de l'organisation qu'elle représente, et plus particulièrement, en cette période de renouvellement des délégations, parmi les conseillers CESER de la prochaine mandature... mais encore, pour le travail à venir, à ne pas laisser la jeunesse d'Occitanie à l'écart des auditions... c'est une question de légitimité, de crédibilité à s'exprimer sur le sujet à l'avenir, pour la société civile organisée de la région.

Intervention de Madame Zoé LAMBINET

Pour le Collège 3

Monsieur le Président du CESER,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, chères et chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

J'interviens aujourd'hui au titre du collège 3 sur un sujet majeur pour l'ensemble de la société et particulièrement nos associations, l'engagement des jeunes.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres de la commission 5, sa Rapporteuse, son président, sa chargée de mission et l'équipe du CESER, ainsi que toutes les personnes auditionnées dans leur diversité, jeunes, associations, pouvoirs publics, chercheurs, qui ont permis de contribuer à ce rapport en tant qu'acteurs essentiels des politiques publiques de jeunesse en région.

Les associations sont fortement engagées dans des actions liées à la participation citoyenne des jeunes (animation volontaire, volontariat en service civique, volontariat à l'international, mobilité européenne, chantiers de jeunes bénévoles, bénévolat associatif, etc.)

Ces associations militent pour l'épanouissement personnel et le développement collectif, et sont des vecteurs privilégiés de l'engagement des jeunes dans un contexte actuel pourtant particulier.

Un contexte de crise démocratique, de précarités exacerbées, avec des freins économiques, sociaux et sociétaux à l'engagement qui sont nombreux et persistants et une défiance envers les institutions ainsi que certains espaces ou dispositifs d'engagement, peu adaptés aux aspirations, besoins ou réalités des jeunes.

Un contexte dans lequel l'émiettement des dispositifs et des acteurs, la multiplication des dispositifs d'engagement, le manque de cohérence et de complémentarité entre les politiques publiques en faveur de l'engagement, empêche de penser l'engagement dans une logique de parcours.

Parmi les préconisations formulées par la commission 5, le collège 3 souhaite mettre l'accent sur la nécessité de :

- premièrement, reconnaître l'expertise des associations dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques de jeunesse et de financer ces associations à la hauteur des enjeux sociaux et sociétaux. En effet, nous constatons bien souvent qu'elles sont sollicitées en aval et non pas dans un processus de co-construction de ces politiques ;
- deuxièmement, prendre en compte la participation politique des jeunes aux politiques qui les concernent, et aux instances existantes de concertation comme par exemple la place des jeunes dans les CESER. En effet, il ne s'agit pas de simplement concerter les jeunes mais de savoir accompagner et faire valoir leur parole avec des outils tels que le dialogue structuré, que les associations de jeunesse maîtrisent bien ;
- troisièmement, de retravailler avec la région sur les politiques jeunesse en matière d'aller vers, pour toucher les jeunes les plus éloignés des espaces et dispositifs d'engagement, tout en travaillant sur l'amélioration des conditions de vie de ces jeunes, élément indispensable à l'engagement et l'émancipation ;
- quatrièmement, retravailler la lisibilité de l'offre d'engagement et des méthodes d'informations aux jeunes en favorisant le pair à pair et les relations directes ;
- dernièrement, réaffirmer le rôle de l'école dans la transmission de la culture de l'engagement. En effet, il y a la nécessité pour certains jeunes de s'approprier ou de se réapproprier leur pouvoir d'agir. À l'instar d'autres acteurs éducatifs, l'école peut jouer un rôle déterminant à ce sujet.

En conclusion, et dans le sens des préconisations présentées ce jour, il est donc nécessaire de réinterroger à la fois les dispositifs existants et les pratiques dans l'accompagnement des jeunes, de transformer nos modèles, et de travailler sur la question de l'accompagnement des parcours d'engagement.

Il est nécessaire de donner à voir et mieux reconnaître les apports de cet engagement pour chaque jeune, les compétences psychosociales acquises dans ce cadre, et la complémentarité de ces dernières ainsi que leur réinvestissement dans le cadre des parcours de vie ou professionnel des jeunes.

Enfin, de prendre en compte la diversité des formes d'engagements des jeunes, sans les hiérarchiser : celles formelles, institutionnalisées et celles plus informelles, moins visibles, moins reconnues.

Je rajouterai, et pour terminer, au nom des jeunes que j'accompagne et de ceux que je vois graviter sur les différents secteurs d'activité de l'UFCV (l'Union française des centres de vacances), association de laquelle je suis salariée, et des jeunes qui agissent dans les associations membres du CRAJEP (Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire) que je représente au CESER, que cet Avis aura certes tenté de rendre visible leur engagement dans leur diversité, mais surtout de contrer certains préjugés concernant leur motivation, investissement et engagement dans la vie citoyenne et professionnelle qu'ils subissent encore.

Le collège 3 votera cet Avis.

Merci de votre attention.



L'Avis est téléchargeable sur le site du CESER

CESER Occitanie / Pyrénées - Méditerranée

Siège

18 allées Frédéric Mistral
31077 Toulouse Cedex 4
Tél. 05 62 26 94 94
Fax 05 61 55 51 10
ceser@occitanie.fr

Site de Montpellier

201 Av. de la Pompignane
34064 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 22 93 42
Fax 04 67 22 93 94
ceser@laregion.fr

www.ceser-occitanie.fr



Conseil Économique, Social et Environnemental Régional
Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

créditphoto AdobesStock ©Pixel-Shot ; ©Pouchard Sébastien ©Perset Arthur Région Occitanie